

Régie de quartiers
et de territoire
Montauban Services

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE :
MERCREDI 15 MAI 2024

 Maison Des Associations - 10 Rue Jean Carmet - 82000 Montauban

 TEL : 05.63.91.92.92

 contact@montauban-services.org

 <http://www.montauban-services.org>

SOMMAIRE

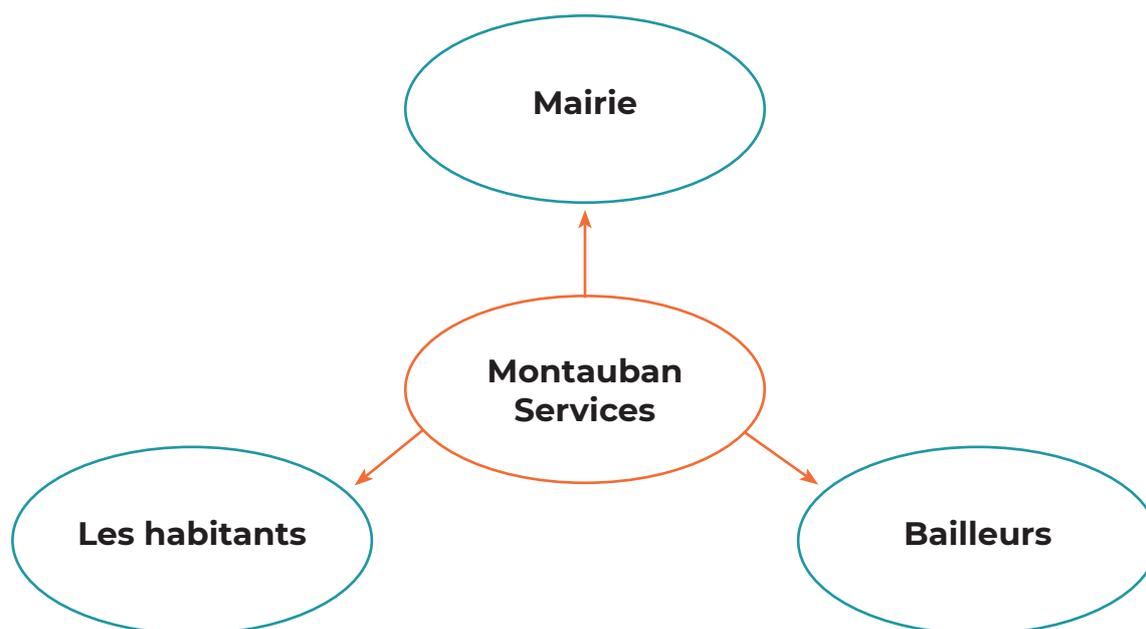
Présentation de Montauban Services	4
a) Objectifs	4
b) La régie, un réseau national	5
Un ancrage territorial, un projet partenarial	6
Effectif	7
Composition du conseil d'administration	9
a) Un ancrage dans le secteur mixte	9
Nos activités	12
Ateliers Chantiers D'insertion (ACI)	13
a) Le chantier d'insertion	13
b) Quelles sont les principales activités de la SIAE	14
c) Activité d'insertion	15
c - 1) Accueil des publics	15
c - 2) Caractéristiques des salariés en insertion	15
c - 3) Résultats d'insertion	16
d) Accompagnement social et professionnel	18
d - 1) Accompagnement social	18
d - 2) Accompagnement professionnel	21
d - 3) Formations réalisées au 31/12/22	22
e) Bilan de l'activité au 31/12/22	24
Actions de lien social	26
A - Cadre de vie et renouvellement urbain	26
a) Gestion urbaine de proximité	26
b) Jardins partagés	29
B - Cohésion sociale	31
a) L'Oustal	32
b) Atelier Sensi'Tech	35
c) La poste des Chaumes	35
d) Médiation sociale	38
c - 1) Médiation sociale Moissac	38

c - 2) Médiation sociale Montauban.....	40
c - 3) La Boucle Des Mots.....	42
C - Emploi et développement économique	46
a) Insertion vers l'emploi.....	46
b) Inclusion numérique	50
D - Perspectives et axes d'amélioration	54
France Services Montauban Monplaisir	55
a) Nos missions.....	55
b) Flux journalier.....	55
c) Gestion des rendez-vous.....	56
d) Profils des usagers.....	58
e) Nos partenaires.....	59
f) Répartition par prestation.....	59
g) Les autres France Services du Tarn et Garonne.....	62
h) Résolutions et perspectives.....	63
Plateforme mobilité	64
a) Bilan 2022.....	64
b) Zoom sur le diagnostic + accompagnement mobilité.....	68
c) Zoom sur Mobiloc.....	69
d) Zoom sur Coup de pouce mécano	72
e) Zoom sur Kezacode	73
f) Zoom sur Mobilité Actives	74
g) Prespectives de la Plateforme Mobilité pour 2023	75
Formations et stages	77
a) Formaton de salariés en 2023.....	77
b) Nombre de salariés par session.....	78
c) Accueil de stagiaires.....	79
Conclusion	80
Annexe	81
Photos Paris	81
Inauguration France Services	83
Journée "UN PERMIS POUR TOUS".....	85

a) Objectifs

L'objectif de Montauban-Services vise globalement à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers du Grand Montauban en les impliquant dans ses différentes activités.

L'amélioration de la vie quotidienne ne se conçoit pas sans un travail avec les partenaires : Montauban Services est une association alliant : **l'économique, le social et l'enjeu de la citoyenneté.**



Association loi 1901, la Régie de quartier « Montauban-Services » regroupe des représentants des habitants, des collectivités locales et des bailleurs.

Ces trois partenaires y exercent des fonctions d'administration et de bureau, une équipe de salariés permanents assure la mise en œuvre du projet. Cette parité entre bénévoles et professionnels constitue la base du fonctionnement démocratique de la régie.

Les habitants : A la fois usagers des services rendus, bénéficiaires des emplois offerts et acteurs de la mobilisation démocratique, ils sont au cœur du dispositif de la Régie de quartier « Montauban-Services ».

Les collectivités locales : La municipalité attend de la Régie « Montauban-Services » qu'elle apporte sa contribution à la gestion technique du quartier, à la création d'emplois et à la participation citoyenne des habitants.

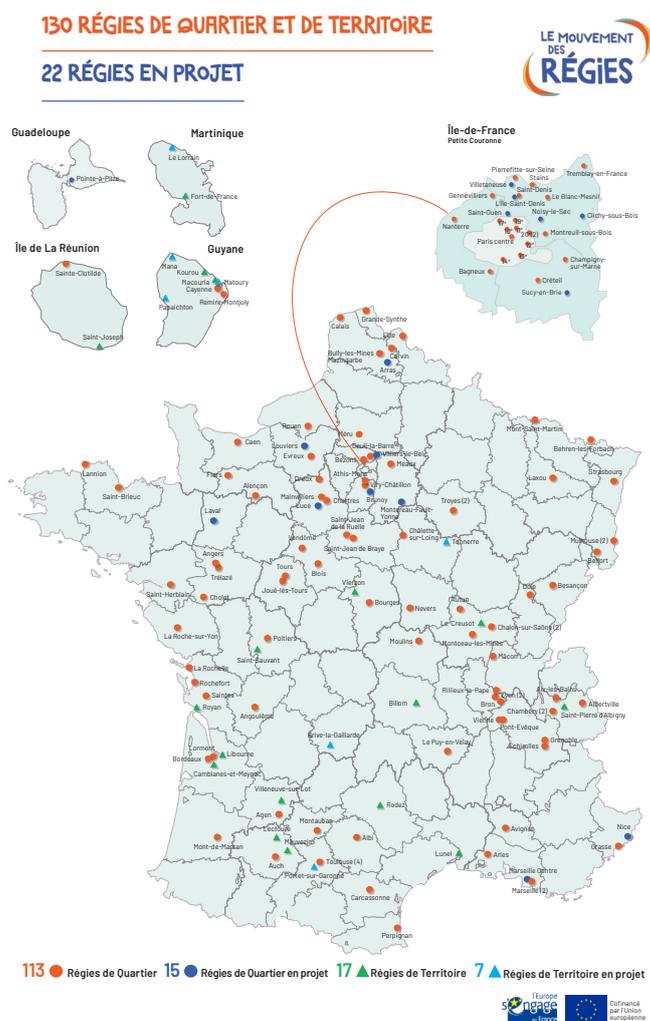
Les bailleurs sociaux : la Régie de quartier « Montauban-Services » est un opérateur capable de contribuer à l'effort de réhabilitation des organismes d'H.L.M. en y associant les habitants et en inventant avec eux des modes de gestion urbaine de proximité partagée.

b) La Régie, un réseau national

Le label « Régie de quartier » nous assure une légitimité sur le savoir-faire et l'évolution des compétences des salariés par des formations au sein de notre réseau national.

Créé en 1988, le Comité national de liaison des Régies de quartier (CNLRQ) se définit comme un réseau d'acteurs qui fonctionne sur le mode de la réciprocité : échange et connaissance mutuelle, partage des compétences, des pratiques, transfert de savoir-faire. Les membres du CNLRQ, association loi 1901, sont les Régies adhérentes, représentées au sein de ses différentes instances par leur président et leur directeur. En 2022 le Comité national de Liaison des Régies de quartiers devient le Mouvement des Régies.

L'appartenance au réseau se fonde sur la reconnaissance de la Charte nationale et du Manifeste des Régies de quartier, reconnaissance qu'implique l'attribution du label « Régies de quartier ». Les valeurs et principes que les Régies mettent en pratique sont compilés dans les textes fondateurs du mouvement.



Le label « Régie de quartier » est une marque collective, de droit privé, fondée sur l'adhésion au Mouvement des Régies et sur la reconnaissance de la Charte nationale des Régies de quartier et du Manifeste des Régies de quartier.

UN ANCRAGE TERRITORIAL, UN PROJET PARTENARIAL

Le territoire est une notion centrale de l'identité des régies. Le territoire d'une Régie, son périmètre d'intervention, est un espace de solidarité et de cohésion sociale, un espace vécu par les habitants, une entité géographique et sociale définie dans la proximité de façon à ce que le partenariat puisse s'exercer et le lien social se tisser.

La relation au territoire n'est pas figée. Elle peut être amenée à évoluer en fonction du projet et de la transformation du territoire.

« La démarche Régie de quartier repose sur une triple exigence qui en fait son originalité :

Une intervention territorialisée qui vise à améliorer les modes de gestion technique urbaine en les mettant en synergie avec un mode de gestion sociale qui priorise la participation directe des habitants comme salariés, et au sens le plus large comme acteurs.

Le souci sur ce territoire, de l'insertion des personnes les plus en difficulté. (...)

La re-création de lien social sur le territoire, une dimension de développement social visant à reconstruire de nouveaux modes de démocratie dans la gestion du local à partir d'une logique communautaire ».

Extrait de l'Article 2 de la Charte Nationale

« La Régie de quartier permet aussi la maîtrise du développement social du territoire par les habitants eux-mêmes. Cette dimension ne doit pas conduire la Régie à se recroqueviller sur le territoire, mais à faire évoluer celui-ci.

- *Dans le maintien d'une cohérence physique et sociale*
- *Au fur et à mesure du désenclavement de la requalification du quartier et donc de sa remise en relation avec le reste de la ville ».*

Extrait de l'Article 7 de la Charte Nationale

La Régie de quartier « Montauban-Services » tente d'apporter une réponse originale et globale aux besoins non-satisfaits d'un territoire et de ses habitants, besoins non pris en charge par l'économie marchande traditionnelle. Elle est à l'écoute de son territoire.

Elle s'inscrit dans une logique de construction conjointe par l'offre et la demande d'activités socio-économiques. L'implication des habitants dans cette phase de construction est primordiale ; considérés comme les meilleurs experts du territoire puisqu'ils en sont les premiers usagers, au quotidien, ils sont à même de détecter insuffisances et dysfonctionnements et de proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

EFFECTIF

L'équipe des permanents compte 32 personnes :

Conseil d'administration



Président

**Alain
DUFOR**



Directrice

**Laurence
CARLES**

Fonctions support

Comptabilité / Administratif :

**Sylvie
FITOUSSI**

**Emilie
ROZIER**

**Nezha
SAHEL**

Ressources Humaines :

**Narjisse
MAZZOUZ**

Communication :

**Célia
HASSOUNI**

Atelier Chantier d'insertion

Responsable Pôle Insertion :



**Audrey
BOVE**

Encadrants technique :

Espaces verts

**Mohamed
EL HOUARI**

Encombrants / collecte

**Mimoun
SAMMAR**

Nettoyage

**Muriel
MASSE**

**Isabelle
FRANCOIS**

**Chef
d'équipe :**

**Xhevahir
BINAOU**

Chargés d'insertion socioprofessionnelle :

**Anne
MARCHAND**

**Sandrine
LAJOUANIE**

**Guillaume
VILLEMUR**

Plateforme Mobilité 82

Responsable Plateforme Mobilité 82



Gaëlle
BERTRAND

Conseillers mobilité

Priscilla
WIPFF

Emilie
ROZIER

Marc
LORTHIOIT

Saoudati
YSSOUF

Animatrices d'ateliers

Sandrine
LAJOUANIE

Zakia
LAHMER

Actions de lien social

Responsables Actions de lien social



Rachid
LAHDIFI



Gaëlle
KEDDIDECHE

Socio-coiffeuse

Julie
MAURY

Médiatrices

Dominique
ISSON

Conseiller numérique

Dounia
BELGHERZ

Anthony
CASSAN

Agents France Services

Amandine
BASSONVILLE

Zakia
LAHMER

Morgane
BARTHE

Agents de médiation

Nadia
IDRISSI

Salima
SAHLI

CDDI

45,82 ETP

Permanents

30,7 ETP

TOTAL

76,52 ETP

MEMBRES DU BUREAU



Président

**Alain
DUFOR**

Vice présidente

**Laurence
PAGES**

Trésorier

**Maurice
LAGARRIGUE**

Membres

**Bruno
BATY**

**Jean-Pierre
LEZIAN**

**Jean
GUIRAUD**

Secrétaire

**Yves Marie
PEARD**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au-delà de leur présence dans les instances de gouvernance associative, les collectivités et les bailleurs s'engagent dans un partenariat économique avec La Régie de quartier « Montauban- Services ». En confiant à La Régie de quartier « Montauban-Services » la réalisation de prestations, principalement dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, ils affichent leur volonté politique de soutenir le projet Régie, et reconnaissent ainsi la mission essentielle que remplissent les Régies sur leur territoire.

Part des bailleurs sociaux sur la totalité du chiffre d'affaires en 2023 : 38,4% du CA total. Elle est le reflet de l'ancrage territorial de La Régie de quartier « Montauban-Services » et de la qualité du partenariat construit avec ces deux acteurs incontournables.

a) Un ancrage dans le secteur mixte

La Régie de quartier « Montauban-Services » met ainsi en œuvre une multitude d'activités répondant à une triple préoccupation :

- L'amélioration du cadre de vie, à travers l'entretien des parties communes et des espaces verts, participe à l'embellissement des espaces collectifs, et au développement de nouveaux services de proximité.
- La création d'emplois et la possibilité de construire des parcours d'insertion, notamment pour des habitants faiblement qualifiés.
- La création de lien social et l'accès à une citoyenneté active.
- Elle développe ces activités selon un fonctionnement économique solidaire, avec des modalités spécifiques de conception des services, une hybridation des ressources, une mutualisation entre les activités.

Le conseil d'administration est composé de deux collèges :

Un collège de 8 membres de droit répartis comme suit :

2 représentants de l'Etat :

Mme Florence JIMENEZ

DDETSPP

16, rue Louis Jouvét - CS 20144 -
82001 Montauban

Mme Brigitte LAMOURI

DDETSPP

DDF
140, avenue Marcel Unal BP 730
82000 Montauban

2 représentants des organismes HLM :

Mme Linda PRADEL

Directrice de Tarn-et-Garonne Habitat
401 Boulevard Irénée Bonnasfous
82000 Montauban

M Anthony THIERRY

Directeur de Promologis
111, rue François Mauriac
82000 Montauban

2 représentants des collectivités territoriales :

Mme Laurence PAGES née COUPET

Adjointe au Maire
Nationalité française

Vice-Présidente de l'association

M Maurice LAGARRIGUE

Gérant Entreprise Lagarrigue
Nationalité française

Trésorier

2 représentants élus parmi les autres membres de droit :

M Jacques LARROQUAN

Caisse d'Allocations Familiales
329 Avenue du Dannemark
82000 Montauban

M Nadine SINOPOLI

Conseil départemental de Tarn et Garonne
100 Boulevard Hubert Gouze
BP 783 82013 Montauban Cedex

Un deuxième collège de 8 membres actifs :

4 représentants, personnes physiques des quartiers

M Alain DUFOR
Nationalité française
Gynécologue-Obstréicien
Président de l'Association

M Yves-Marie PEARD
Nationalité française
Chef d'entreprise
Secrétaire de l'Association

Mme Sylvie BRIGNON
82000 Montauban

M Bruno BATY
82000 Montauban

M Jacques POUJADE

4 représentants d'associations intervenant sur le quartier :

M Jean GUIRAUD
Bâtiment 1, 13 rue Auguste Quercy
82000 Montauban

M Jean-Pierre LEZIAN
343 Chemin Cabouillous
82000 Montauban

NON POURVU

NON POURVU

Membre d'honneur

M Jean-Paul DELMAS
33, rue Pérignon
31330 Grenade / Garonne

NOS ACTIVITES

Cette **structuration « verticale »** par activités a le mérite de **rendre très lisible l'organisation La Régie de quartier « Montauban-Services »**. Chaque activité a son modèle économique propre, ses financements spécifiques clairement identifiés... La comptabilité est organisée pour ce faire, analytiquement.

En revanche, **elle ne doit pas faire oublier les transversalités existantes**. Les **activités ne sont pas cloisonnées**, toutes **sont construites conformément au projet politique global porté par La Régie de quartier « Montauban-Services »**, toutes se répondent et s'enrichissent les unes, les autres.

Le **lien social** par exemple **ne repose pas uniquement sur les activités dites d'utilité sociale** (l'accompagnement social, l'accueil, Cyberthé, La Boucle Des Mots...). C'est une **dimension transversale à toutes les activités**. Le lien social est indissociable de la Régie elle-même. **C'est la présence de la Régie sur son territoire qui, par la multiplicité et la diversité de ses interventions, participe à la création de lien social.**



Actions de Lien Social

L'objectif des actions de lien social est de créer ou recréer du lien entre les habitants, les bailleurs et la collectivité en proposant des projets adaptés à la demande des habitants



Ateliers Chantier d'Insertion

Il a pour mission d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise en situation de travail et de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.



Plateforme Mobilité 82

Toutes les actions de la Plateforme Mobilité 82 sont en lien étroit avec tous les partenaires de l'insertion sociale et professionnelle du département... Afin de diminuer le frein de la mobilité vers l'emploi

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

a) Le chantier d'insertion :

L'atelier chantier d'insertion (ACI) a pour mission **d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise en situation de travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**. La mise en situation favorise **une (re)mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré)apprentissage à la vie professionnelle**, permettant une **approche du marché de l'emploi par les salariés en parcours**.

L'ACI assure donc **un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel au bénéfice de la personne en parcours**.

156 contrats ont été signés en 2023 sur l'ACI

Soit **78 586,44 heures sur l'ACI, CDDI** (soit ETP) payées en **heures financement Etat et Conseil Départemental**.

« La démarche Régie de Quartier repose sur (...) le souci, sur son territoire, de l'insertion des personnes les plus en difficulté. Les Régies de quartier montrent en cela qu'elles sont l'une des structures d'insertion par l'Economique telles que définies dans le Rapport ALPHANDERY »

Extrait de l'Article 2 de la Charte Nationale

b) Quelles sont les principales activités de la SIAE :

1. Nettoyage :

- **Entretien des espaces collectifs des immeubles d'habitation de TARN ET GARONNE HABITAT** situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Montauban et de la ville de Moissac, de la ville de Castelsarrasin et du département du Tarn et Garonne : nettoyage des halls d'immeubles, des cages d'escaliers, des paliers, des ascenseurs, des locaux V.O, de l'entretien des bacs et des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) ; entretien des espaces verts (tonte, taille de haies, débroussaillage) et travaux paysagers ainsi que le remplacement des gardiens sur l'ensemble du patrimoine. Collecte d'encombrants en binôme avec un personnel de TGH.

- **Entretien et nettoyage de l'ensemble des centres sociaux et de la maison des associations** situés sur les quartiers QPV de Médiathèque Chambord, de Beausoleil, pour le compte du Grand Montauban.

- **Nettoyage de Parties communes avec MESOLIA, CITYA BELVIA IMMOBILIER :** nettoyage complet des résidences, des piscines, etc.

- **Nettoyage d'appartement :** remise en état d'appartement avec PROMOLOGIS, RELIENCE 82 et l'UDAF.

- **Entretien du bâtiment :** petit bricolage avec le SPIP et RELIENCE 82

- **Nettoyage des bureaux et entreprises** (Bouygues, Epice 82, Like intérim...)

2. Entretien des espaces verts :

- **Entretien des espaces verts (élagage arbres...) et collecte encombrants** avec SNCF GARES ET CONNEXION et SNCF PATRIMOINE de Gourdon, Dégagnac, Cahors, Lalbenque (46), à St Jory, Matabiau (31), Valence d'Agen, Montauban, Castelsarrasin, Moissac, La Villedieu du temple (82)

- **Broyage de déchets à domicile et sur le site de la déchèterie Nord** (à compter de mars 2023) pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban en sous-traitance avec la Sté SUEZ

3. Collecte des encombrants et dépôts sauvages :

- **Collectes des encombrants, des dépôts sauvages et des déchets alimentaires (à compter du 2 janvier 23)** pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban en sous-traitance avec la Sté SUEZ

4. Remplacement de gardiens :

- **Remplacement des absences des gardiens de Tarn et Garonne Habitat sur leurs missions de nettoyage.**

c) Activité d'insertion :

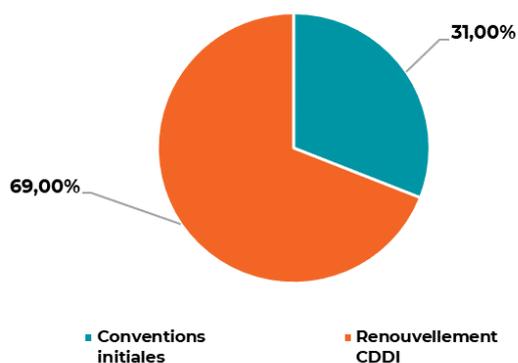
c - 1) Accueil des publics :

60 salariés présents au 1er janvier 2023.

49 salariés embauchés au cours de l'année donc **30 prescriptions France Travail**

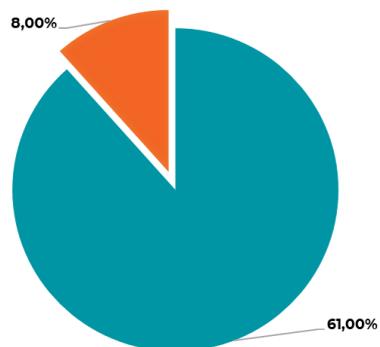
156 contrats d'insertion réalisés au 31/12/2023 dont **88 pass IAE**

NOMBRE DE CONTRATS D'INSERTION REALISES AU
31/12/23



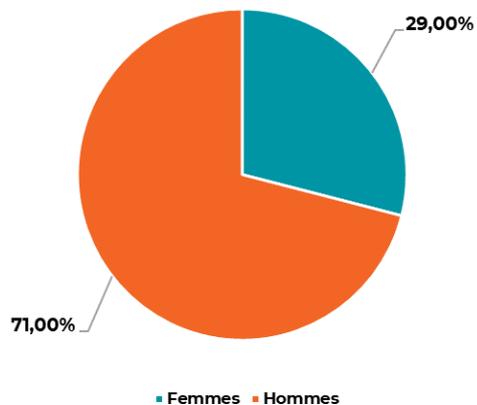
NOMBRE DE SALARIÉS EN INSERTION
EMBAUCHÉS AU COURS DE L'ANNÉE

■ Prescription France Travail ■ Prescription Conseil Départementale

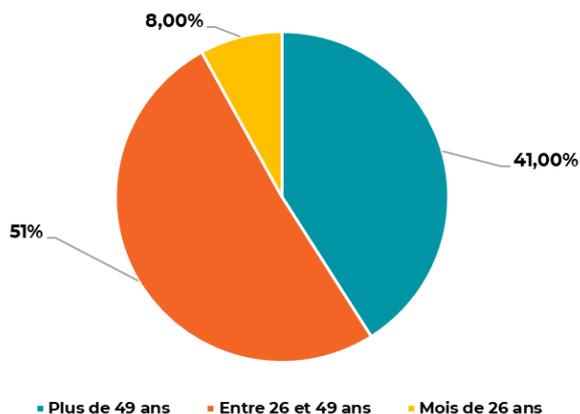


c - 2) Caractéristiques des salariés en insertion embauchés au cours de l'année sur 49 salariés :

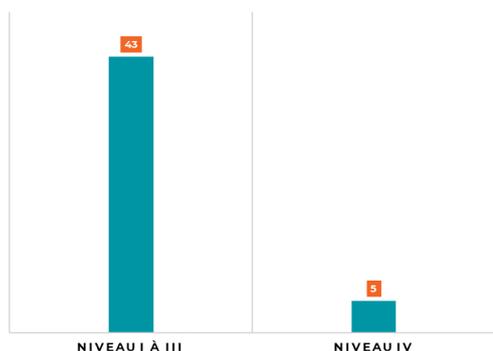
REPARTITION FEMMES - HOMMES SUR 49
ENTREES



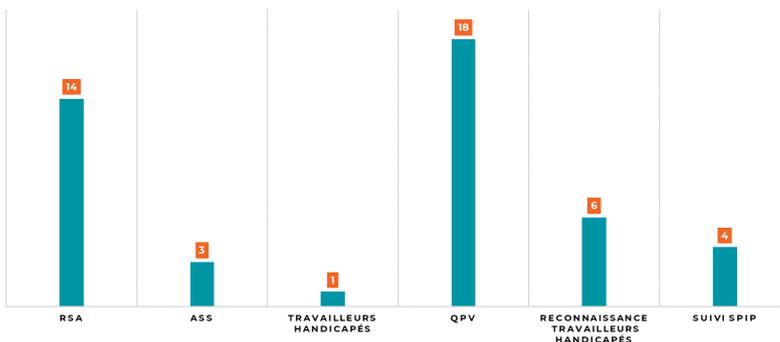
TRANCHES D'AGE SUR 49 ENTREES



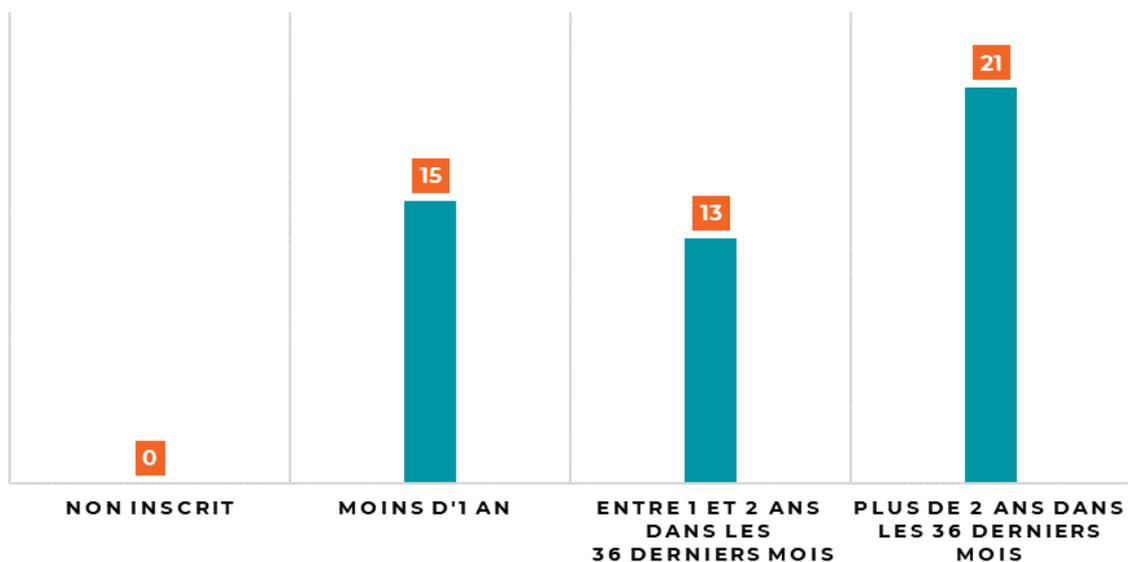
NIVEAU DE FORMATION DES 49 ENTRÉES



PUBLIC PRIORITAIRE DES 49 ENTRÉES



INSCRIPTION POLE EMPLOI DANS LES 36 DERNIERS MOIS



c - 3) Résultats d'insertion :

A la date du dialogue de gestion, nous avons **7 personnes sorties depuis le 1er octobre 2023** et pour lesquelles le **délaï de 4 mois n'est pas terminé**, nous les avons **comptabilisées en sorties négatives**.

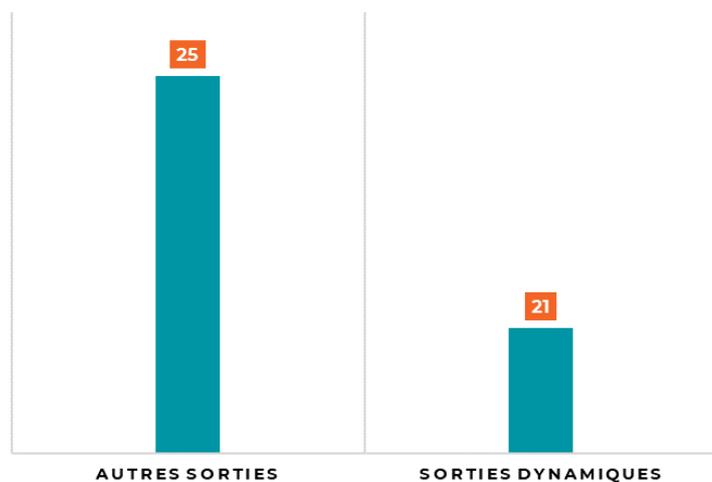
D'autre part **3 personnes** sont **parties** du fait de **problèmes de santé importants** (rdv SMTI, temps partiel thérapeutique), toutefois ces **personnes n'ont pas fait part à France Travail** de ces difficultés, nous les avons donc comptabilisées dans les **valeurs de sorties négatives**

Rappel de nos objectifs :

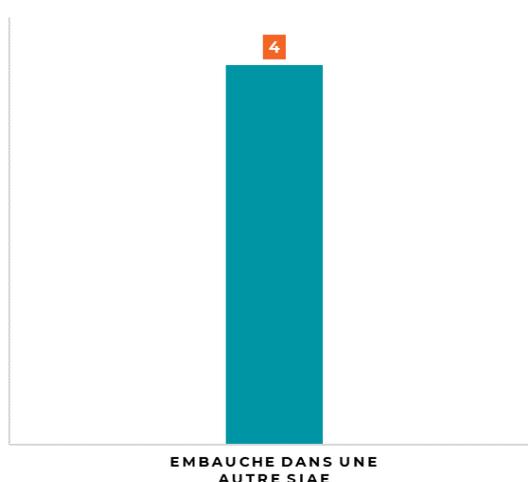
24 sorties dont **15 sorties dynamiques** avec **4 sorties** dans l'**emploi durable**, **8** dans l'**emploi de transition** et **3 positives**.

Sorties réalisées au cours de l'année 2023 :

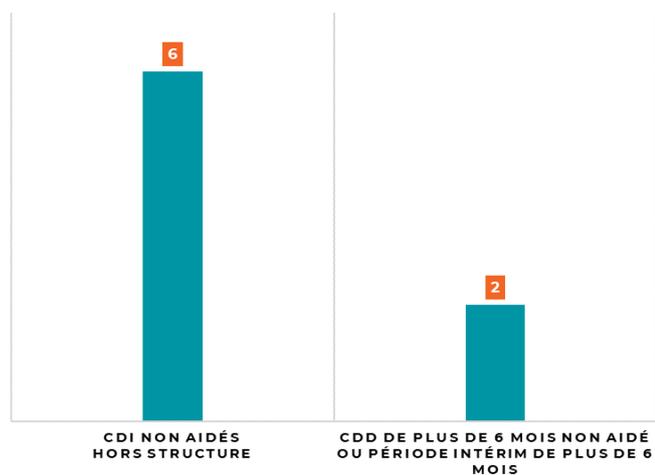
TYPE DE SORTIES SUR 46



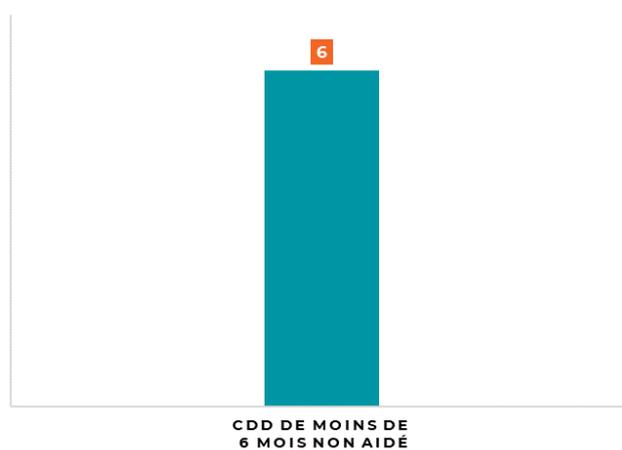
SORTIES POSITIVES : 4



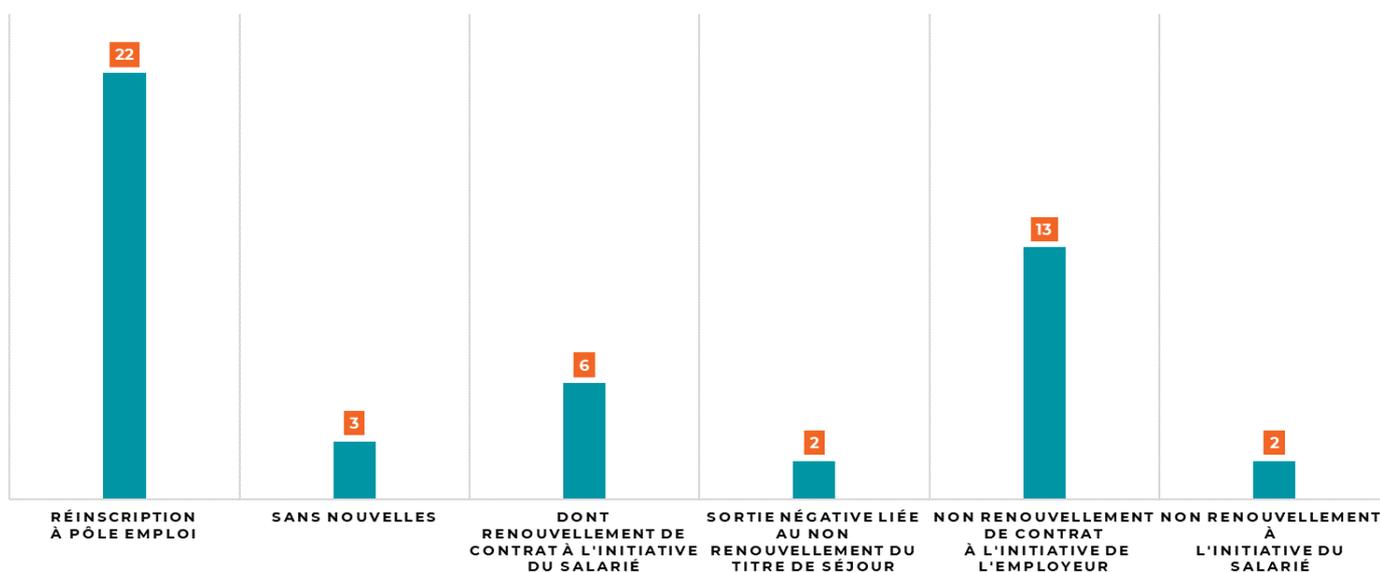
SORTIES DANS EMPLOI DURABLE : 8



SORTIES DANS EMPLOI DE TRANSITION : 9



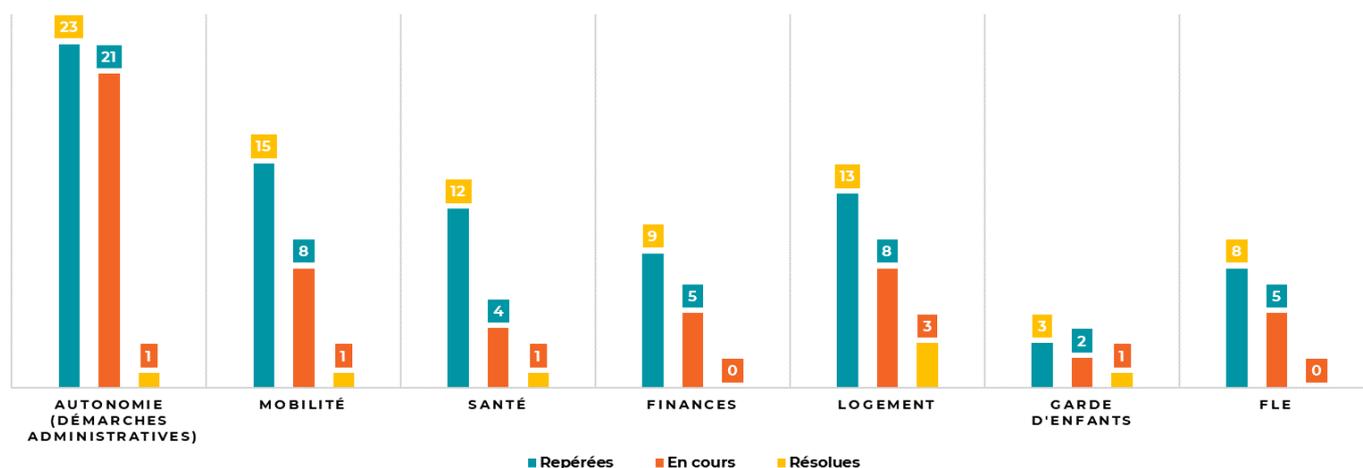
SORTIES POUR AUTRE MOTIF : 6



d) Accompagnement social et professionnel :

d - 1) Accompagnement social :

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Actions mises en place :

Actions individuelles :

- **Accompagnement dans la rédaction et la réalisation d'enquête métier.**
- **Accompagnement ou orientation vers nos collègues de France Services pour amener les salariés vers l'autonomie dans leurs démarches administratives et la prise en main de l'outil informatique** (site France Travail, Caf, méthode de recherche d'emploi...etc)
- **Accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation** en fonction du poste visé, simulation d'entretien d'embauche.
- **Accompagner les salariés dans leur prise de contact avec les entreprises** (dans le cadre de leur candidature à une offre d'emploi, candidature spontanée ou un stage).
- **Suivi de stage des salariés lors des PMSMP** par le biais de rencontre tripartite.
- **Mise en place du « suivi dans l'emploi »** pour sécuriser les prises de poste et consolider le partenariat avec les entreprises au cas par cas.
- **Accompagnement à la mobilité** (accompagnement physique pour apprendre à prendre le bus, lecture de fiches horaires et de lignes de bus).
- **Accompagnement social** (CIDFF, Assistante Sociale de secteur...)
- **Accompagnement santé** (France addiction, SMTI, la PASS, CPAM, Mutuelle...)
- **Logement** (Foyer du Fort, Reliance, CHRS, dossier SIAO avec assistante sociale).

Actions collectives :

- Organisation de « **Café emploi/découverte** » dans les locaux de Montauban Services :
 - **Objectifs** : découvrir des métiers et leurs formations respectives par la mise en relation des salariés avec les entreprises du bassin d'emploi et favoriser la candidature de nos salariés auprès des entreprises qui recrutent.
 - **Préparation** :
 - Contact avec les intervenants pour bloquer une date. Envoi du lieu et du déroulé de la rencontre et accès au site à 4 semaines. Dernier contact la veille ou l'avant-veille pour rappel de l'information
 - Entretien collectif sous forme de jeu de rôle avec les salariés la semaine précédente pour les préparer à la rencontre : préparation des CV et lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche.
 - **Périodicité** : 2 fois par an de 9h à 13h
 - **Conviés** : 3 partenaires / 10 à 12 salariés en insertion présent
 - **Déroulé de la matinée** :
 - 9h : Temps d'accueil des entreprises autour d'un café avec les salariés et les entreprises
 - 9h30 : Présentation collective de chaque entreprise
 - 9h50 : Attribution des bureaux aux entreprises pour les entretiens.
 - 10h-11h30 : Echanges individuels avec les salariés intéressés
 - 11h30-12h : Point individuel : CIP-Entreprises sur les candidatures de la matinée. Présenter lors de cet échanges les divers dispositifs d'intégration des salariés dans les entreprises (contrats passerelles, PMSMP, le suivi dans l'emploi...)
 - 12h - 13h : Retour d'expérience autour d'un repas
 - **Conclusion** : Positionner les entretiens individuels avec les salariés dans les jours qui suivent afin de maintenir la dynamique.
 - **Entreprises ou associations mobilisées** : SMAD 82, AGRI 82, Crit Intérim, Graines et Compétences, Derichebourg Nettoyage, Adequat (Onsite GXO)

- **Organisation de visites d'entreprise en petit groupe de salariés** :
 - **Objectifs** : Découvrir les entreprises du bassin d'emploi qui recrutent (postes de travail, métiers proposés, conditions d'embauche, intégration dans la structure, mise en situation...)
 - **Périodicité** : 5 fois par an
 - **Conviés** : 5 salariés
 - **Entreprises mobilisées** : Lactalis, Denjean Logistique, Action, Easydis

- **Atelier d'inclusion numérique** :
 - **Objectifs** : Développer des capacités langagières numériques / Développer des compétences et connaissances numériques / Renforcer la confiance liée à l'usage numérique
 - **Périodicité** : 6 séquences, de 3h par groupe, renouveler tout au long de l'année
 - **Conviés** : 6 salariés

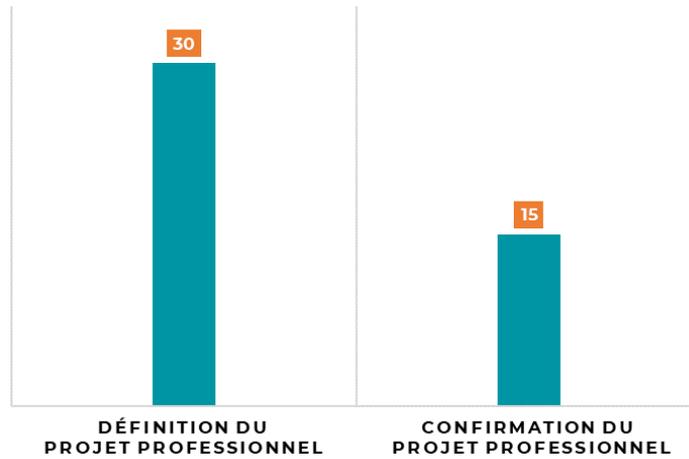
- **Atelier Proxi :**
 - **Objectifs :** Sensibilisation aux thématiques d'hygiène de santé (Hygiène de vie, dépistage et prévention des cancers masculins)
 - **Périodicité :** 2 fois par an
 - **Conviés :** 6 salariés

- **Atelier socio-esthétique :**
 - **Objectifs :** Se reconnecter à leurs ressources personnelles, tant au niveau de l'apparence que dans le domaine de la valorisation et de l'estime de soi. Favoriser la resocialisation, la réinsertion sociale et professionnelle avec des temps d'échange et de partage. Leur donner l'envie de prendre soin d'eux, de leur corps, et de leur permettre de prendre confiance en eux, en la vie.
 - **Périodicité :** 3 fois par an
 - **Conviés :** 6 salariés

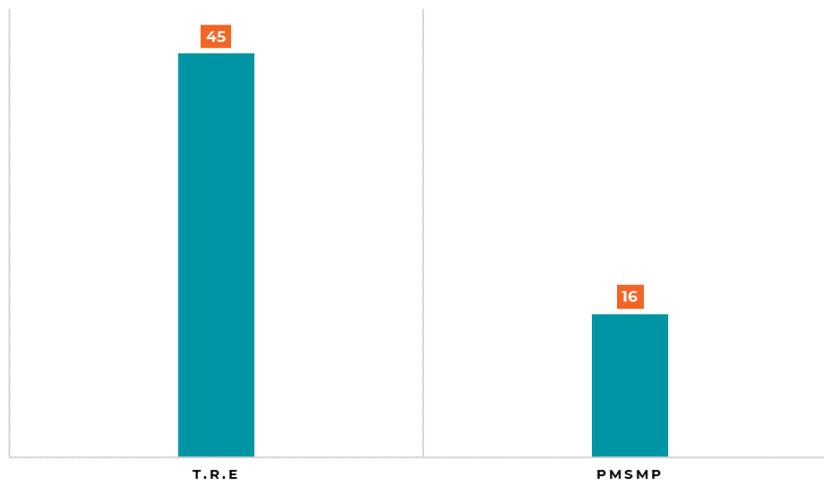
- **Atelier "mes motivations, mes qualités" :**
 - **Objectifs :** Identifier ses qualités et compétences par le regard croisé des pairs.
 - **Périodicité :** 2 fois par an
 - **Conviés :** 6 salariés

d - 2) Accompagnement professionnel : 49 personnes concernées

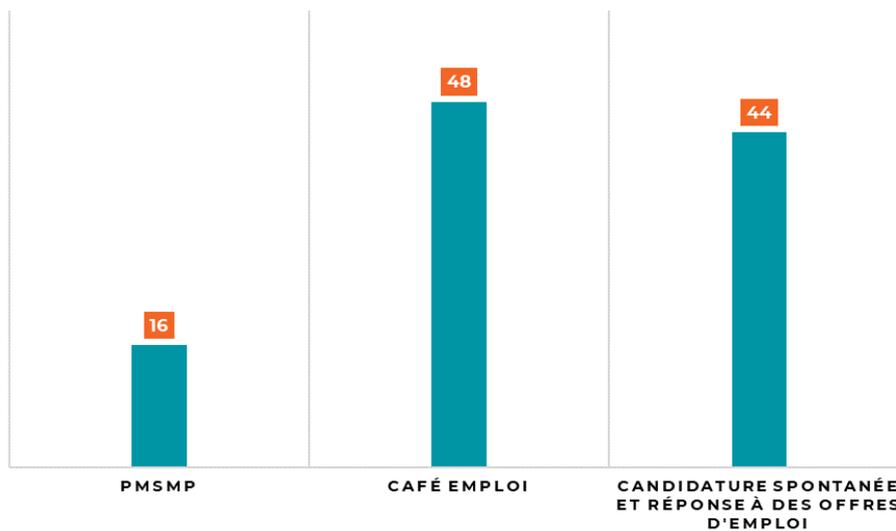
ACTIONS DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI



ACTIONS LIÉES À LA RÉALISATION DU PROJET À L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI



NOMBRE DE MISE EN RELATION

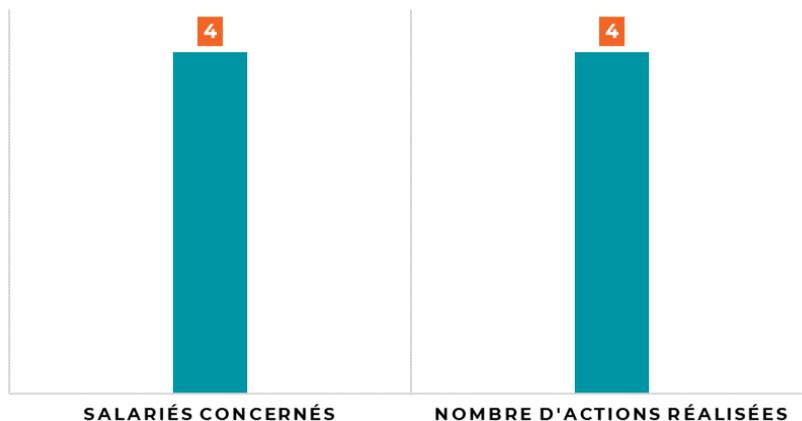


• **Missions :**

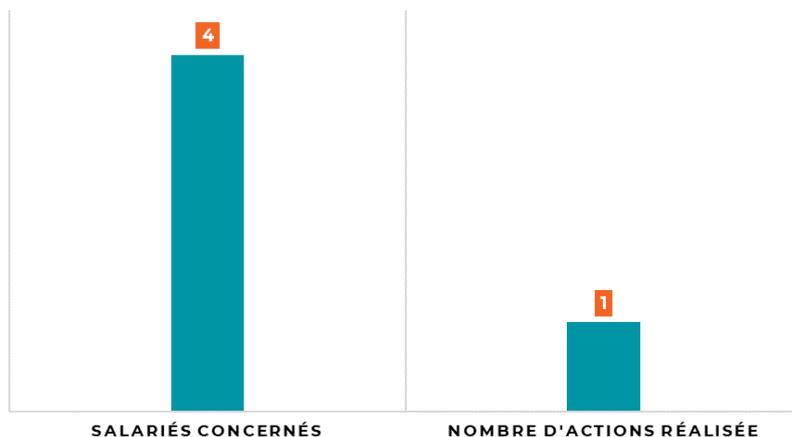
- Cette année, **trois salariés ont effectué des missions sur des temps ponctuels afin de développer de nouvelles compétences et/ou de pérenniser un emploi.**
- **Agent d'entretien polyvalent** avec le **Conseil Départemental**
- **Missions agricoles** par le biais de **Graines et Compétences**
- **Agent de production** avec **Ingram**

d - 3) Formations réalisées au 31/12/2022

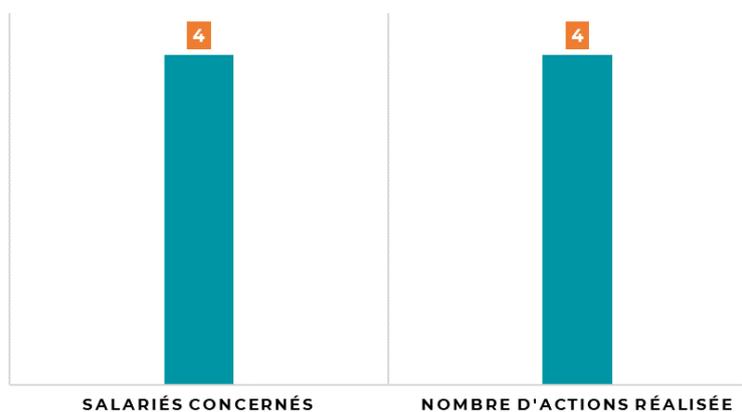
**ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF FLE VIA CIBC
AVEC L'AFPA**



**ENTRÉE EN FORMATION QUALIFIANTE INHNI -
LAVEUR DE VITRE**



**ENTRÉE EN FORMATION QUALIFIANTE ECF -
PERMIS B**



- **Sensibilisation : Risque aux conduites addictives :**
 - **Objectifs :** Prendre conscience des risques provoqués par les conduites addictives au travail. Répondre aux obligations réglementaires : mettre en place un plan d'action.
 - **Conviés :** 6 salariés permanents
 - **Durée :** 2h

- **Sensibilisation : Le travail sur écran :**
 - **Objectifs :** Prendre conscience des risques provoqués par le travail sur écran. Découvrir les bonnes pratiques de prévention : postures, exercices d'étirements et adaptation de votre poste.
 - **Conviés :** 1 salarié permanent
 - **Durée :** 1h30

- **Stage de formation : La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours :**
 - **Objectifs :** Modifier le regard de l'accompagnant sur la personne accompagnée
 - **Conviés :** 3 salariés permanents
 - **Durée :** 2 journées

- **Sensibilisation : Addictologie (CSAPA Addiction France) :**
 - **Objectifs :** Connaître les structures ressources en addictologie pour favoriser l'orientation.
 - **Conviés :** 2 salariés permanents
 - **Durée :** 3h

- **Sensibilisation : Addictologie (CSAPA Addiction France) :**
 - **Objectifs :** Sensibilisation aux différents types d'addictions.
 - **Conviés :** 2 salariés permanents
 - **Durée :** 3h30

- **Formation à l'utilisation d'Electro composteur (Upcycle) :**
 - **Objectifs :** Utilisation de la machine et produire du compost.
 - **Conviés :** 3 salariés
 - **Durée :** 3h

e) Bilan de l'activité au 31/12/2022

Point forts de cette année :

- **Adhésion et participation au dispositif SEVE EMPLOI 2** ayant permis de **mobiliser** l'ensemble des **encadrants** du **chantier d'insertion** autour du projet professionnel des salariés et la mise en place du suivi dans l'emploi.
- **Pérénnisation des rencontres salarié/entreprise** dans les locaux de la structure.
- Plusieurs **visites d'entreprises accompagnés des salariés.**
- **Multiplication des bilans et suivis tripartites.**
- **Consolidation des partenariats et augmentation** du nombre d'entreprises partenaires
- **Mise en place de nouveaux ateliers à destination des salariés (CDDI),** inclusion numérique, atelier socio-esthétique, atelier proxi santé etc..

Difficultés rencontrées au cours de l'année :

- **Langue française :** difficultés de prise en charge et de conciliation du planning des salariés et des centres de formation proposant du FLE.
- **Addictologie :** difficultés d'accompagner des salariés ayant des conduites addictives qui sont dans le déni de leur consommation et par conséquent ne mettant pas de sens dans une démarche de soins.
- **Logement :** difficultés d'accompagner les salariés n'ayant pas de domicile. Les longs délais d'obtention d'un logement ne permettent aux salariés de prioriser le projet professionnel.
- **Administratif :** Difficultés rencontrées par nos salariés dans leur démarche de renouvellement de titre de séjour ou récépissé

Partenariats formalisés :

- Tarn-et-Garonne Habitat
- PROMOLOGIS
- SNCF
- MESOLIA
- Suez Déchetterie Montauban
- Like Interim
- Atelier 82
- Derichebourg Nettoyage
- Escrieut Propreté
- V Entretien et Propreté
- Adequat Onsite (Base Action)

Perspectives pour l'année 2024 :

- **Ajouter des ateliers collectifs, au sein de la structure, axés sur l'emploi.**
- **Organiser des journées "Portes Ouvertes"** dans nos locaux **pour les différents prescripteurs.** Présenter les différentes activités supports, les actions menées et le projet global du chantier d'insertion.
- **Organiser des demi-journées à destination des entreprises sur le terrain,** parcours prévu pour **découvrir les salariés sur le poste de travail.**
- **Événement : paroles d'anciens salariés venant témoigner de leur passage à Montauban Services et de leur sortie dans l'emploi.**

A - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

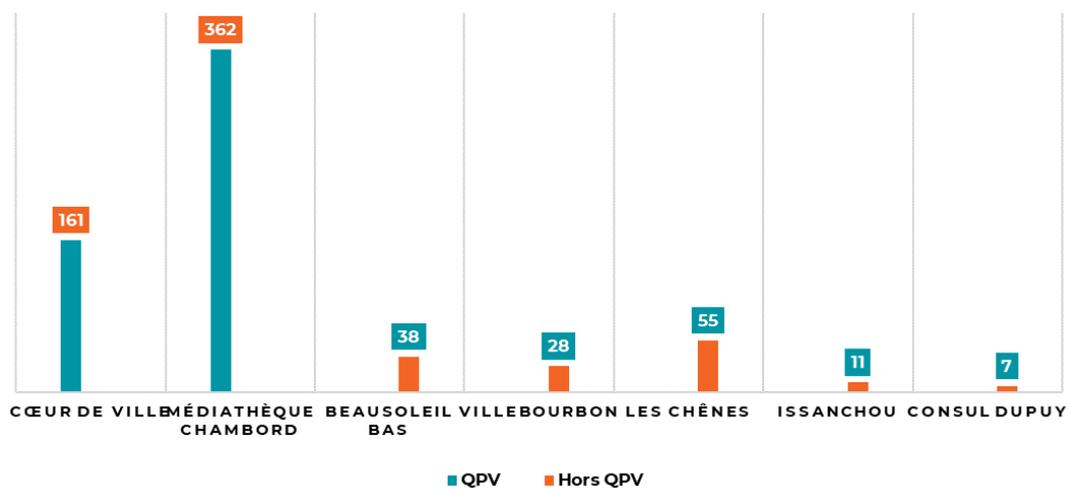
a) Gestion urbaine de proximité :

662 bénéficiaires en 2023

Objectifs de l'action :

- Etre l'interface entre les habitants et l'ensemble des acteurs institutionnels/ collectivités/ associatifs/bailleurs etc.
- Favoriser l'accès à l'emploi au sein de la régie de quartiers pour participer à l'amélioration du cadre de vie et contribuer à leur insertion professionnelle
- Mettre en place des actions favorisant le développement de la citoyenneté
- Rencontrer évaluer les besoins des habitants, en particulier en matière d'accès aux droits et d'accès au numérique
- Remedier au sentiment d'abandon et de relégation par les populations des quartiers prioritaires
- Prévenir et aider la résolution de petits conflits de la vie quotidienne

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



Le nombre de bénéficiaires de cette action a été plus important du fait de la participation de la médiatrice à des actions collectives de sensibilisation sur :

- L'accès aux soins avec le CLS sur différents évènements (village santé diabète, journée CPAM ...)
- Au tri des déchets (60 personnes mobilisées en partenariat avec les associations du quartier, Suez et le sirtomad)

L'émergence de **nouveaux besoins** comme l'accès aux droits des étrangers a grandement mobilisé la médiatrice qui fait office de personne ressource sur ce type de démarche.

Enfin, les **sollicitations dans le cadre du NPRU sur la cité Chambord** (relogement des habitants, action appareil jetable / mémoire du quartier de Chambord) pour de

la médiation TGH/ Habitants expliquent aussi la hausse du nombre de bénéficiaires sur l'année 2023.

La **polyvalence, la présence de la médiatrice sur le QPV Médiathèque/Chambord** et la facilité d'accès à ses services (notamment dans son bureau de la MDA et lors de ses maraudes) favorisent la création du lien social.

Les points forts de l'action :

- La **médiation sociale** menée **sur le terrain en prise directe avec l'habitant** pour **l'accompagner le changement notamment dans le cadre du NPRU de Chambord** est un **atout majeur** dans l'amélioration du cadre de vie et dans la cohésion sociale du quartier.

- La **bonne connaissance des différents acteurs institutionnels et privés** permet un travail effectif de médiation et de mise en lien et facilite la résolution des situations conflictuelles ou problématiques.

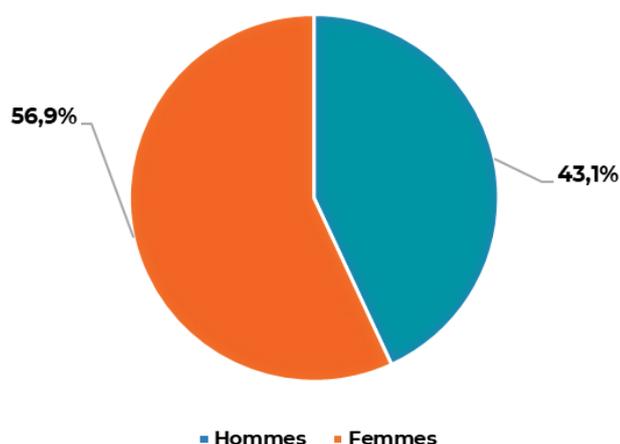
- La **confiance construite** jour après jour sur le terrain est un gage de réussite dans la **résolution des problématiques de mieux vivre ensemble et de cohésion sociale sur le QPV.**

- La **forte capacité de mobilisation** dont fait preuve la médiatrice est un facteur majeur de réussite des actions de sensibilisation (santé, environnement, citoyenneté) **menées en partenariat avec les services de la politique de la ville et les associations œuvrant sur le QPV.**

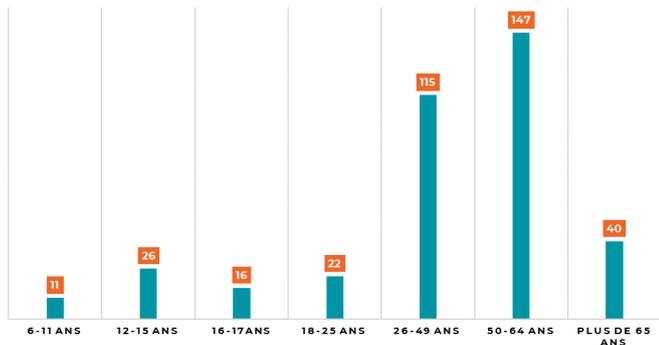
Les points faibles de l'action :

- Nous rencontrons une **difficulté dans la médiation avec certains publics** (ados et jeunes adultes) qui fréquentent peu l'espace public en journée et **qui génère des problèmes de voisinage dont les répercussions impactent le travail de la médiatrice.**

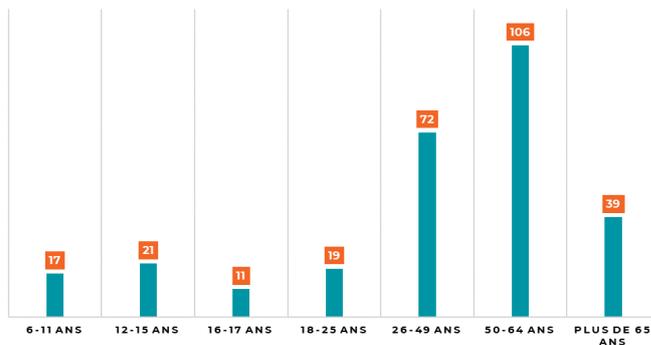
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



TRANCHES D'ÂGE FEMMES



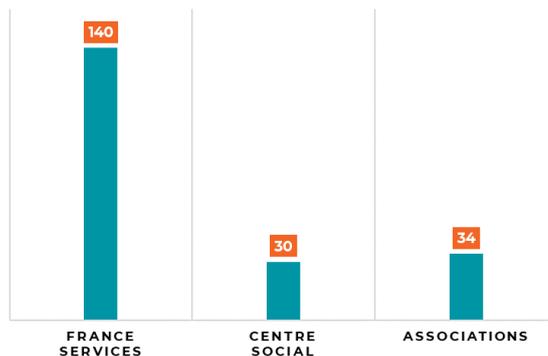
TRANCHES D'ÂGE HOMMES



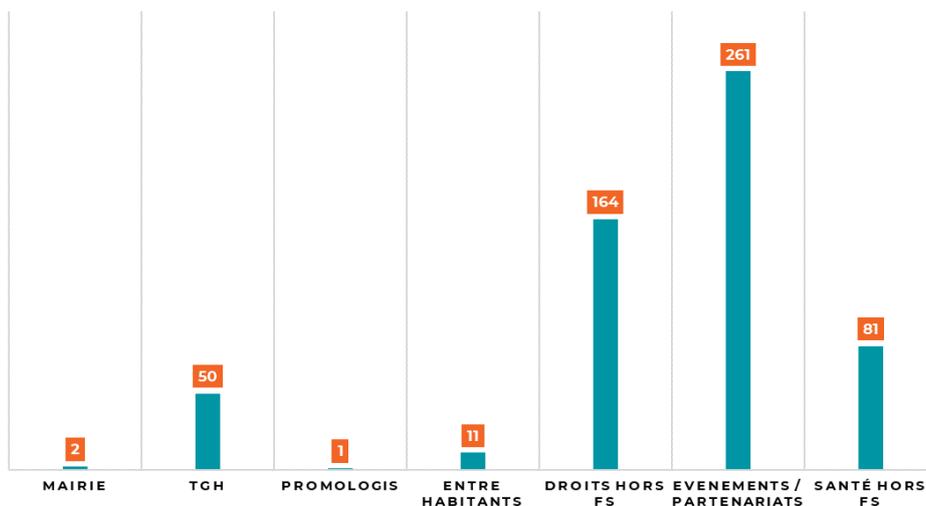
ORIENTATION PAR



ORIENTATION VERS



NATURE ET NOMBRE DES DEMANDES DE MÉDIATION



52 accompagnements sur site

Effets constatés :

- Les habitants ont **repéré** la médiatrice **personne ressource** et savent la **solliciter selon leur besoin**.
- Les habitants **viennent plus nombreux** sur la **permanence** de la médiatrice sur la **MDA**.
- Les **orientations** et **accompagnements physiques vers les institutions** et services publics sont facilités
- Le travail de la médiatrice **facilite l'accès aux droits**, aux **services publics** et la **résolution des problèmes** de voisinage sur le QPV.

Observations :

- Nous avons constaté qu'un **nombre croissant d'habitants de nationalité étrangère** rencontrent des **difficultés dans les démarches de demandes de titre de séjour** auprès de la Préfecture et se tournent vers notre médiatrice afin de réaliser ses démarches (les démarches ANEF étant exclues du panel de services des France Services).

- Certains **habitants**, notamment ceux en situation d'**illettrisme et d'illectronisme**, subissent des **ruptures de droits** (rupture de contrats de travail, suspension des aides sociales, ...) qui **précarisent encore plus leurs situations sociales**.

- Nous essayons tant bien que mal de **soutenir ces populations en leur apportant un soutien dans ces démarches très complexes au demeurant**.

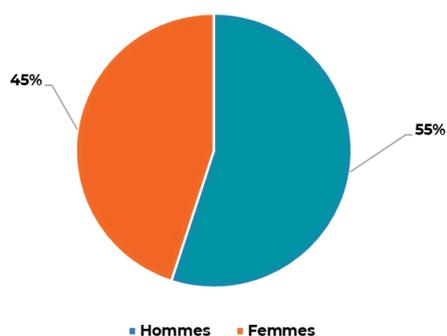
b) Jardins partagés :

16 jardiniers adhérents soit **40 ayant droits (conjointes et enfants)** pour 14 parcelles. Ce jardin partagé est animé par Nadia IDRISSI, agent de médiation.

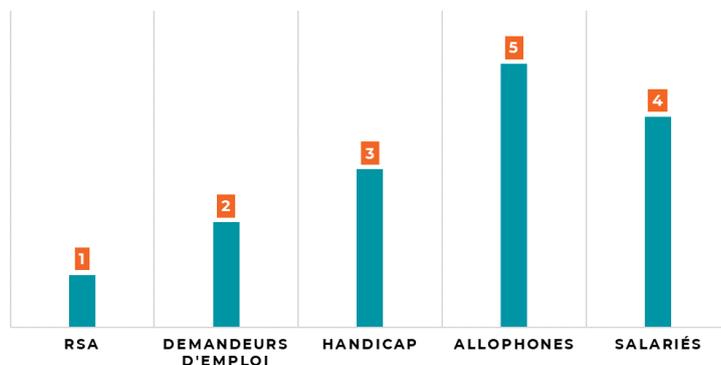
Objectifs de l'action :

- Favoriser le **développement du lien social** et **améliorer le cadre de vie**

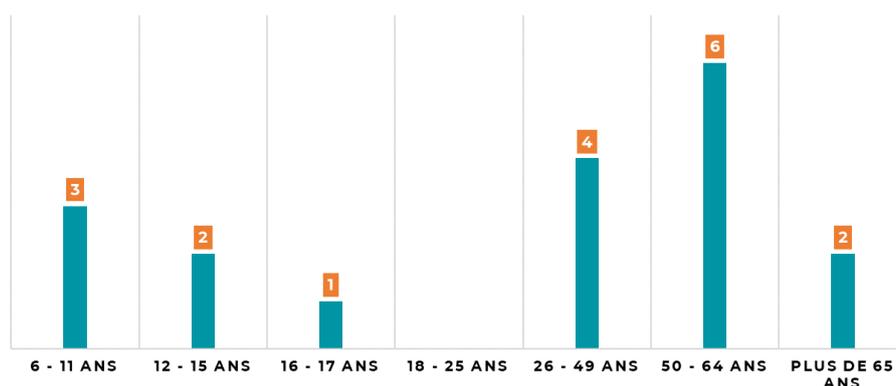
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



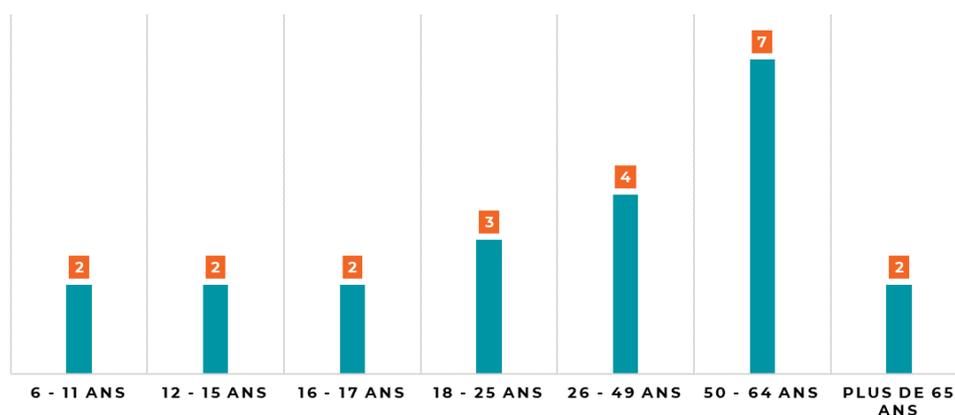
TYPE DE PUBLIC PRIORITAIRE



TRANCHES D'ÂGE FEMMES



TRANCHES D'ÂGE HOMMES



Les points forts de l'action :

- L'action a permis de **renforcer les liens sociaux en encourageant l'interaction entre les jardiniers**. Ils **s'entraident, échangent** sur les techniques de cultures et **partagent** leurs savoirs faire, leurs connaissances et ressources.

- Les jardiniers résidents **participent ensemble à l'entretien des parties communes, du matériel mis à disposition**. Ils sont **solidaires** quand un membre de la communauté est absent, les autres jardiniers prennent le relais sur l'entretien de sa parcelle. Les jardins **ajoutent de la verdure et de l'esthétique à l'environnement urbain**, créant des espaces agréables et attractifs et améliorant ainsi le cadre de vie des résidents.

- Cela contribue à la **réduction du stress**, à **l'amélioration du bien-être mental et à la rupture avec l'isolement**. De plus, les jardins urbains permettent aux jardiniers de **cultiver leurs propres fruits, légumes et herbes**, offrant ainsi un accès direct à des **produits frais et locaux**. Cela favorise une **alimentation plus saine et contribue à moindre échelle à la sécurité alimentaire**.

- Les jardins partagés sont des **espaces inclusifs** qui accueillent des participants de divers horizons, **favorisant ainsi l'inclusion sociale et la diversité au sein de la communauté**. Les jardiniers adoptent ainsi un **mode de vie active** entre une activité physique légère mais aussi une **participation active à la vie sociale de leur quartier**.

- Le **travail de médiation** effectué a permis aussi de **mobiliser les résidents sur les réunions consultatives** pour la rédaction du nouveau contrat de ville. De plus, sur le **projet NPRU** qui concerne le quartier de Chambord, les **jardiniers ont participé à l'action de recueil de la mémoire du Quartier avec le photographe Arnaud CHOCHON** en organisant avec Montauban Services le **petit déjeuner et l'accueil des partenaires institutionnels (TGH, Grand Montauban...)**

- La majorité des **jardiniers ont participé activement aux échanges sur le devenir de leur quartier**. Ils se sentent **valorisés et écoutés**.

Les points faibles de l'action :

- **L'absence d'un local** proche des jardins et adapté pour accueillir les jardiniers pour les ateliers est un frein à leur participation régulière.
- De plus, **l'activité étant saisonnière**, il est plus **difficile de mobiliser** les adhérents **l'hiver** lorsque l'activité est en baisse.
- Les plus **mobiles** viennent à **la Fabrik'** pour participer aux **ateliers**.
- Le **nombre limité de parcelles** ne nous **permet pas de répondre** favorablement aux demandes de parcelles. A voir lors du NPRU Chambord s'il existe des possibilités d'extension des jardins.

4 ateliers coanimés avec TERREAUCIEL sur le **compostage**, le **travail de la terre**, les **cultures de saison** et les **engrais verts** avec **en moyenne 8 participants**

12 animations conviviales (goûter partagé, repas ...) **regroupant les habitants et les partenaires de la régie** ont rassemblé en **cumulé environ 120 personnes** sur ce lieu de socialisation.

Effets constatés :

- Les habitants se sont **saisis des ressources mises à disposition** et ont **investi le lieu** par leur présence et **leur engagement dans le respect du cadre** coconstruit lors des réunions de médiation.

- Cette **relation de confiance** tissée avec **Montauban Services** a permis de **créer des passerelles** vers les autres services de la régie ce qui a permis de résoudre des problématiques d'ordre social (orientations vers la FS, la Fabrik, insertion vers l'emploi et accès aux soins...)

- Aussi, **les habitants et les jardiniers sont parties prenantes pour transmettre leurs savoirs** (expérience réalisée dans le cadre des jardins partagés), **bénéficiaire de temps d'informations collectifs autour de l'environnement, la santé, l'alimentation, la cuisine etc.**

- Ce **lieu de socialisation** et la **médiatrice** sont **bien repérés** par les jardiniers et plus globalement par les habitants de Chambord, **permettant ainsi de poser des bases solides** pour un travail de médiation sociale lors du démarrage de la réhabilitation du quartier de Chambord.

- Nous constatons donc que les **habitants** se sentent **moins isolés** et que des habitants peu actifs dans la vie sociale du quartier s'investissent davantage. (Participations citoyennes aux échanges contrat de ville et NPRU)

- **Aucune dégradation** ou **malveillance** contre les jardins partagés ne sont à déplorer sur les jardins, **preuve que le travail de médiation** a porté ses fruits et que le projet est respecté par les habitants.

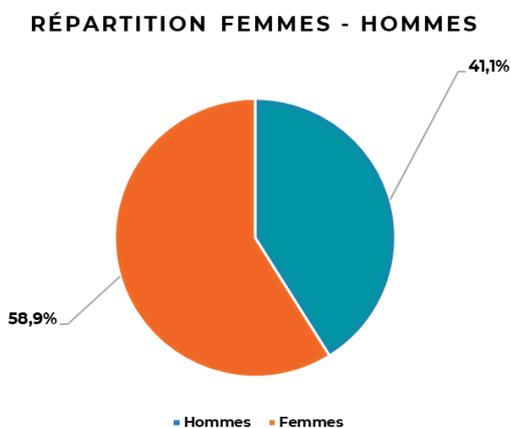
B - COHESION SOCIALE

a) L'Oustal:

1169 jeunes en 2023

Objectifs de l'action :

- Proposer un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 6 à 25 ans
- Favoriser le bien-être physique et affectif des jeunes
- Favoriser l'expression et la citoyenneté des jeunes
- Favoriser l'accès de tous aux loisirs, activités culturelles, aux vacances
- Sensibiliser les jeunes sur les risques liés à internet au travers de la charte de bonne conduite
- Favoriser l'autonomie des jeunes



Actions et activités :

- **Vacances d'hiver : Du 20 Février au 24 Février 2023**
 - Sortie à la patinoire de Blagnac
 - Création d'éponge démaquillante
 - Course d'orientation culturelle à Toulouse
 - Création crème hydratante

Groupe de 7 jeunes
- **Vacances de printemps : Du 24 Avril au 28 Avril 2023**
 - Customisation boîte à bijoux
 - Activité cuisine
 - Sortie équitation

Groupe de 6 jeunes
- **Mercredi 31 Mai 2023**
 - Sortie à la préfecture, Promotion des JOP 2024 et du sport pour tous

Groupe de 11 jeunes

- **Du 3 au 6 Juillet 2023**

- Mucem - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- Balade a bateau dans les calanques de cassis + baignade
- Journée visite du camp des milles

Groupe de 5 jeunes

- **Du 10 au 17 Juillet 2023**

- Préparation de la Kermesse : Création de jeux
- Customisation

Groupe de 9 jeunes

- **Mardi 18 Juillet 2023**

- Installation de la Kermesse
- Rangement après la Kermesse

Groupe de 9 jeunes

- **Du 24 au 28 Juillet 2023**

- Accrobranche a Montech
- Course d'orientation
- Narbonne plage
- Cinéma CGR

Groupe de 6 jeunes

- **Du 24 au 28 Juillet 2023**

- Cinéma en plein air à Monplaisir

Groupe de 30 jeunes

- **Vacances de la toussaint : Du 23 au 3 Octobre**

- Ufolep
- Journée Ufostreet (16 jeunes)
- Sortie culturelles sous forme de course d'orientation a Toulouse
- Cuisine tiramisu
- Cuisine tourte au poulet

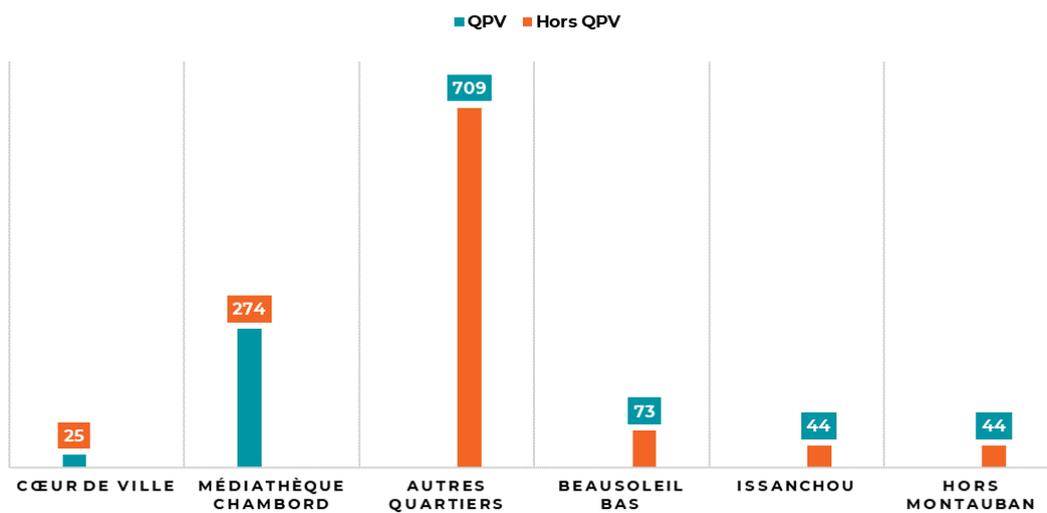
Groupe de 6 jeunes

- **Vacances de Noël : Du 26 au 29 Décembre 2023**

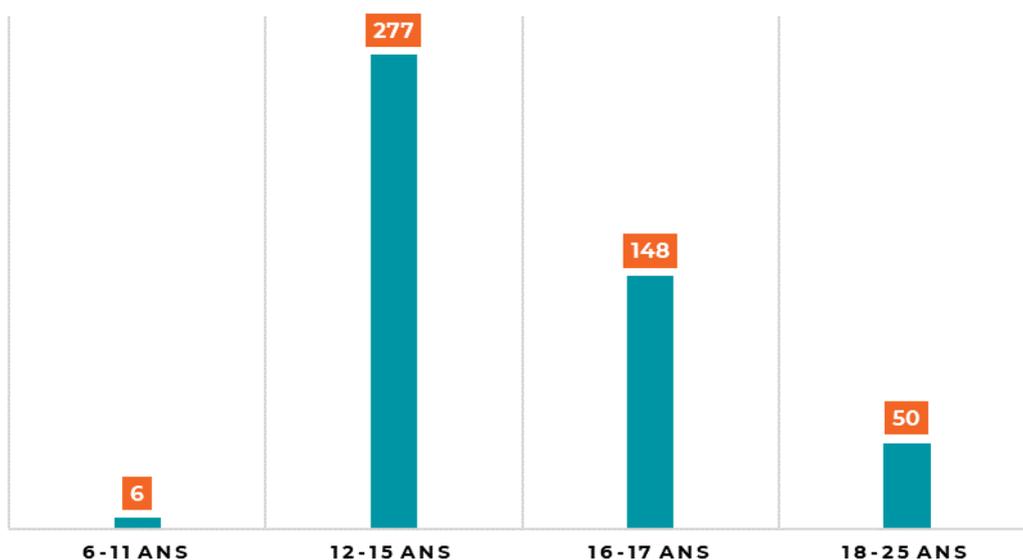
- Cuisine Raclette
- Concours de cupcake
- Pétanque
- Argile
- Patinoire de Blagnac

Groupe de 7 jeunes

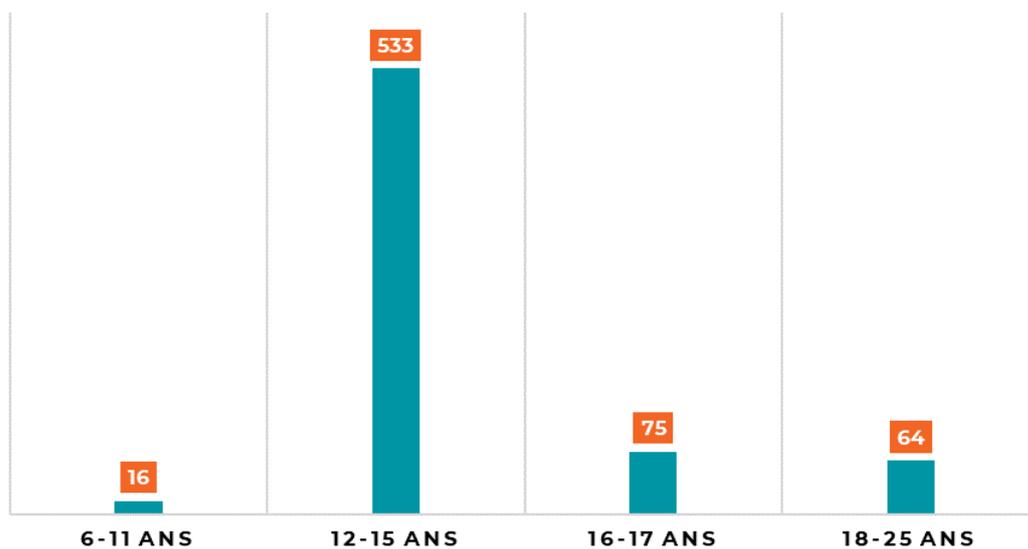
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



TRANCHES D'ÂGE HOMMES



TRANCHES D'ÂGE FEMMES



b) Ateliers Sensi'tech

82 familles ont été reçues pour des ateliers Sensi'Tech

- o **94 adolescents** de 11 à 12 ans
- o **84 adultes**

73 % sont issu·e·s d'un QPV

9 professionnels susceptibles d'accompagner un public similaire ont pu observer et participer à certain atelier

6 dates ont été retenus en 2023 pour rencontrer les familles (à chaque fois 3 créneaux horaires pour laisser le choix)

Moins de 10 personnes par atelier pour garder de la pertinence

Contenu des ateliers :

- **Soutien à la parentalité** avec notamment découverte et présentation de structure présente dans le secteur (MDA 82 ; ASEC ; MAJ ; Montauban Services + promeneur du Net) pour répondre à tout type de question émergente lors des ateliers

- **Voici les différentes thématiques / question abordés lors des ateliers :** Que va apporter un outil numérique à la maison ; Qu'est-ce qu'un écran ; La confrontation au écran dans notre quotidien ? Les avantages et inconvénients des écrans, par catégorie (Film / Séries + Réseaux Sociaux + Jeux Vidéo Smartphone) ; Réduire notre temps d'écran ; La lumière bleue produite par les écrans, les problèmes de sommeil provoqué par les écrans ; Débat entre parent sur la gestion des écrans à la maison ; Conseil à de futurs parents.

- **Possibilité pour les parents de se former au numérique** via des ateliers individuels et / ou collectif accessible gratuitement.

- **Un suivi individuel est proposé à chaque famille** qui le souhaite à la fin du prêt, avec la **possibilité d'acheter un ordinateur (Ordi'Sol)**

- **Propositions de RDV individuel** pour répondre au question spécifique des parents, sur la mise en place de contrôle parental notamment.

- **A la fin du prêt**, chaque famille a la **possibilité de faire un retour anonyme** sous forme de jeu sur le prêt et les ateliers mis en place afin de pouvoir nous améliorer

Evaluation globale de la démarche :

- Des **ateliers rodés et peaufinés chaque années**, une bonne organisation nous permet d'être en contact régulier avec les familles. La **présence d'une personne qui peut traduire en langue arabe est un vrai plus pour les parents ayant une maîtrise du français moins importante**. Grace aux ateliers, des parents ont pu échanger leur coordonnées.

Freins :

- **Manque de matériel très présent**, les ordinateurs ont minimum 3 ans et avec une utilisation intensive des familles, ils sont **moins performant pour les années à venir**. Chaque année, des ordinateurs reviennent défectueux et ne peuvent pas être réparés et donc ne peuvent plus être mis à disposition d'autre famille. **Des moyens humains plus important nous permettrai de proposer un suivi encore plus poussé et plus présent pour chaque famille.**

Autre :

- **Toutes associations travaillant avec un public issu·e·s d'un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville est automatiquement prescriptrice et reçoit notre fiche en début d'année scolaire.** Il en est de même pour les collèges Réseau d'Education Prioritaire. Les prêts d'ordinateurs ou tablette se font sur l'année scolaire

c) La Poste des Chaumes

25 656 usagers à la Poste des Chaumes en 2022

Objectifs des actions :

- **Faciliter l'accès aux services** de La Poste des usagers en situation de vulnérabilités, grâce à la mise en oeuvre d'un **accompagnement individualisé de ces derniers**.

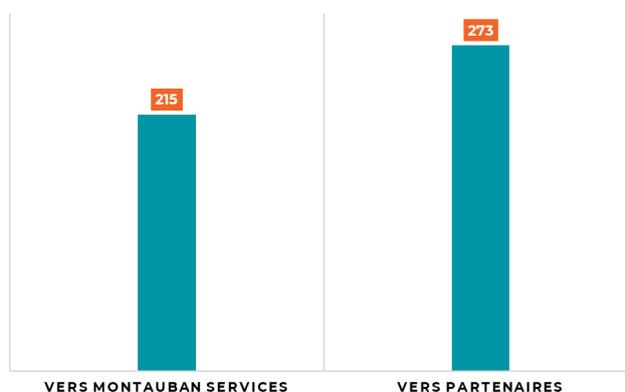
579 heures de présence des médiatrices

75 heures de travail administratif (hors temps de médiation)

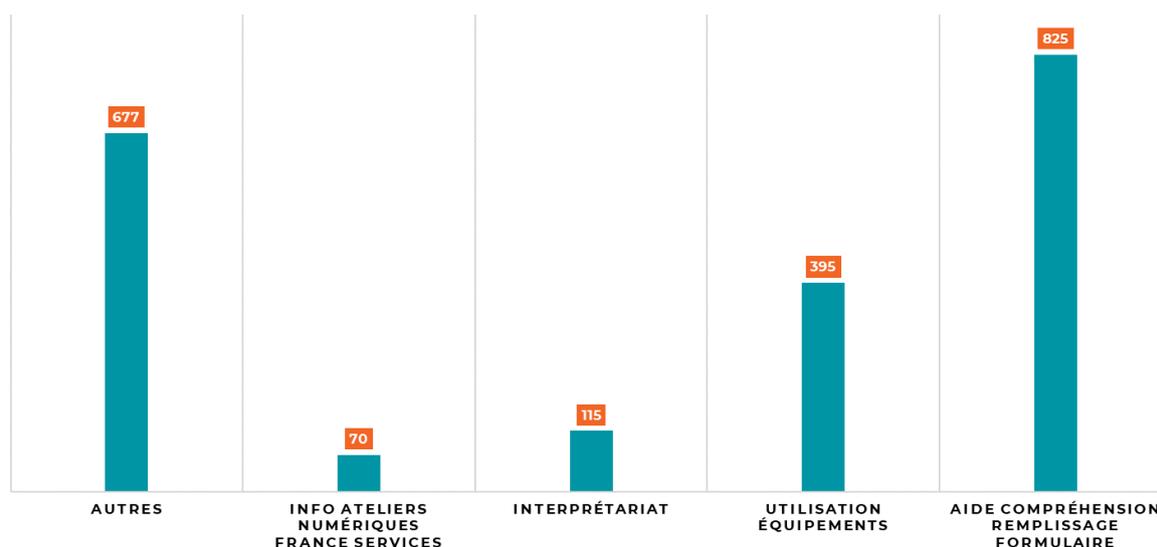
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



ORIENTATIONS



TYPES DE DEMARCHES REALISEES



d) Médiation Sociale :

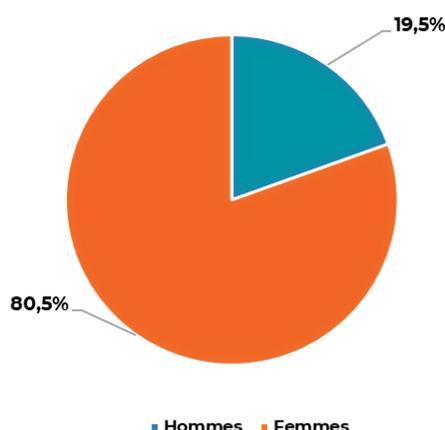
d -1) Médiation sociale Moissac

522 personnes accompagnées en 2023

Objectifs des actions :

- Favoriser l'accès aux droits des "invisibles"
- Soutenir la fonction parentale pour favoriser la réussite scolaire des élèves
- Lutter contre les réseaux claniques

RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



Descriptif de l'action réalisée :

- La médiatrice sociale a **soutenu** les **populations repérées** par les acteurs éducatifs de la Cité Scolaire François Mitterrand à Moissac, **grâce à 'l'aller vers'**, ce qui lui a **permis d'orienter les publics en fragilité vers** les **partenaires adéquats** pour **résoudre** par exemple des **situations de non-recours** dans l'accès à leurs droits : logement, emploi, santé...

- Aussi, la médiatrice sociale, a **accompagné les publics dans la compréhension des démarches administratives** et/ou **la réalisation de ces dernières** : lecture, rédaction d'un courrier, prise de RDV, démarche ANEF, CPAM

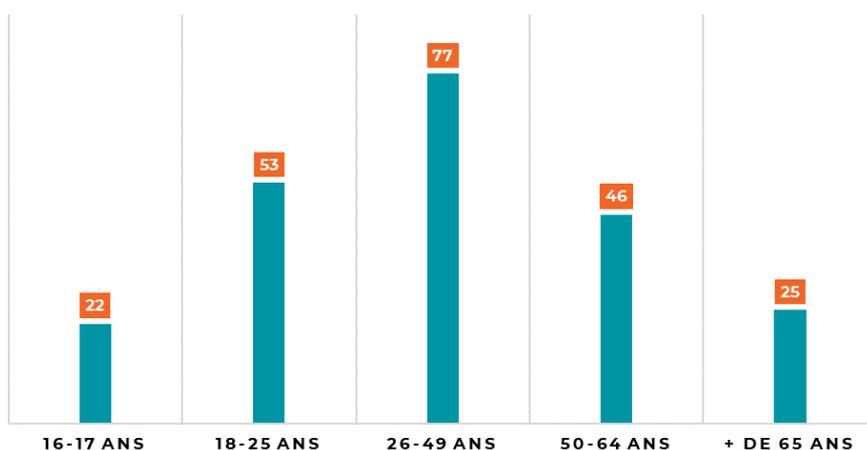
- Afin de rendre autonome les publics qu'elle accompagne, la médiatrice sociale a mis en œuvre, **tous les mercredis matin, des ateliers d'inclusion numérique en partenariat avec la FCPE**, afin de permettre aux bénéficiaires de l'opération de **développer les compétences numériques nécessaires** pour accéder à leurs droits, mais également accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

- La **médiatrice sociale** a aussi permis de **faciliter le dialogue entre les services de l'éducation nationale** et les **familles des élèves**, en faisant office d'interprétariat, d'intermédiaire (repérer des situations difficiles et alerter l'assistante sociale...), ce qui a permis de répondre à l'objectif : **soutenir les parents pour favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant.**

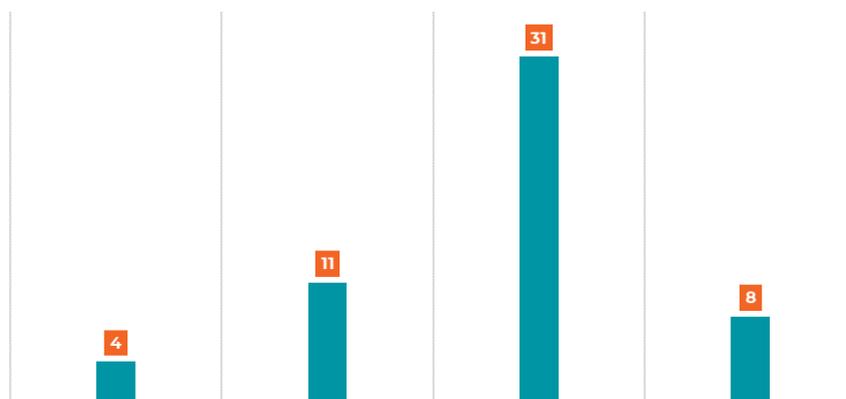
- L'**équipe éducative** s'est également **appuyée sur la médiatrice sociale** pour **favoriser les échanges** avec les **parents** et **éviter parfois une situation de décrochage scolaire de l'enfant.**

- De plus, la médiatrice sociale a mis en œuvre des **ateliers favorisant le développement des liens sociaux entre les habitant.e.s,** et le **soutien de la fonction parentale,** en proposant des ateliers tel que la marche, des repas partagés...

TRANCHES D'ÂGE FEMMES



TRANCHES D'ÂGE HOMMES



9 partenaires impliqués dans le projet : Escalé Confluence, FCPE, Education Nationale, Proxi Santé, Bouger pour s'en Sortir, UFOLEP, Assistantes Sociales MDS, La Ligue contre le cancer, le contrat local de santé

1044 démarches réalisées

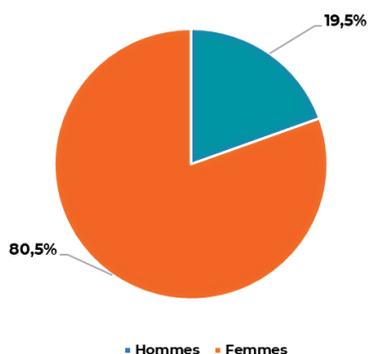
485 participations à des ateliers collectifs

277 bénéficiaires en 2023

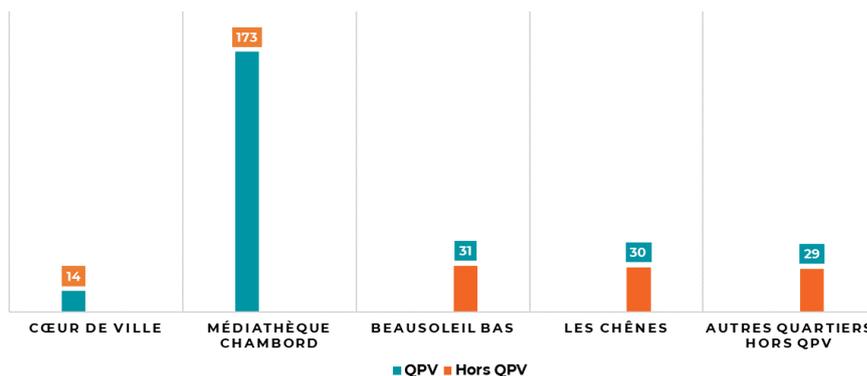
Objectifs des actions :

- Favoriser le développement des liens sociaux entre habitants l'émergence d'initiative citoyenne, et l'accès à des activités socioculturelles, grâce à l'émergence de lieux dédiés.

RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



- Les médiatrices ont proposé tout le long de l'année **2 ateliers collectifs hebdomadaires et organisés des permanences de pied d'immeuble.**

- **Habitantes du QPV**, nos médiatrices ont un **fort pouvoir de mobilisation** et le **porte à porte** réalisé lors du **démarrage de l'action** a porté ses fruits en termes de fréquentation

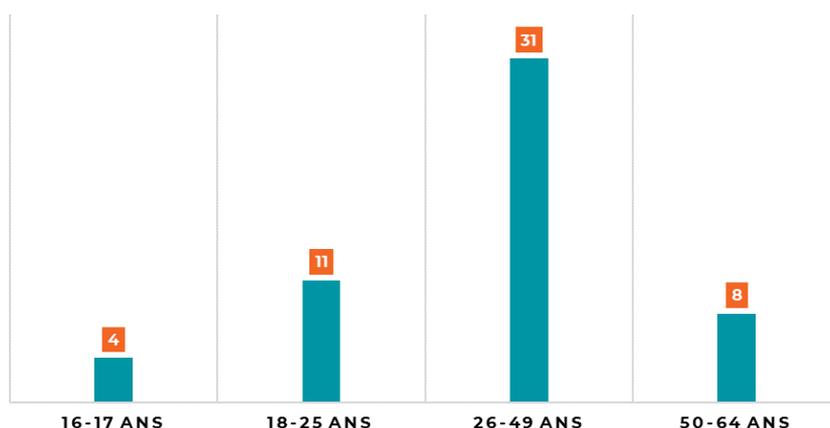
- La **situation stratégique** de la Fabrik' au coeur des Chaumes **facilite son accessibilité aux habitantes**

- L'organisation de **sorties collectives à caractère culturel et ludique** durant le **quartier d'été 2023** (cap découverte, régie en scène à Paris...) explique l'écart entre le réalisé et le prévisionnel.

TRANCHES D'ÂGE FEMMES



TRANCHES D'ÂGE HOMMES



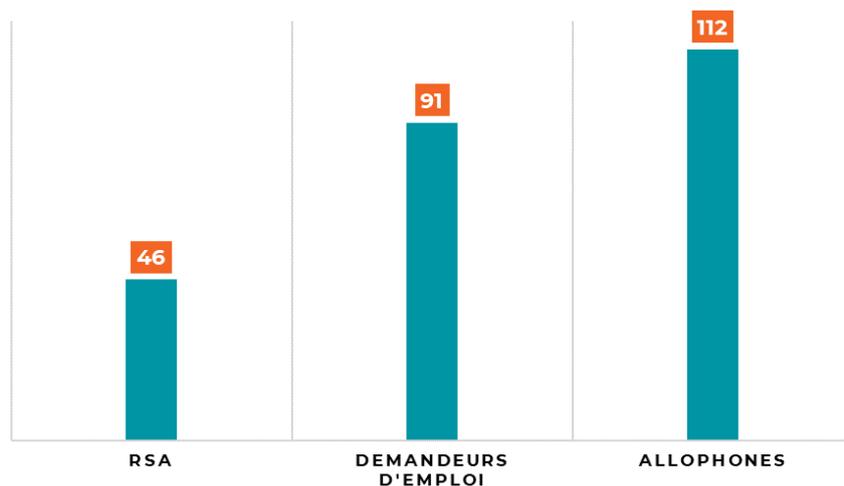
Les points forts de l'action :

- **Les médiatrices vont à la rencontre des habitants afin de faire émerger des solutions** dans la double approche de l'aller vers et du faire avec les bénéficiaires.
- Elles sont **bien repérées par les habitants** et la **Fabrik est idéalement située** au cœur du quartier des Chaumes.
- Cet appartement est **entièrement équipé** pour mettre en œuvre des ateliers collectifs (8 personnes maximum) sur les thématiques coconstruites avec les bénéficiaires.
- Les **activités supports retenues** pour 2023 ont été :
 - **La cuisine du monde** où les **participants échangent** sur la culture culinaire de leur pays d'origine et se **transmettent les recettes en cuisinant**. Ce temps donne lieu à un repas partagé avec au menu la recette du jour.
 - **La couture** : les bénéficiaires **apprennent à maîtriser** les différentes techniques de couture (Salima ayant été longtemps coutière professionnelle). Ce **projet** couture mené **en collaboration avec La Ligue Contre le Cancer**, a permis de réaliser des coussins pour les enfants malades du Cancer, hospitalisés au CH de Montauban.
- Ce lieu est devenu un **espace de socialisation** où la **parole des habitants est recueillie**, traduite en projet et mise en œuvre avec les médiatrices et les moyens à disposition.
- La Fabrik **contribue modestement à la préservation du lien social, à l'accès aux droits, à l'exercice de la citoyenneté des bénéficiaires et tend à restaurer le pouvoir d'agir des habitants.**

Les points faibles de l'action :

- **L'appartement étant situé au 1er étage du bâtiment I3 sans ascenseur**, les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas participer aux ateliers.
- **Difficultés d'organiser des réunions de pied d'immeubles suivant les conditions météo qui sont remplacés par des actions d'aller vers (porte à porte et vsp)**

TYPE DE PUBLIC PRIORITAIRE



- Nombre de réunions de pied d'immeuble réalisé : **10**
- Nombre d'ateliers réalisés : **36**
- Nombre de participantes, participants en moyenne : **6**

Effets constatés :

- **La Fabrik gagne en visibilité** auprès des **habitants** qui sollicitent les services de ce lieu.
- Les ateliers proposés étant coconstruits avec eux, **l'assiduité est au rendez-vous.**
- **Les demandes** des habitants se **précisent aussi** : ils sollicitent les médiatrices sur d'autres thématiques comme l'accès aux droits et les démarches dématérialisées qui ne sont pas du ressort de la France Services.
- Les actions de **médiation sociale** réalisées au sein de la Fabrik **ont eu un impact positif** sur la **socialisation des habitants**, le renforcement du lien social et la participation citoyenne de ces derniers.
- Les usagers de la Fabrik ont d'ailleurs **participé au conseil citoyen** organisé par la politique de la ville à la Comète et ont été force de proposition et à l'écoute lors de ce rendez-vous.

d -3) La Boucle des Mots

151 bénéficiaires en 2023

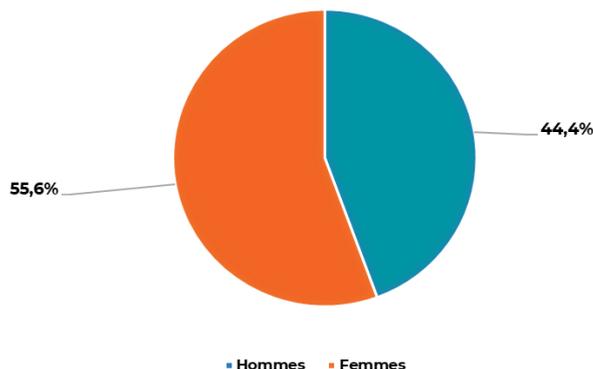
Objectifs des actions :

- Apporter une **réponse aux problématiques d'exclusion** en particulier celle des femmes
- **Aider les femmes en difficulté à reprendre confiance** en elles par le biais

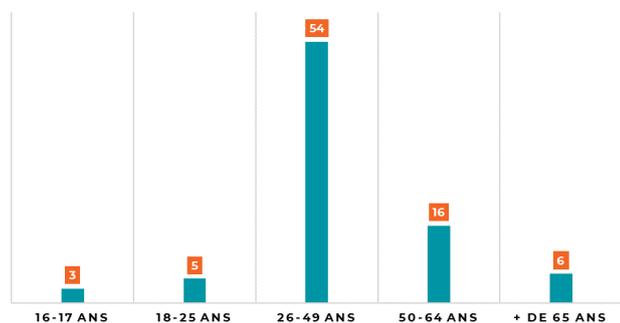
du salon de coiffure social et solidaire

- **Permettre de prendre soin de soi à faibles coûts**, agir sur l'image de soi comme préalable à un travail d'insertion socio-professionnel
- **Créer un lieu de sociabilité** permettant l'expression des habitants.es sur le quartier
- **Travail de veille sociale** sur l'émergence de demandes, de difficultés particulières rencontrées par les habitants.

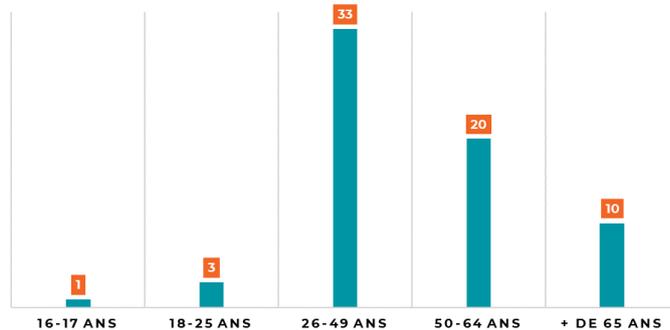
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES



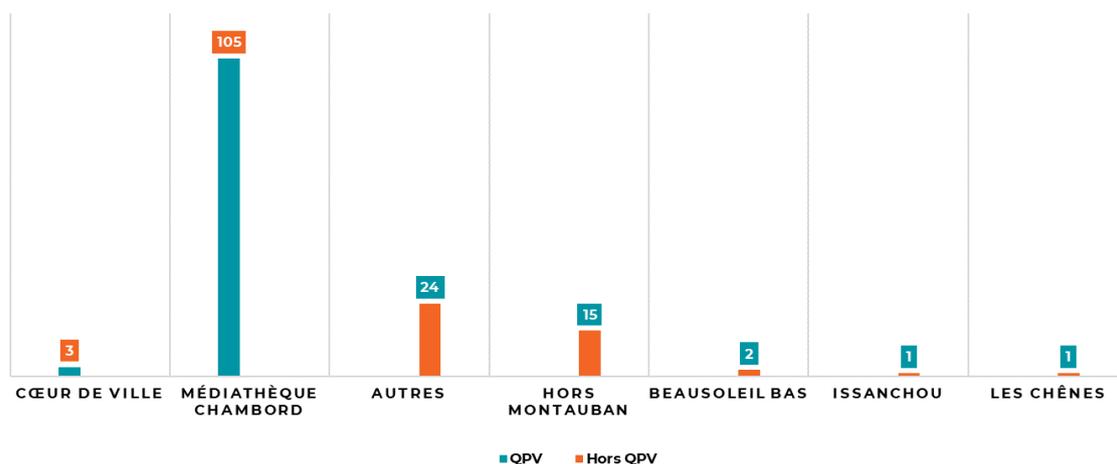
TRANCHES D'ÂGE FEMMES



TRANCHES D'ÂGE HOMMES



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



Les points forts de l'action :

- **Accessibilité financière** : La boucle des mots a pour objectif premier de rendre les services de coiffure plus accessibles financièrement, en particulier pour les personnes à faible revenu. Cela contribue à promouvoir l'estime de soi et le bien-être pour un public plus large.

- **Inclusion sociale et réduction de la stigmatisation** : la boucle des mots est un espace inclusif où tout le monde est bienvenu, indépendamment de son statut financier ou social. Cela favorise l'inclusion sociale et contribue à la création de liens sociaux plus divers et solidaires. (Moins d'entre soi et plus de diversité socioculturel)

- Nous avons noué des **partenariats** avec les **accueils d'urgence de Reliance et de l'accueil Montauriol** pour permettre aux **personnes sans abri de prendre soin de leur personne avec une participation volontaire** (selon ses moyens).

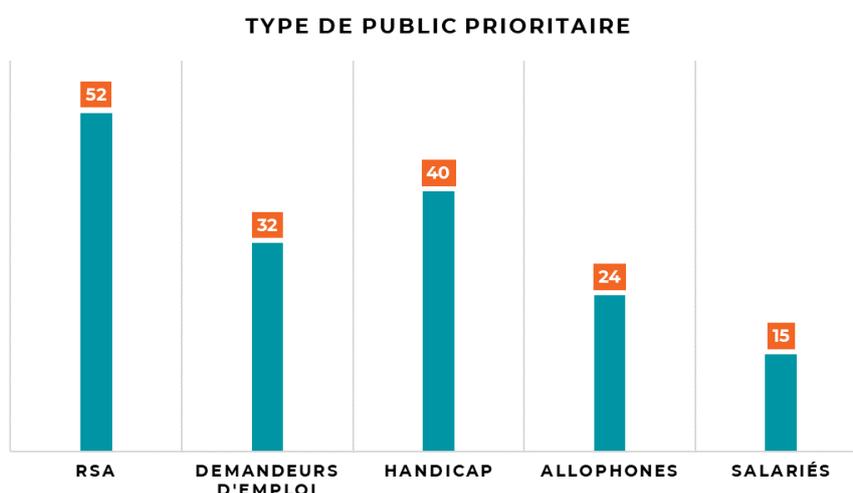
- Ces choix contribuent à **atténuer les stigmates** associés à la pauvreté en offrant des expériences de qualité à tous, indépendamment de leur situation financière et sociale.

- In fine, la boucle des mots joue un **rôle important en termes de cohésion sociale** en fournissant des **services de coiffure abordables**, en favorisant **l'inclusion sociale et en contribuant à autonomiser les individus en situation de précarité**.

- Des **passerelles** ont été créées avec l'action « **insertion vers l'emploi** » pour permettre de travailler sur la reprise de confiance en soi des femmes en situation de précarité et de leur permettre de renouer avec leur pouvoir d'agir.

Les points faibles de l'action :

- **Les temps d'ouverture hebdomadaire partiels**, freinent la réalisation de plus de prestations d'accompagnement et ne permettent pas aux bénéficiaires de se repérer dans les jours d'ouverture et de fermeture du salon.



- Nombre de prestations réalisées : **256**
- Nombre de bénéficiaires, prestations coiffure : **102**
- Nombre d'ateliers de socio-esthétique : **8**
- Nombre participantes, participants aux ateliers moyen : **6**
- Bénéficiaires d'une tarification solidaire: **95%**
- Bénéficiaires tarification classique : **5%**

Effets constatés :

- Les **habitants du Quartier Prioritaire de la politique de la Ville** ont retrouvé le **chemin du salon** et ont **adopté notre nouvelle coiffeuse**.

- **La relation de confiance** qui existait avec Léna durant 20 ans de bons et loyaux services est **en cours de transmission vers Julie**, qui fait une approche accès sur la socio-esthétique et la coiffure, domaines dans lesquels elle est diplômée.

- Elle bénéficie d'une **expertise** qui lui permet de **mener des ateliers collectifs** de qualité où les bénéficiaires sont assidues.

- Nous avons pu constater que le salon de coiffure a **servi de tremplin pour certaines usagères vers l'emploi soit aux chantiers d'insertion de la régie, soit vers l'action « insertion vers l'emploi »**.

- La boucle des mots est un **espace de socialisation** où le lien social se reconstruit durablement et la mixité sociale au rendez-vous.

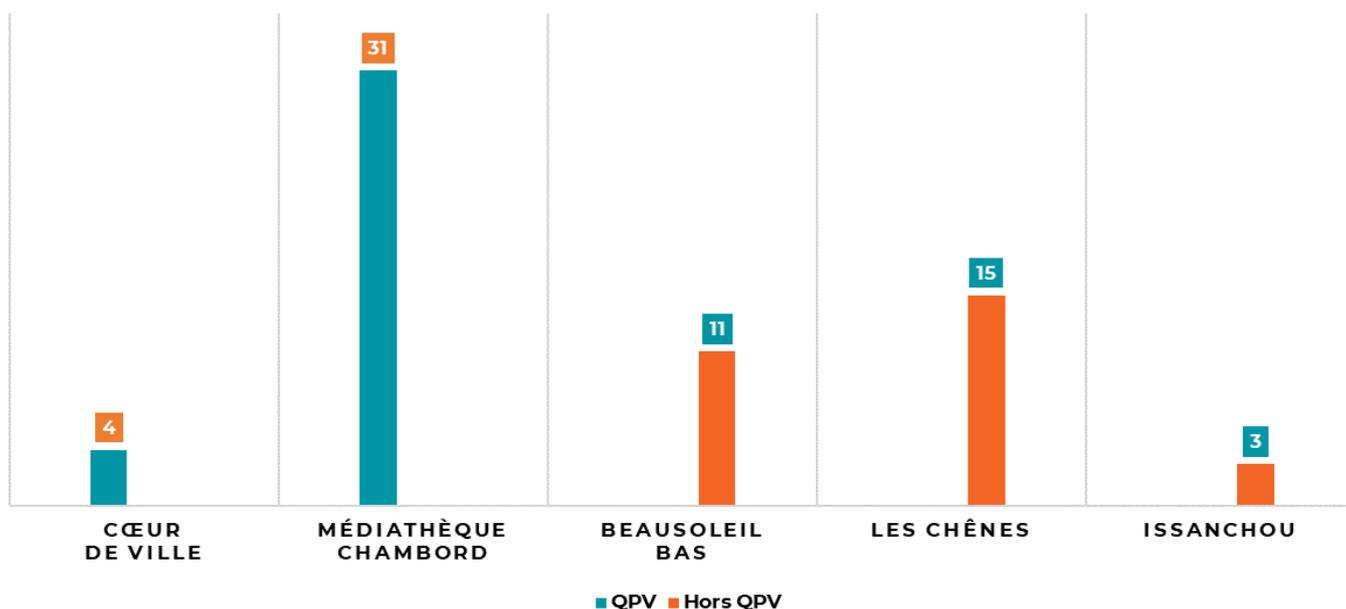
a) Insertion vers l'emploi :

64 bénéficiaires en 2023

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'insertion socio-professionnelle du public féminin résidant en QPV

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



- **Le nombre d'accompagnements** réalisé est **supérieur au prévisionnel** car l'action bénéficie d'une **reconnaissance importante auprès des prescripteurs** qui orientent facilement.

- De plus, **les médiatrices GUP, la Fabrik et la coiffeuse du salon la Boucle des mots repèrent et orientent** efficacement les publics féminins ayant des besoins spécifiques en termes de remobilisation socioprofessionnelle.

- **Les demandes d'accompagnement convergent naturellement vers notre accompagnatrice socioprofessionnelle** qui mènent ponctuellement des ateliers avec nos médiatrices et notre coiffeuse.

Les points forts de l'action :

- **L'accompagnement des publics féminins éloignés de l'emploi** offre une approche globale pour surmonter les **obstacles spécifiques** auxquels les femmes peuvent être confrontées dans leur parcours professionnel, favorisant ainsi leur émancipation et leur réussite sur le marché du travail.

Cet **accompagnement individuel** (6 mois renouvelable) jalonné **d'ateliers collectifs**

et de **temps d'informations** est adapté au public QPV.

Il vise à **renforcer la confiance en soi, l'estime de soi et l'autonomie des femmes**, leur permettant ainsi de prendre en main leur avenir professionnel.

Les femmes bénéficient de l'**accès à des informations** sur les **opportunités d'emploi, les formations, les ressources et les services de soutien** disponibles pour faciliter leur intégration ou réintégration sur le marché du travail.

Les **parcours** sont **faits sur mesure** suite à un **diagnostic** réalisé avec le bénéficiaire au cours duquel sont fixés les objectifs réalistes à atteindre en matière de levée de freins.

Ce **coaching personnel intensif** permet de garder les personnes mobilisées pendant 6 mois au maximum et les responsabilise dans la mise œuvre de actions.

La bénéficiaire est **actrice** de sa remobilisation socioprofessionnelle.

Une fois la confiance en soi restaurée, l'accompagnatrice socioprofessionnelle injecte des ateliers collectifs permettant aux bénéficiaires de s'ouvrir vers la restauration du lien social aux autres (personnes, services de l'emploi, associations locales et services publics)

Ce rôle d'« amener vers », est une étape cruciale dans la réalisation des objectifs de notre action. (Visite du salon TAF, participation aux forums emploi, mise en relation avec le CJD et participation à des réunions d'informations collectives sur l'emploi)

- Cette action jouit d'une **bonne publicité** auprès des **prescripteurs** (France Travail, travailleurs sociaux CD82, ADIAD ...) et des opérateurs du contrat de ville qui connaissent notre champ d'intervention et orientent vers nous les publics susceptibles de bénéficier de nos services.

L'accompagnatrice connaît bien les **offres de service existantes** sur le territoire et s'appuie sur les différents partenaires suivant les **problématiques rencontrées par les personnes en suivi** (AFTRAM pour les besoins en FLE, le PRE pour la scolarité des enfants, les différents services internes de Montauban Services à savoir France Services, pour l'accès aux droits et le logement, La plateforme mobilité, Kheira pour l'accès aux soins et à la santé ...) Ce maillage tissé au fil des partenariats concoure à améliorer l'efficacité de notre action et permet de lever plus facilement les freins liés à l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi.

- Enfin, notre structure a intégré le Laboratoire de l'égalité 82 EGALAB, dont le principal objectif est l'amélioration de l'insertion des femmes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, notre accompagnatrice socioprofessionnelle a intégré ce réseau et a accès à des ressources et outils supplémentaires qu'elle peut mobiliser pour ses bénéficiaires.

Les points faibles de l'action :

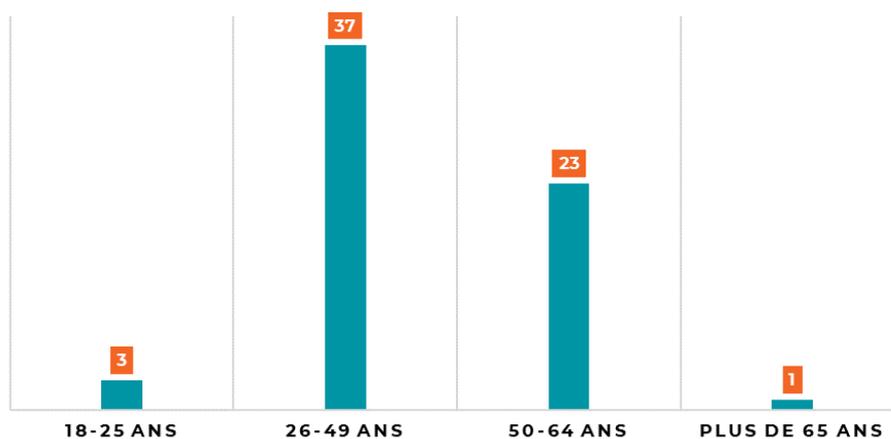
- L'accès à certaines **formations susceptibles de répondre aux besoins des personnes accompagnées restent difficiles d'accès** notamment à cause de l'absence de financements ou faute de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais annexes (transports et frais de bouche)

- **Il serait aussi pertinent d'inclure le service emploi du GMCA et le CCAS**

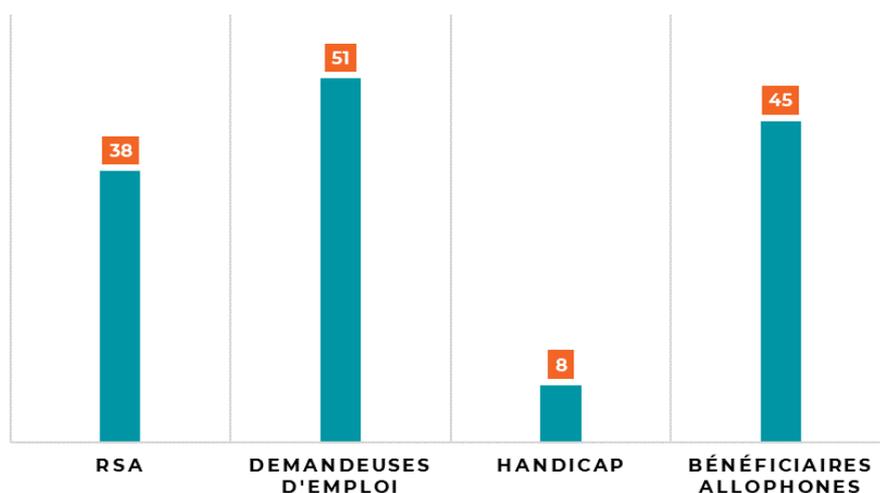
en tant que prescripteurs afin de flécher plus d'habitants QPV sur ce dispositif d'accompagnement.

- Certains bénéficiaires cumulent d'importantes difficultés et de freins à leur remobilisation ce qui rend difficile voire impossible leur employabilité. Nous réorientons et accompagnons vers la MDPH et des procédures de reconnaissance AAH.

TRANCHES D'ÂGE DES FEMMES



PUBLICS PRIORITAIRES



- Nombre d'aetiers collectifs : **24**
- Nombre moyen de participantes : **4**
- Sorties positives : **20**
- Nombre d'abandon : **1**

Effets constatés :

- **Les ateliers TRE (individuel et collectifs) ont permis** aux bénéficiaires de construire des projets socioprofessionnels réalistes : nous constatons 20 sorties positives sur de l'emploi et de la formation contre un seul abandon pour des raisons de santé.
- **Le dispositif** semble **efficace** au regard de ses résultats et a trouvé son public sur le QPV.

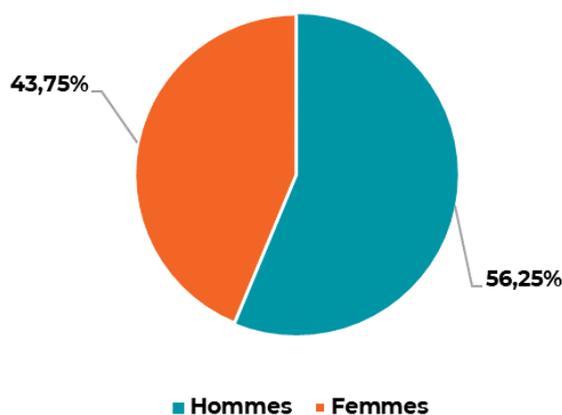
b) Inclusion numérique :

4336 bénéficiaires dont 441 personnes hors QPV en 2023

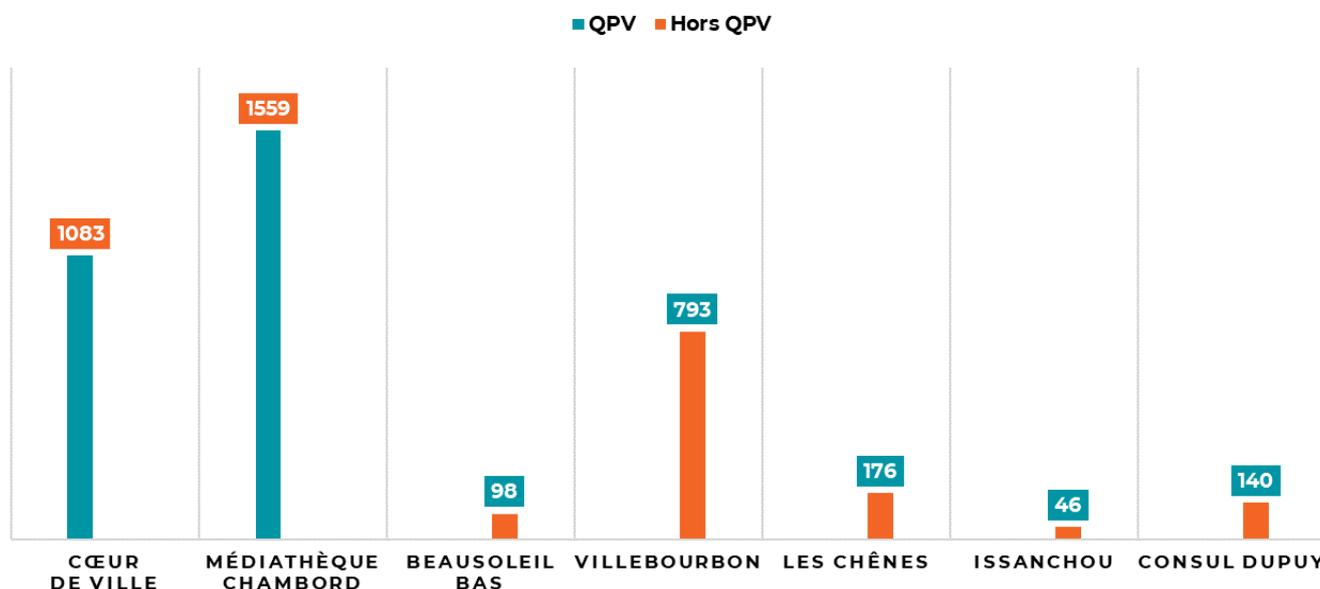
Objectifs de l'action :

- **Lutter contre le non-recours aux droits sociaux** fondamentaux des habitants du QPV
- **Lutter contre la fracture numérique**, comme frein à l'inclusion sociale et professionnelle et/ou scolaire
- **Lutter contre l'illectronisme** en mettant en œuvre des actions favorisant un meilleur accompagnement des publics démunis face à la dématérialisation croissante.

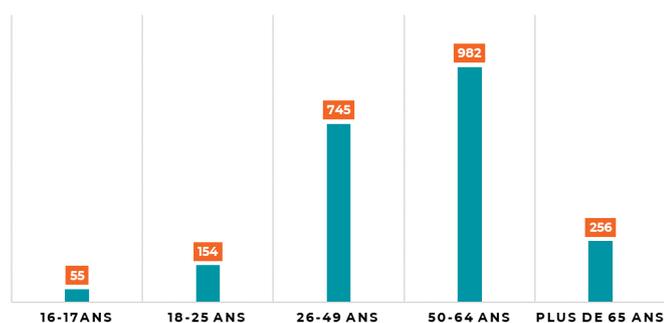
Répartition Hommes - Femmes



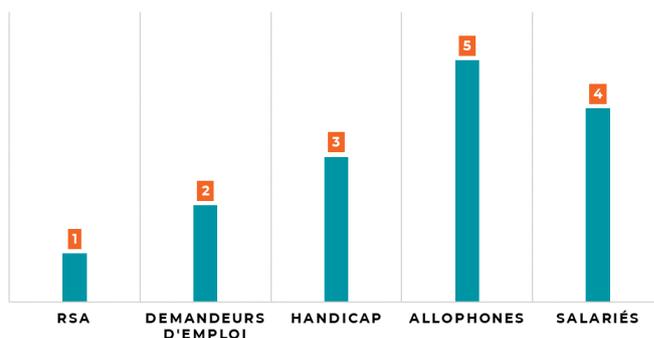
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR QUARTIERS



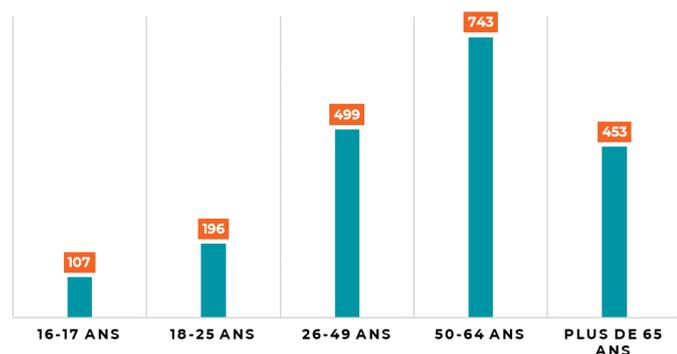
RÉPARTITION TRANCHE D'ÂGE FEMMES



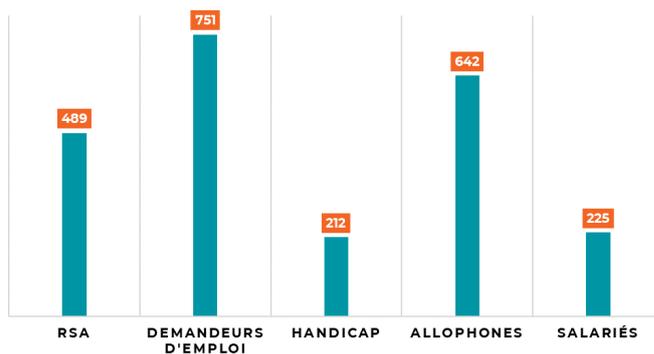
TYPE DE PUBLIC PRIORITAIRE FEMMES



RÉPARTITION TRANCHE D'ÂGE HOMMES



TYPE DE PUBLIC PRIORITAIRE HOMMES



- La **France Services** résulte de la **fusion de 2 anciens services** du pôle ALS de Montauban-Services : le **Cyberthé** et **Scrib'aid**. Les deux **accueillaient** depuis plusieurs années un **flux conséquent d'utilisateurs**. De plus une **forte orientation** de la part des **partenaires institutionnels et sociaux**, augmentent d'autant plus la fréquentation de personnes qui ne connaissaient pas du tout le service auparavant. **La moyenne journalière attendue était de 10 personnes, et durant l'année 2023 nous avons eu effectivement une moyenne de 23.9 personnes par jour.**

Les points forts de l'action :

- **L'expérience** dans le domaine de **l'accompagnement** des personnes sur les **démarches administratives** et la **compétence** de nos collaborateurs dans le domaine du social et du numérique, sont autant **d'atouts** pour mener à bien leurs **missions** et **obtenir un taux de satisfaction optimal** auprès des usagers. Les différents outils et soutiens mis à leur disposition (Administration+, webinaires des services de l'Etat partenaires, formation, espace Osмосе..) leur confèrent **un renforcement des compétences et une veille constante dans leur domaine et contribuent à l'aboutissement positif de leurs missions.**

- **La présence** au sein de notre **France services** de **partenaires** comme la défenseure des droits et la conciliatrice de justice qui tiennent des permanences hebdomadaires est aussi un atout et gage de prise en charge des demandes de nos usagers habitants.

- Cela concourt à la **prise en compte des besoins de habitants** par des professionnels de la question juridique et enrichit notre éventail de services.

Cela **favorise l'accès aux droits** de toutes et de tous dans un cadre pacifié et structurant propice à l'expression des besoins des habitants et à la résolution pragmatique de leur problématique.

- De plus, pour compléter notre **offre de service à l'habitant**, nous proposons au sein du **Cyberthé** des **ateliers d'inclusion numérique** pour les personnes désireuses d'acquérir une autonomie dans leurs démarches dématérialisées.

- Enfin, il est **proposé à la vente des ordinateurs à tarif solidaire** pour les personnes à faible revenu afin de leur permettre un accès aux ressources matérielles indispensable à leur inclusion sociales et professionnelle au sein de leur foyer et en toute heure.

Les points faibles de l'action :

- **La forte fréquentation** de la France Services à **certaines heures** met l'équipe sous pression et génère des tensions avec certains usagers.

- **Les démarches Administratives Numériques pour les Etrangers en France** n'étant **pas de la compétence des France Services**, les populations d'origine étrangère (en forte proportion sur le QPV) et en situation d'illectronisme se retrouvent sans solution ce qui peut générer de la frustration et des situations conflictuelles.

- **L'équipe** se retrouve **entre le marteau et l'enclume en devant se justifier d'une fin de non-recevoir** qui n'est pas de leur fait et produit des situations à risques plus nombreuses.

- Pour pallier à ce besoin, **nous avons décidé de faire porter ces démarches ANEF à notre médiatrice GUP le temps de trouver une solution pérenne** en adéquation avec les besoins réels des habitants du QPV.

99.1% de satisfaction sur la borne numérique de satisfaction CIVILIZ

Délivrance du passeport numérique qui favorise l'autonomie

Effets constatés :

- La **création de la France Services** à Monplaisir et le regroupement des services Cyberthé, Conseiller numérique et ScribAid dans un même lieu dédié à la question numérique a donné la visibilité qui faisait défaut aux actions d'inclusion numérique de Montauban Services.

- **L'offre de services est plus claire** et répond quasi intégralement à l'ensemble des problèmes en lien avec la rupture ou le non-recours aux droits et à l'accessibilité des démarches dématérialisées (partenariats avec les 8 partenaires institutionnels).

- **Les usagers « historiques » de l'accueil des habitants et ceux du Cyberthé** continuent de fréquenter notre structure et de nouveaux usagers QPV et hors QPV ont aussi repéré les « personnes et lieu » ressources que représentent la France Services et ses équipements.

- Les **ateliers d'inclusion numérique collectif et individuel** ont **accueilli et initié 202 personnes** issus des deux QPV confondus.
- **L'amplitude horaire** d'ouverture de la France services a permis aussi de recevoir les **habitants salariés** (ouverture le samedi matin et mardi jusqu'à 19h) qui étaient peu présents dans nos effectifs (393).
- **En conclusion, l'implantation de la France Services sur le site de Monplaisir est un franc succès et qui a rencontré indéniablement son public.**

D - PERSPECTIVES AXES D'AMELIORATION

Gestion Urbaine de Proximité :

- Nous reconduisons cette **action à l'identique**.

Jardins partagés :

• L'action sera reconduite **à l'identique** car elle **répond aux attentes et besoins des habitants du quartier**. Nous allons nous rapprocher de l'école de la Fobio pour relancer le partenariat.

APCE :

• Remettre en place le même format **d'atelier en accompagnant de nouvelle famille chaque année scolaire**.

Médiation Montauban - La Fabrik' :

• Nous **reconduisons l'action pour 2024** en **développant** en plus une **action de médiation et de lutte contre la précarité énergétique en directions des publics QOV**. Nous **organiserons en partenariat avec EDF des ateliers de sensibilisation aux écogestes**.

La Boucle Des Mots :

• Reconduction de l'action **à l'identique** tout en **accentuant les passerelles avec les actions "insertion vers l'emploi" et "La Fabrik"** afin de mettre le curseur sur une **visée d'insertion sociale et professionnelle des publics féminins remplissant les critères d'éligibilité à l'accompagnement**.

Insertion vers l'emploi :

• Nous **reconduisons l'action sous le même format** cependant nous ouvrons les prescriptions au public masculin dès 2024.

Inclusion et numérique :

• La nécessité de la France Services **répond à un besoin constant des populations face aux freins à l'accès aux droits et au service public**.

France Services Montauban Monplaisir

a) Nos missions :

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les citoyens. Il vise à permettre à chacun quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Dans chaque France services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, point-justice et Pôle emploi. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemple de démarches :

- Aide pour les impôts
- Etablir son permis de conduire ou sa carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA...)
- Chercher un emploi
- Faire une demande de remboursement de soins
- Préparer sa retraite
- Faire face à un litige ou un conflit
- Déclarer l'attente d'un enfant

Ordinateurs en libre service :

Vous mettre à disposition du matériel informatique et vous accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

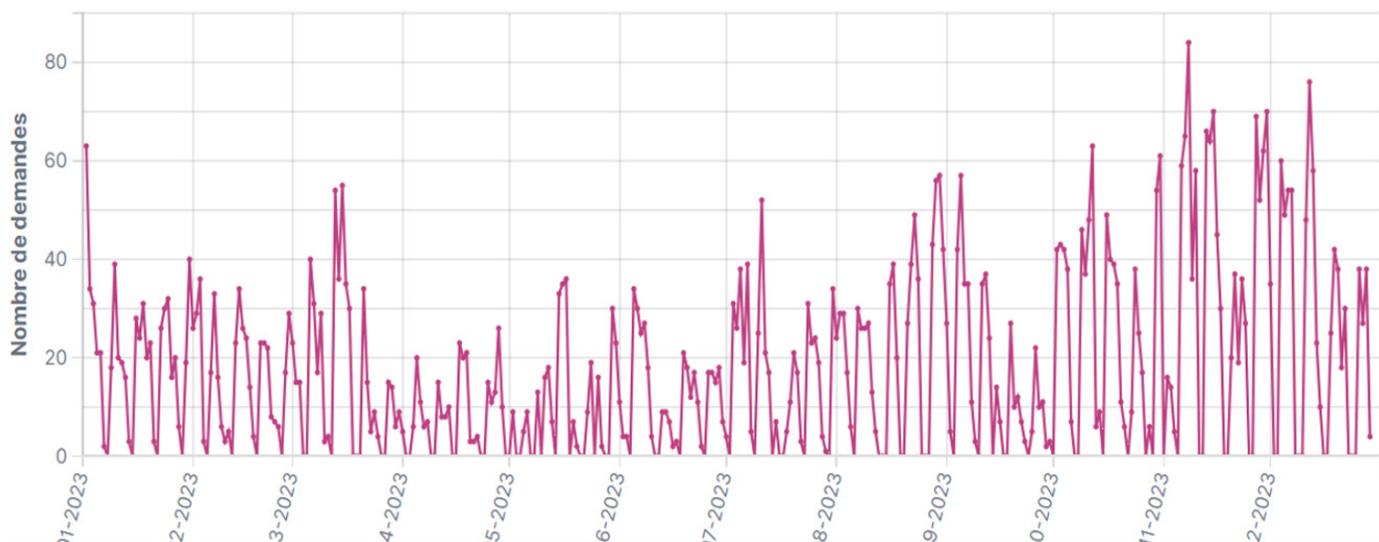
b) Flux journalier :

6511 prestations

+ - 6000 personnes

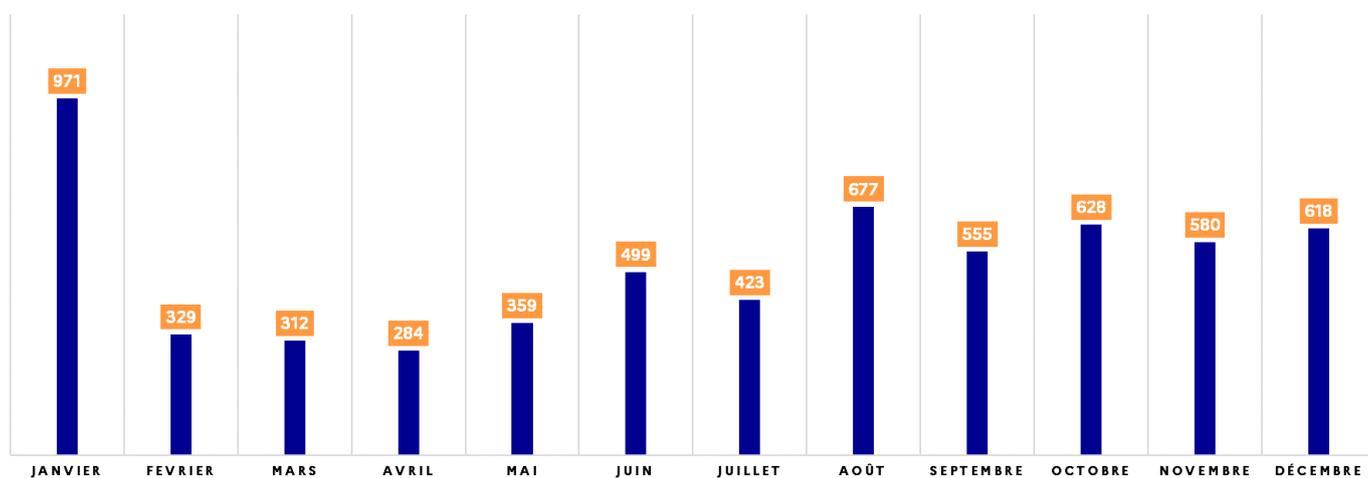
24 personnes par jour (en moyenne)

Evolution du nombre d'accompagnements par jour ⓘ



6235 photocopies

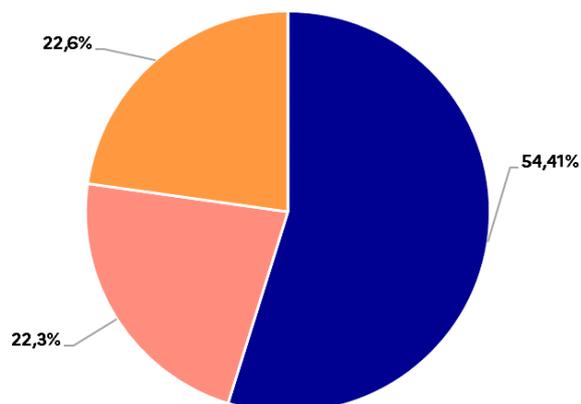
NOMBRE DE PHOTOCOPIES PAR MOIS



c) Gestion des rendez-vous :

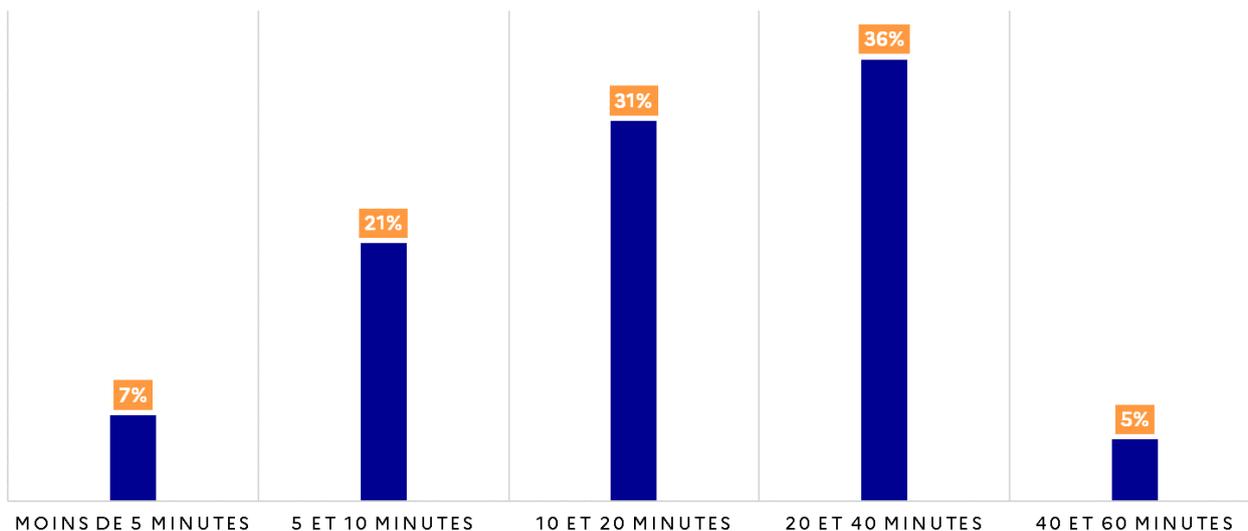
TYPES DE RENDEZ-VOUS

■ Présentiels spontanés ■ Présentiels sur RDV ■ Appels

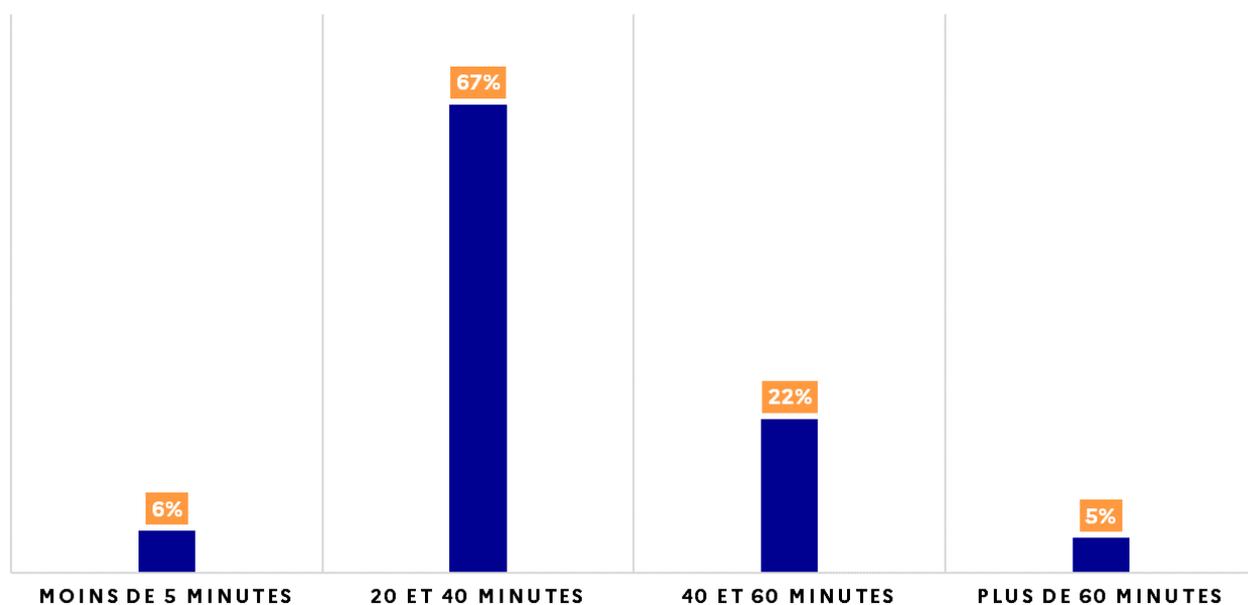


Répartition des accompagnements individuels par type et durée

DEMANDE NÉCESSITANT UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

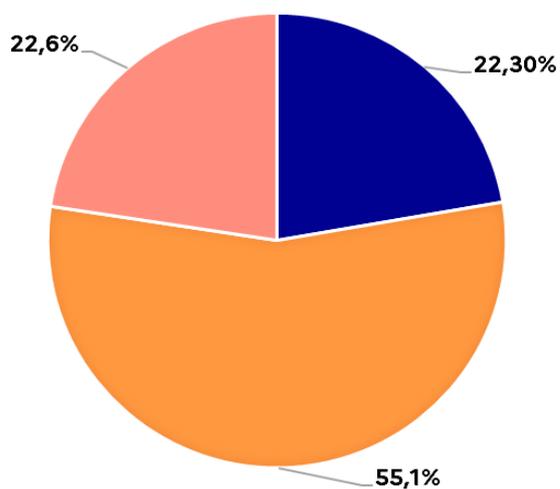


RENDEZ-VOUS AVEC UN PARTENAIRE (PERMANENCE OU AUTRE)



Modalités d'accès pour les accompagnements individuels

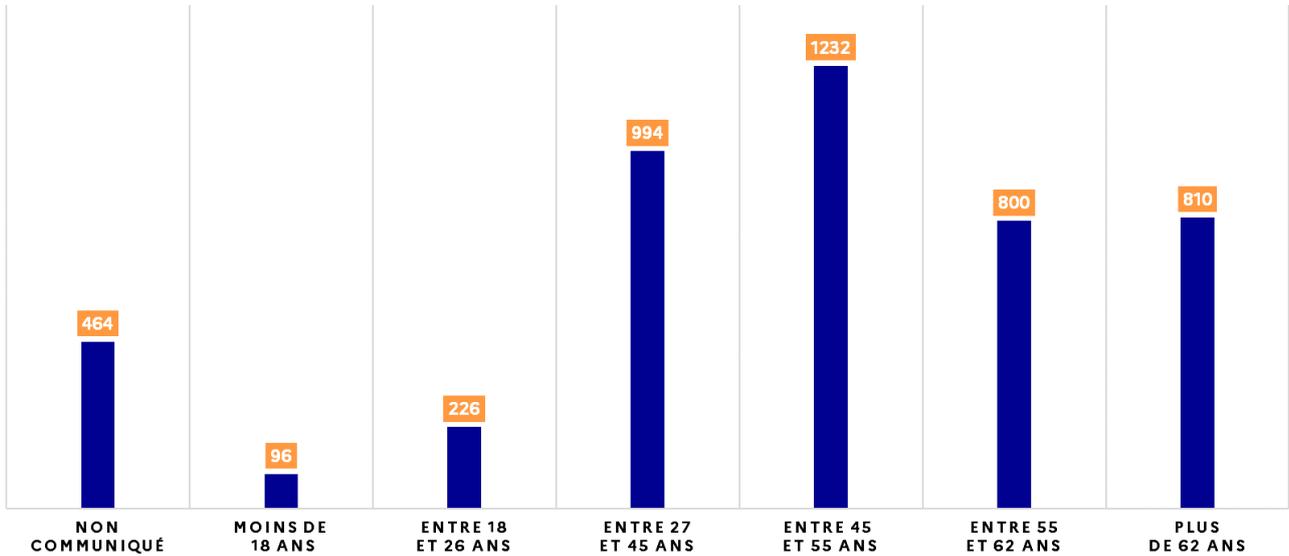
■ Présentiel sur RDV ■ Présentiel visite spontanée ■ Appel spontané



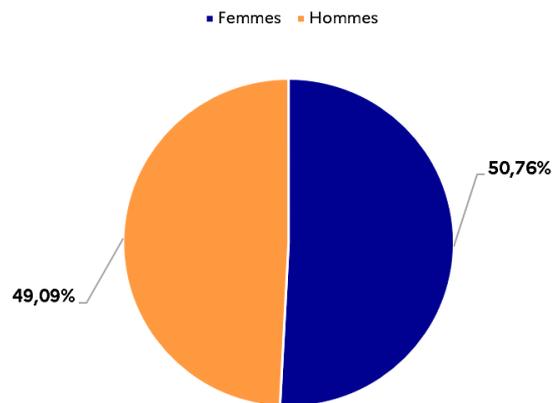
d) Profils des usagers :

2 346 femmes / 2 269 hommes

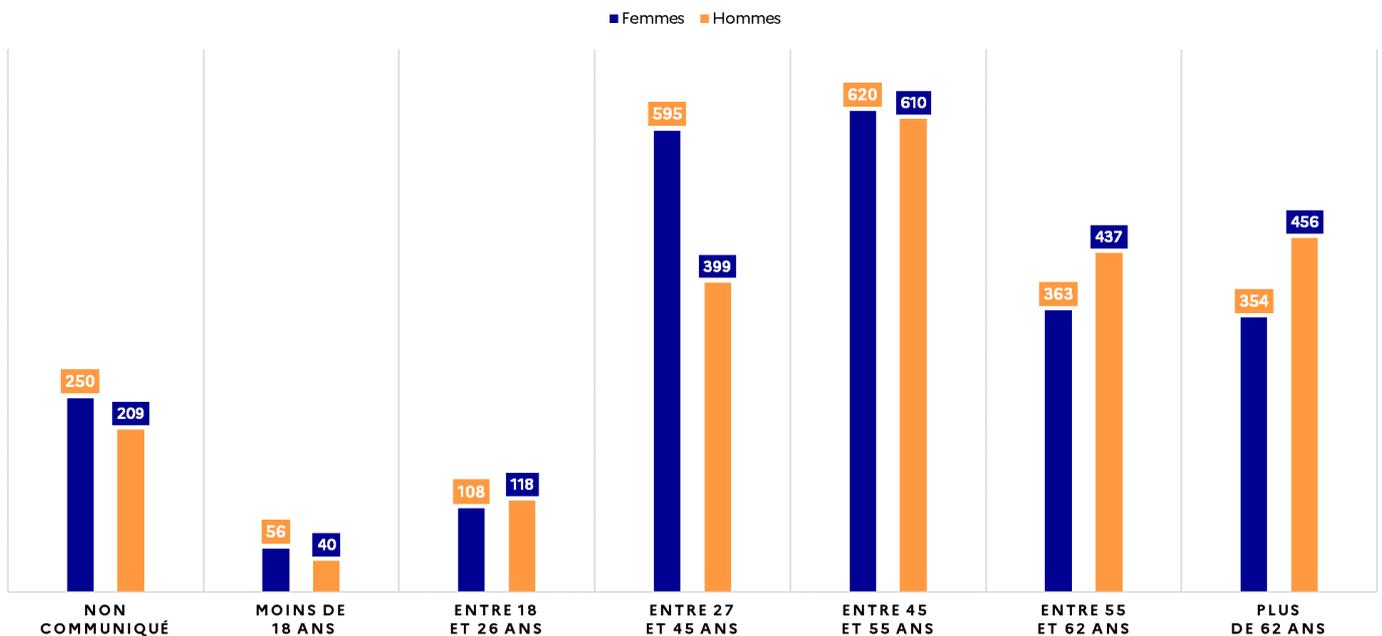
RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES USAGERS



RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

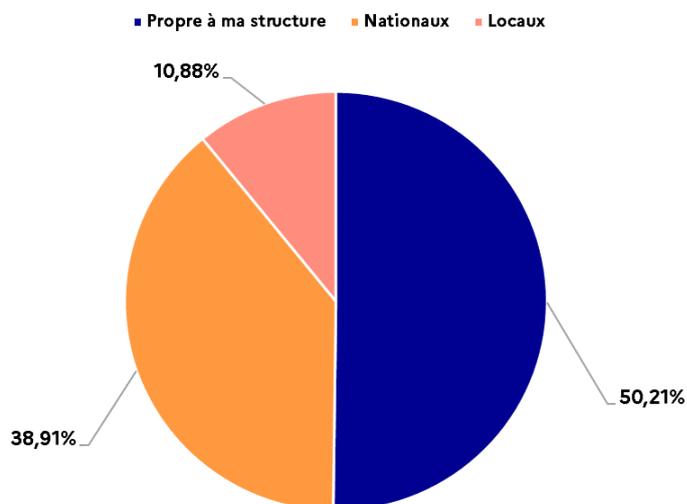


RÉPARTITION DES USAGERS PAR GENRE ET TRANCHE D'ÂGE



e) Nos partenaires :

REPARTITION DES TYPES DE PARTENAIRES ET ACCOMPAGNEMENT PROPRE À LA STRUCTURE



f) Répartition par prestation :

Top 5 des demandes avec nos partenaires nationaux :

293 demandes concernant la solidarité, insertion (RSA, prime d'activité) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

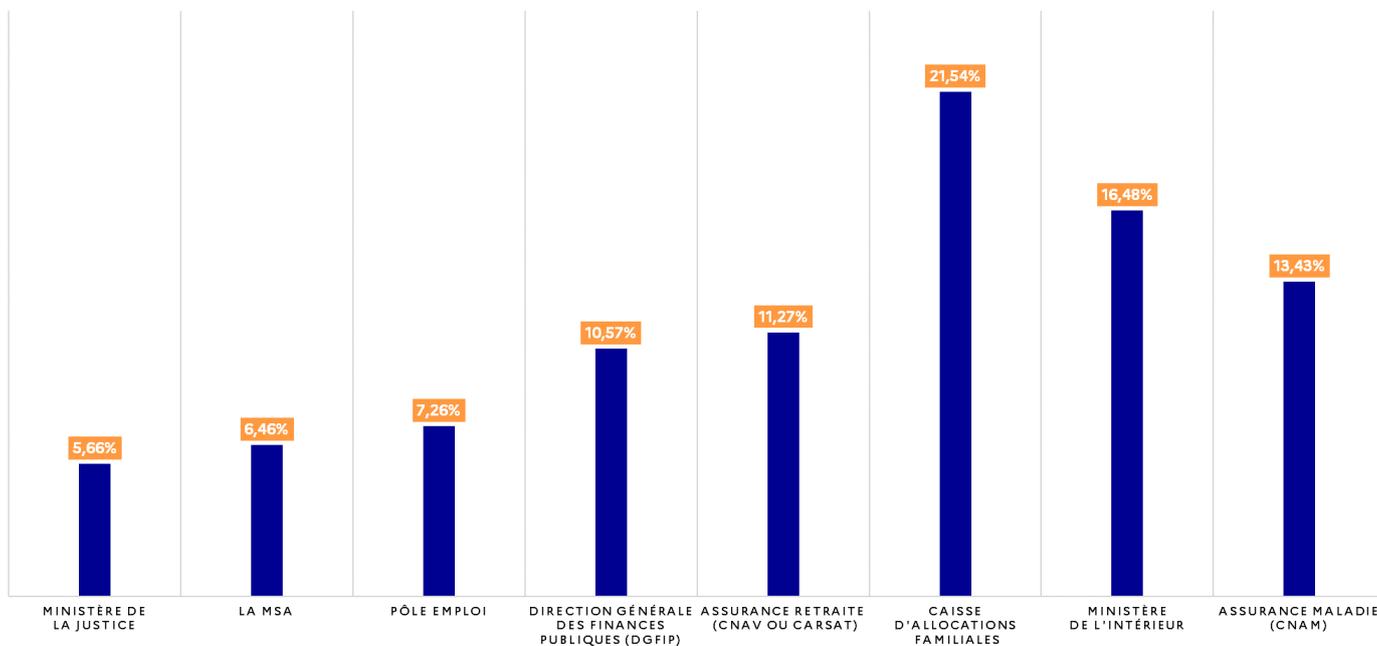
177 demandes concernant la Retraite personnelle avec l'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)

158 demandes concernant les impôts avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)

153 demandes concernant l'immatriculation de véhicule avec le Ministère de l'Intérieur / ANTS

131 demandes concernant les prestations complémentaires (complémentaire santé solidaire, etc.) avec l'Assurance Maladie (CNAM)

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR PARTENAIRE NATIONAL

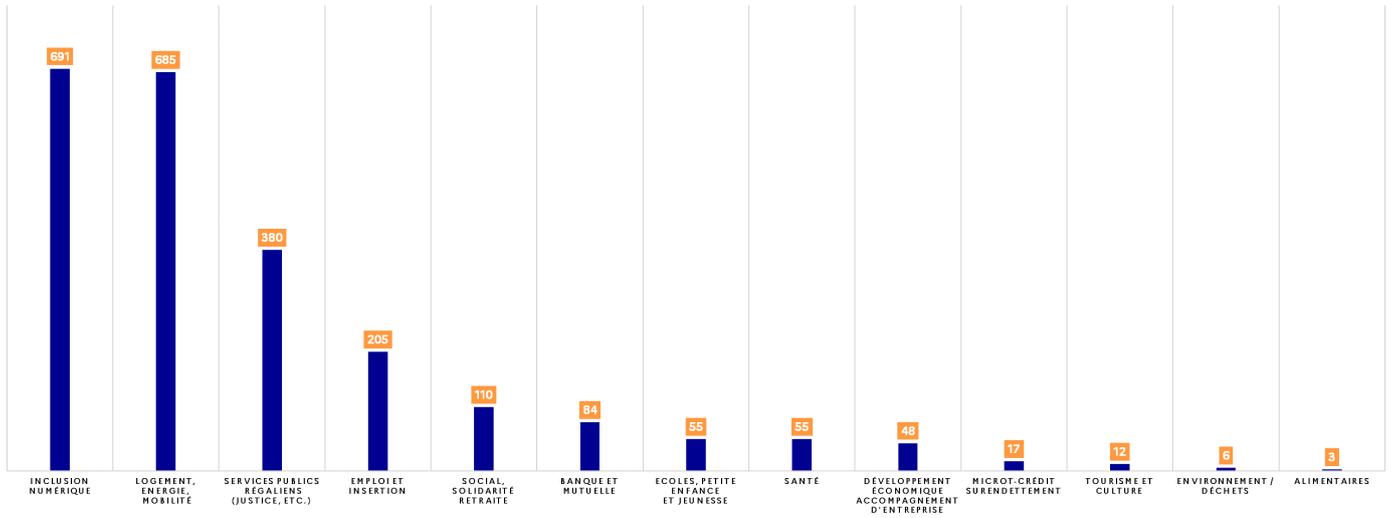


Top 10 des demandes avec nos partenaires locaux :

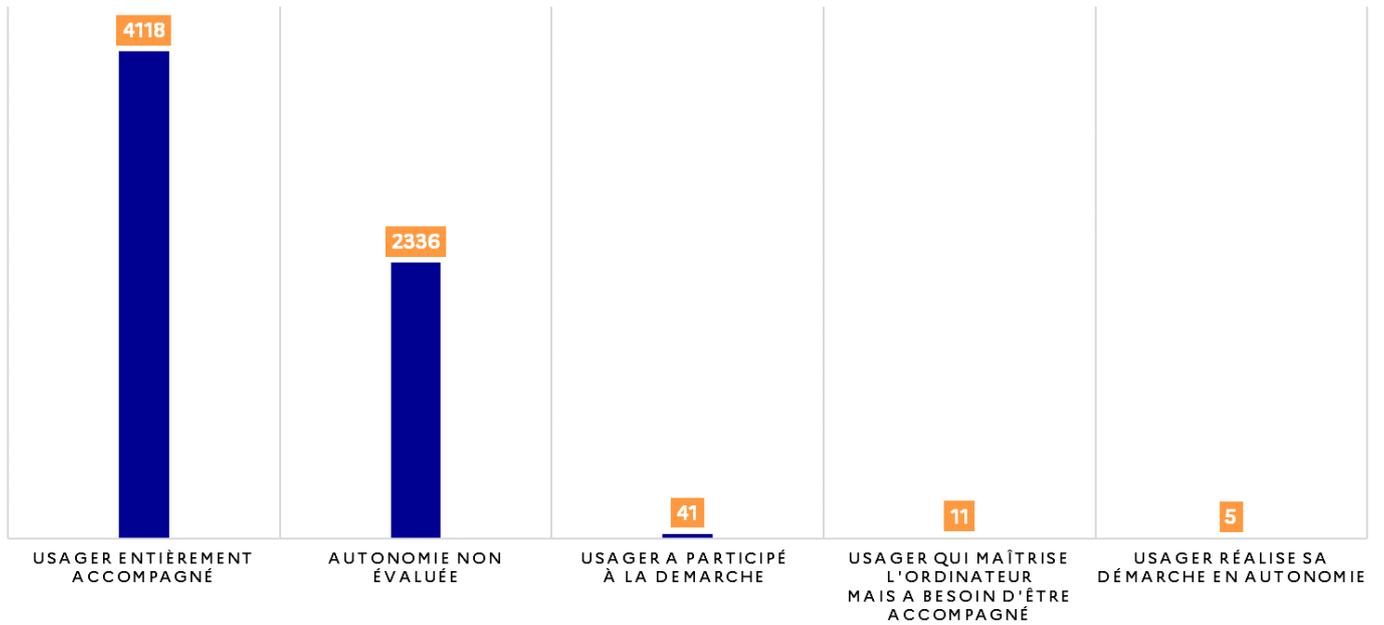
- 44 accompagnements Cyberthé Jeunes
- 40 accompagnements MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- 27 accompagnements AGIRC-ARRCO
- 21 accompagnements Département
- 20 accompagnements Défenseur des droits
- 20 accompagnements Stage acteur
- 16 accompagnements INPI
- 15 accompagnements Promologis
- 14 accompagnements CIDFF

Prestations propres à notre structure :

RÉPARTITION DES THÉMATIQUES POUR L'ACCOMPAGNEMENT PROPRE À LA STRUCTURE

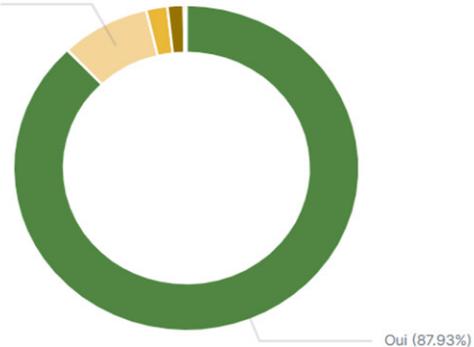


NIVEAU D'AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES USAGERS



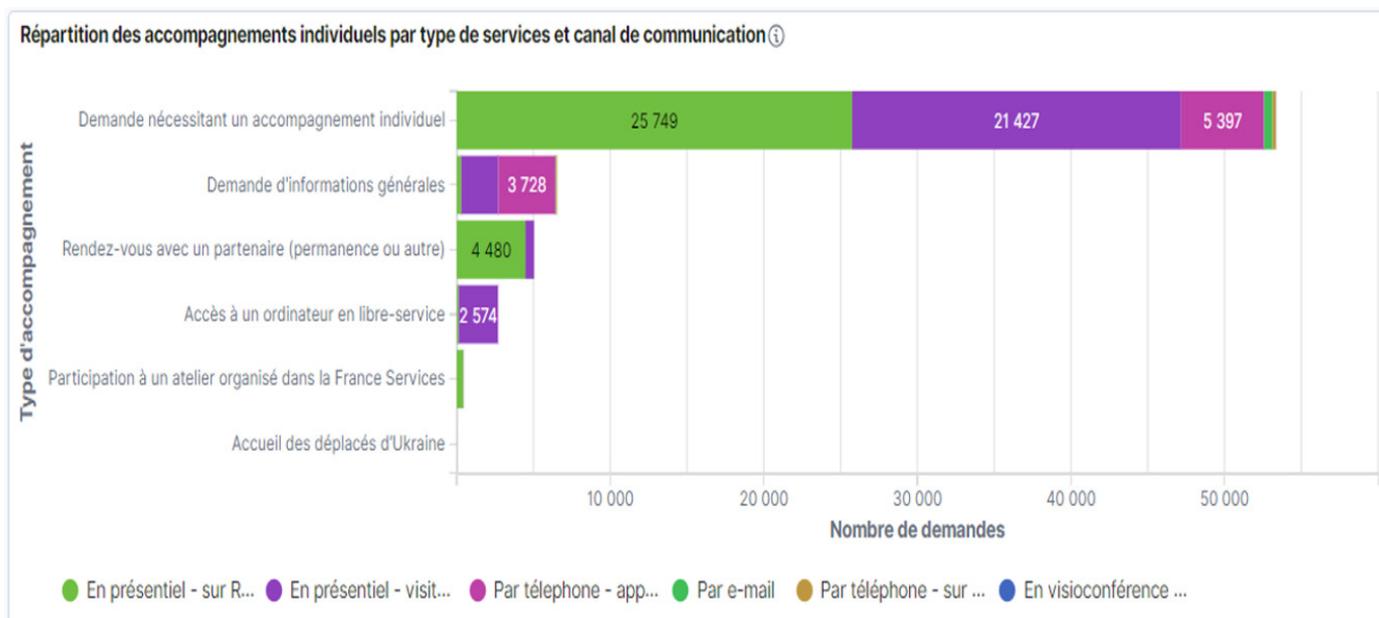
Taux de finalisation des accompagnements

Échec : l'Usager devra revenir en France Services (8.33%)



● Oui ● Partiellement : l'Usa... ● Partiellement : il res... ● Partiellement : l'Usa... ● Non

Nous recevons plus en présentiel que sur RDV, la tendance départementale est inverse



h) Résolutions et perspectives

Structurelles :

- Panneau d'information à l'entrée (portillon fermé et aucune information accessible pour le public en cas de fermeture)
- Nécessité d'installer une clef sur la porte attenante à la salle de formation car nous ne voyons pas les personnes qui pourraient entrer

Prestations :

Droits des étrangers :

- Orientation vers Kheira, pour rester fidèle à l'esprit régie de ne laisser personne sans solution.

Dossiers de demande de logement :

- Bien que notre référente nous a confirmé que nous ne devons pas faire les demandes de logement, nous maintenons la prestation à défaut de pouvoir orienter l'utilisateur vers un service existant.

Organisation :

- L'équipe est maintenant structurée avec la titularisation d'Amandine et Morgane

a) Bilan 2023 :

Nous avons pu continuer nos réunions et informations collectives :

- **13 réunions d'informations collectives**, 132 participants en tout
- **6 forums emploi/formation**, 104 personnes reçues
- **10 réunions auprès de nos partenaires** : CIDFF, France Travail, Mission Locale, CAF, Ecole de la 2nd chance
- **3 réunions de territoire** : Terres de confluence, Verdun sur Garonne, Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron
- **2 formations avec la banque de France et le Crédit Municipal de Toulouse**

Nous avons également organisé avec la Préfecture du Tarn et Garonne 2 sessions de « 1 permis pour tous » à Montauban auprès de **134 jeunes et 6 permis ont été financés** grâce aux dons de la Ville de Montauban, du Conseil Départemental du Tarn et Garonne et de GROUPAMA.

501 personnes suivies en 2023

153 bénéficiaires sur Mobiloc

94 bénéficiaires sur Coup de Pouce Mécano

43 bénéficiaires sur Kezacode

3 bénéficiaires sur Mobilités Actives

257 bénéficiaires suivis sur Diagnostic Mobilité et accompagnement (dont 84 suivis MOBILOC, COUP DE POUCE MECANO et KEZACODE)

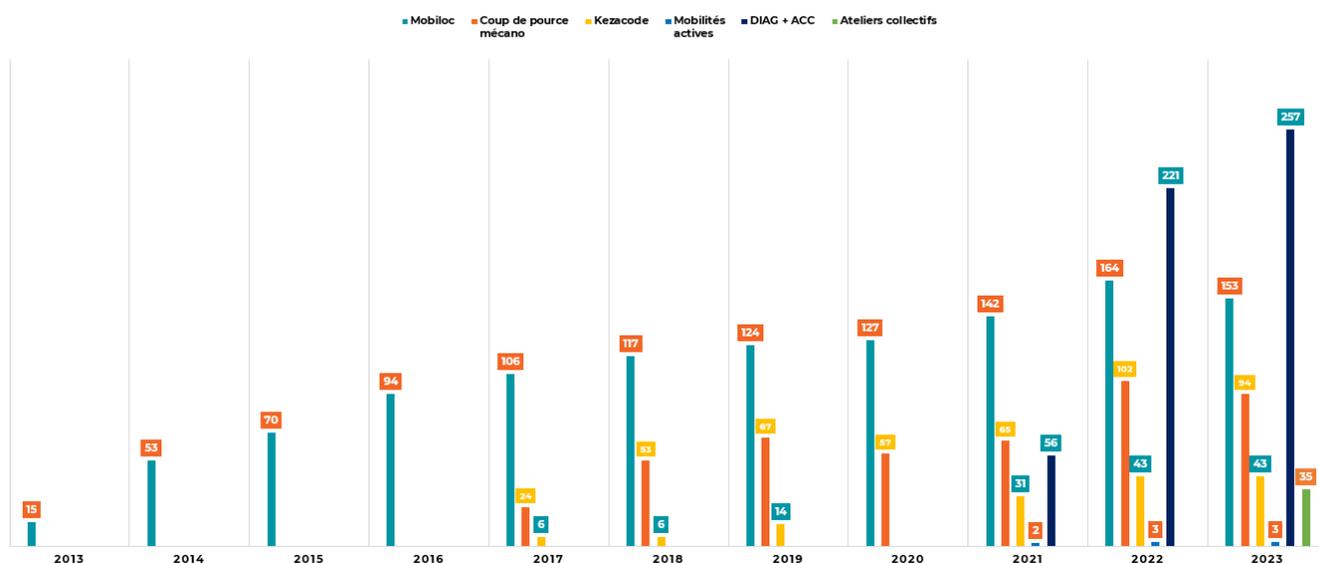
35 bénéficiaires sur des ateliers collectifs ponctuels

Nous avons réalisé des ateliers collectifs ponctuels autour de la mobilité :

- « L'entretien, ça roule » (4 personnes avec l'ACI des Jardins des Gorges de l'Aveyron à Feneyrols) : atelier pédagogique sur l'entretien de la voiture (théorie + pratique)
- « Bienvenue à la retraite » (12 personnes avec l'association Bouger pour s'en sortir à Montauban et Moissac) : atelier sur tous les modes de déplacements possibles et les aides financières (abonnements...) adaptés aux seniors
- **Atelier mobilité 16-17 ans** (6 personnes avec la Mission Locale de Montauban) : atelier sur tous les modes de transports en Tarn et Garonne, avec les aides financières possibles
- **Atelier mobilité à Verdun sur Garonne** (4 personnes) : atelier sur tous les modes de transports du territoire et visite des arrêts de bus LIO et gare de Dieupentale
- **Atelier mobilité à Lafrançaise** (9 personnes) avec Pôle Emploi : atelier sur tous les modes de transports en Tarn et Garonne, avec les aides financières possibles

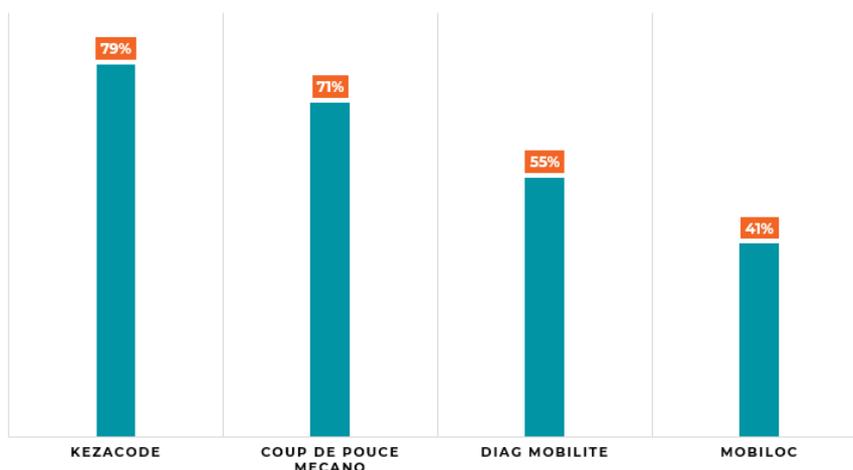
Et voici l'évolution du nombre de bénéficiaires accompagnés depuis la création de la Plateforme Mobilité 82 au sein de MONTAUBAN SERVICES :

EVOLUTION DE NOS ACTIONS DEPUIS 2013



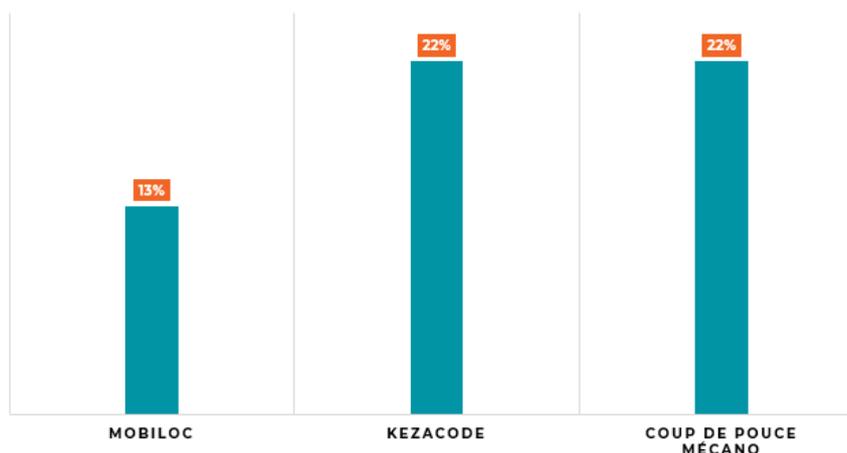
Pour en revenir au bilan 2023, nous avons **56% de femmes** sur la totalité de nos actions. Mais il existe de fortes disparités suivant les actions :

DISPARITE SUIVANT LES ACTIONS (POURCENTAGE DE FEMMES)

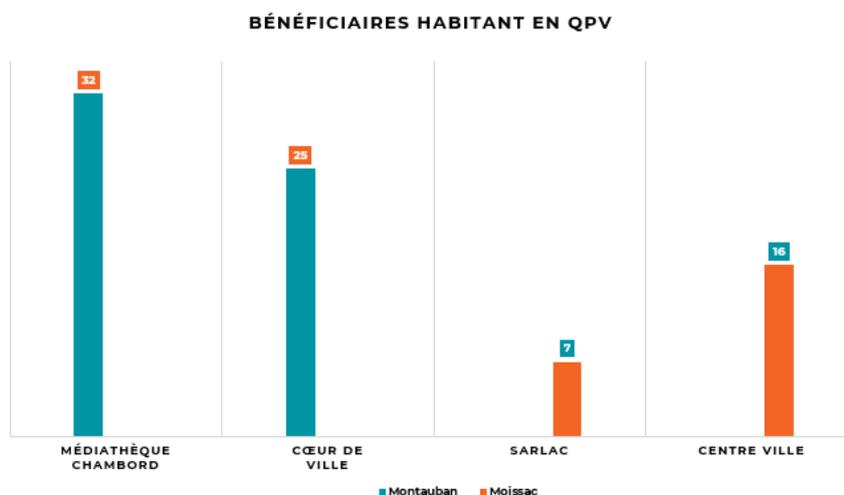


Nous avons ce même constat sur le nombre de **familles monoparentales** :

FAMILLES MONOPARENTALES



Et **17% de notre public habite sur un des Quartiers Politique de la Ville** (contre 14% en 2022) :



Pour bénéficier de nos actions, il faut obligatoirement **être envoyé par un prescripteur**. Quasiment **61% sont prescrits par France Travail**, mais aussi par la **Mission Locale** (10%), le **FASTT**, le **CD82**, **Ressource Jeunesse** (dans le dispositif QUARTIERS JEUNES), **CCAS**, **CAF**, **ADIAD**, **Cap Emploi**, et diverses associations



b) Zoom sur la DIAGNOSTIC + ACCOMPAGNEMENT MOBILITE :

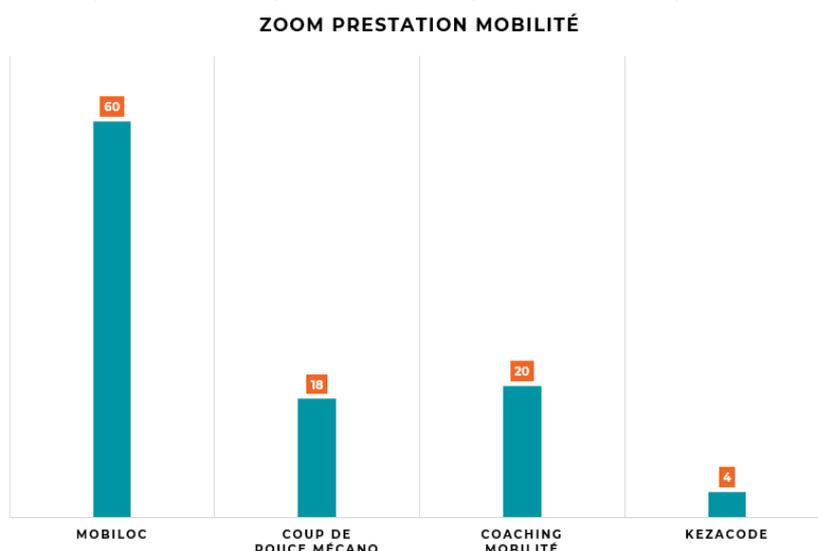
Cette action consiste en un **diagnostic mobilité complet (en individuel) avec un 1er niveau d'information sur tous les modes de déplacement** en Tarn et Garonne, afin de définir les atouts et les freins du bénéficiaire sur sa mobilité et de lui proposer un plan d'action afin de résoudre ses problématiques mobilité. Soit le bénéficiaire est autonome et l'action s'arrête là, soit il continue sur un coaching mobilité où nous l'accompagnons sur le plan d'actions.

Sur 2023, nous avons reçu les bénéficiaires via 2 types d'orientation :

- Soit par la prestation « mobilité occitanie » (marché Pôle Emploi-Région Occitanie) auprès de demandeurs d'emploi et de personnes débutant un emploi de + 1 mois ou une formation

248 personnes reçues en DIAGNOSTIC

102 personnes ont continué en accompagnement



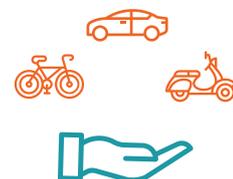
**Coaching mobilité : accompagnement aux transports en commun (en individuel), à l'achat de véhicule (recherches aides, micro-crédit...), au permis (AM, B..)*

- Soit par la prestation « quartiers jeunes » (dispositif porté par Ressource Jeunesse) auprès de jeunes en rupture

9 jeunes reçues en DIAGNOSTIC

2 jeunes ont continué en accompagnement

2 jeunes sur Mobiloc

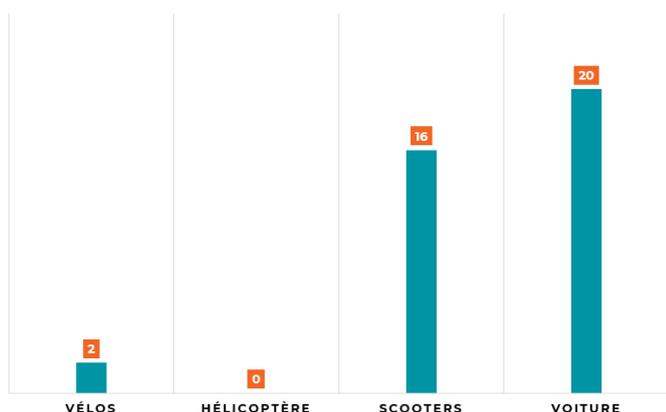


c) Zoom sur Mobiloc :

Il s'agit de notre **service de location de vélo, scooter et voiture à tarif social pour les bénéficiaires** orientés par le France Travail, la Mission Locale, le FASTT (Fonds d'Action Social du Travail Temporaire), le Conseil Départementale du Tarn et Garonne ou la CAF.

Notre parc de véhicules était constitué en 2023 de (voir graphique ci-dessous) :

MOYEN DE LOCOMOTION À DISPOSITION



Le nombre moyen de jours de location était de :

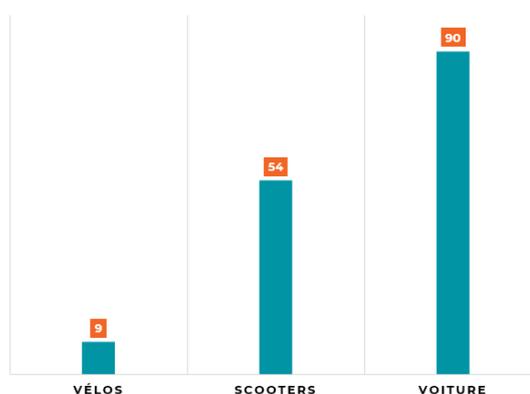
- 48 jours pour les scooters
- 51 jours pour les voitures
- 23 jours pour les vélos

153 bénéficiaires sur l'année pour :

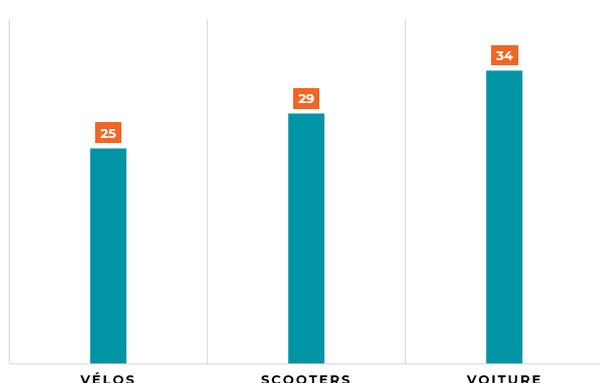
- 9 locations de vélo**
- 54 locations de scooter**
- 90 locations de voiture**

Au total il y a eu **7402 jours** de location

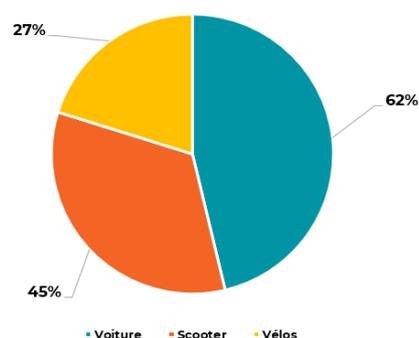
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



AGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES



TAUX D'OCCUPATION PAR VÉHICULE LOUÉ



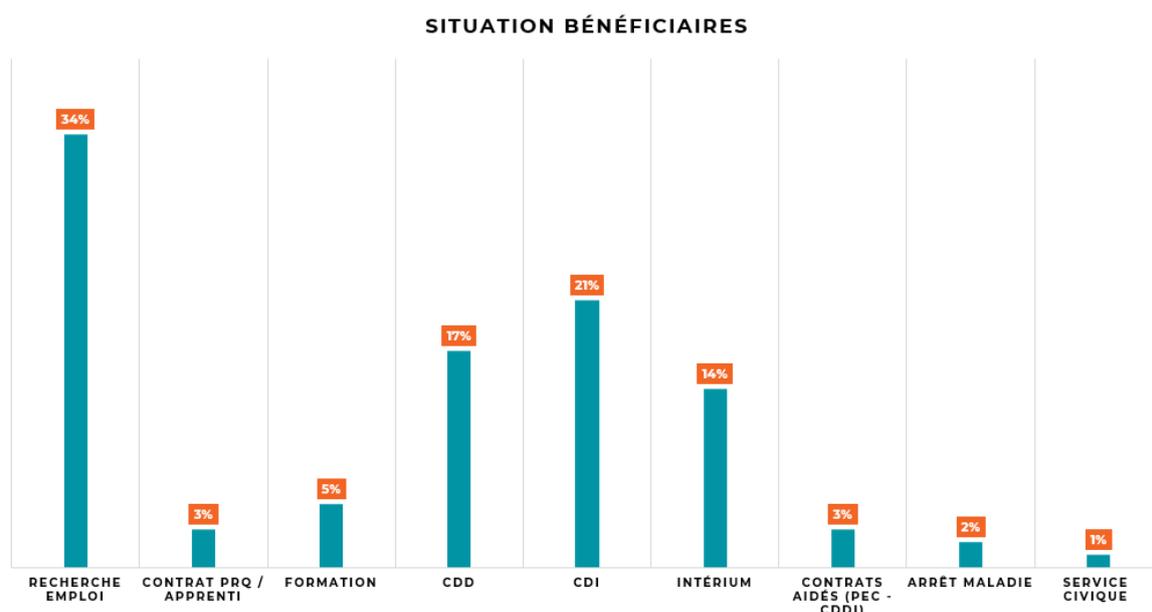
Durant cette année 2023, 33 locations n'ont pas été honorées :

- **6** qui ne rentrent pas dans les critères (pas d'emploi, pas de formation)
- **6** pour des raisons multiples : la voiture ne convient pas, malade, blacklist (impayés +++ sur une précédente location)
- **5** qui n'avaient pas de permis AM/B (permis "perdus", demandes en cours sur ANTS mais pas de justificatifs de permis valide le jour de la location)
- **5** qui ont réparé leur voiture
- **4** qui ne répondent pas
- **4** n'ont pas de caution
- **2** qui ne pouvait pas assurer financièrement
- **1** car la voiture automatique n'était pas disponible

Concernant les **impayés** (bénéficiaires), nous avons, **en 2023, 3 555€ d'impayés** (soit 13.4% du CA adhérent), mais **beaucoup sont en cours de paiement**. Certains mettent **plusieurs mois** (voire années !) à payer, un gros travail est réalisé par les collègues sur cela. Pour info, **il ne reste « que » 1 312€ d'impayés** (4.6% du CA adhérent) pour **2022 et 534€** (soit 3.7% du CA adhérent) pour 2021.

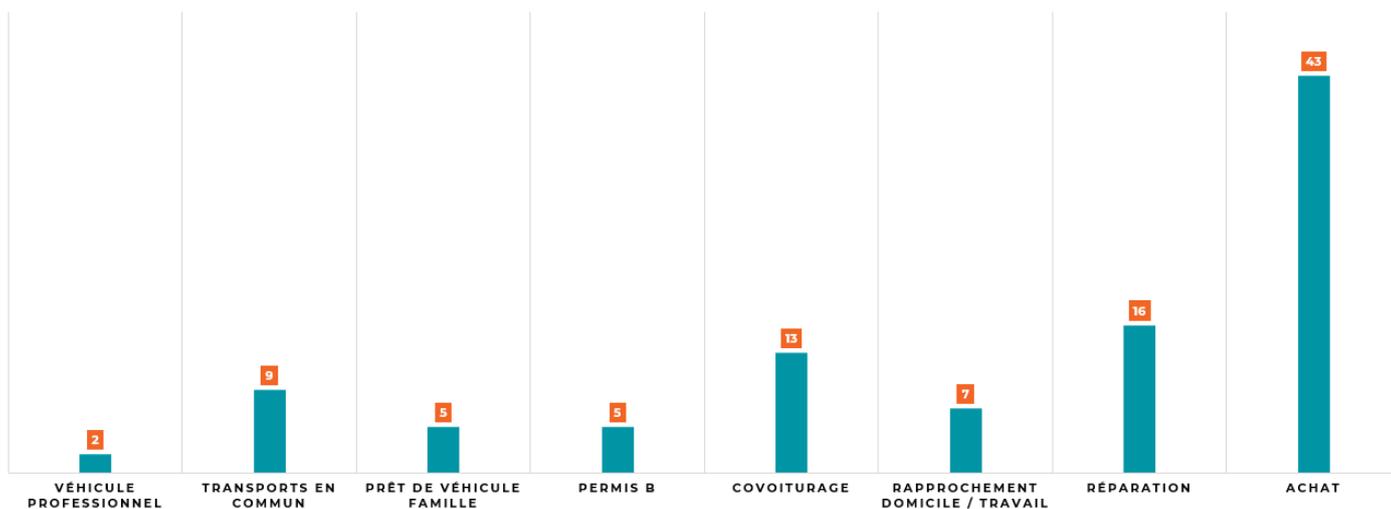
« Nouveauté » 2023 : 2 chèques de caution sont revenus impayés car compte clos...

64% de nos bénéficiaires MOBILOC ont pu se maintenir en emploi ou en formation suite à la location d'un véhicule



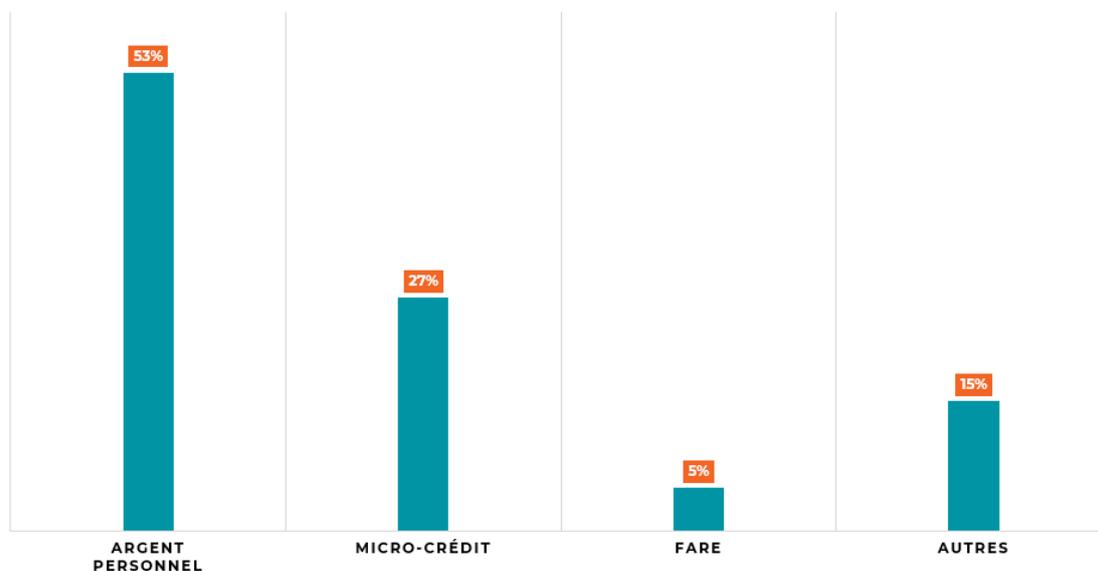
Durant toute la location, nous **accompagnons les bénéficiaires sur leur projet mobilité** afin qu'ils trouvent une solution dès la fin de la location :

SOLUTION MOBILITÉ PÉRENNE



Pour l'achat ou les réparations de véhicules :

SOLUTION D'ACHAT



* 36 dossiers déposés en tout (suivis DIAG et MOBILOC) =

→ 33 demandes à PARCOURS CONFIANCE = 15 accords – 18 refus (2 réorientations ADIE ok + 1 CM ok + 16 RAV insuffisants, mauvaise gestion compte ou BDF)

→ 3 demandes au CREDIT MUNICIPAL = 1 accord (avec titre de séjour qq mois) – 2 refus (mauvaise gestion compte)

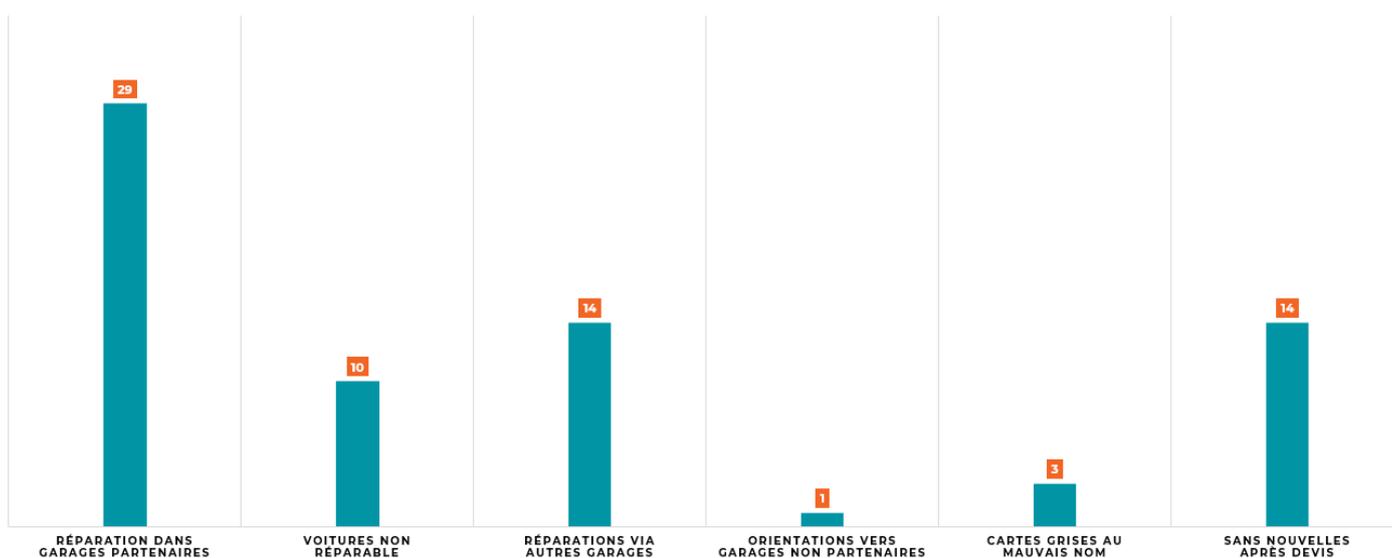
Réunion mi 2023 avec tous les financeurs mobilité sur le Tarn et Garonne afin de créer un livret avec toutes les aides financières mobilisables autour de la mobilité – diffusion dès 2024 auprès de tous les travailleurs sociaux du 82



d) Zoom sur Coup de pouce mécano :

Il s'agit de notre service de **réparations de voiture à moindre coût** via un réseau de garages partenaires qui réalisent des réductions sur les pièces et la main d'œuvre pour les bénéficiaires orientés par la Plateforme Mobilité 82.

94 bénéficiaires accompagnés sur 2023 (95 jours d'accompagnement en moyenne)



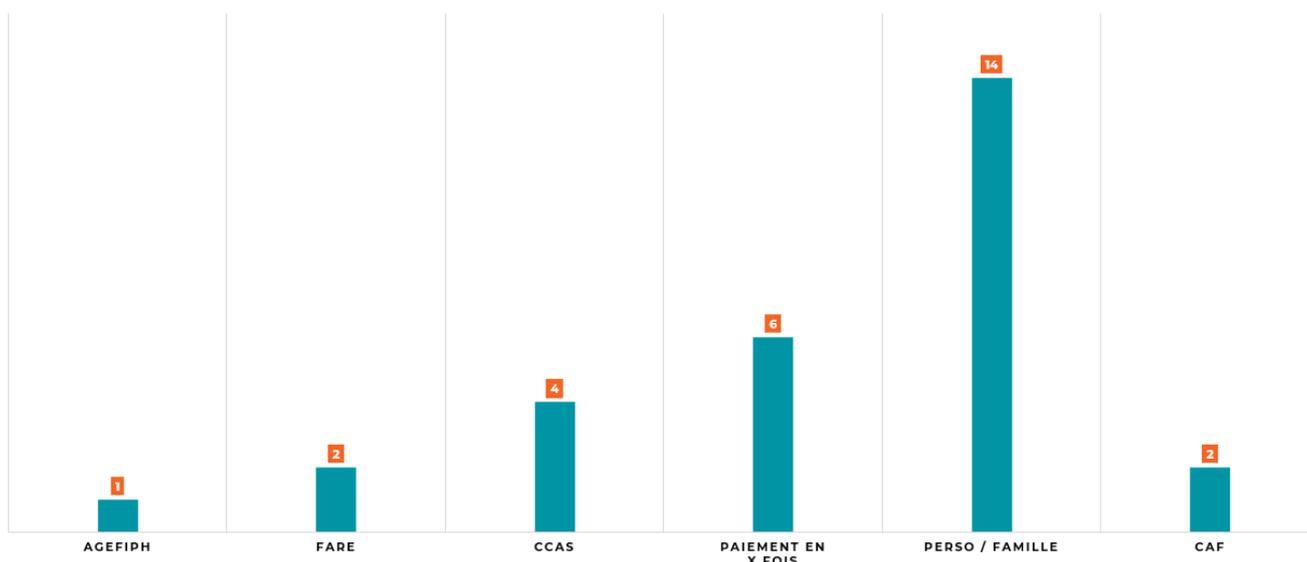
Concernant la durée d'accompagnement, cela varie entre 5 jours (avec un paiement en X fois) et 348 jours (car réparations effectuées en plusieurs fois).

Si la carte grise n'est pas au nom du bénéficiaire, on leur laisse 3 mois maximum pour qu'ils puissent la faire changer, sinon, on ne les prend pas en charge.

En 2023, **52 bénéficiaires n'ont pas été pris en charge** = 26 ne répondent pas, 16 pas de carte grise ou pas d'assurance, 9 voiture réparée, et 1 ne souhaite pas passer par nos garages partenaires.

Concernant le paiement des réparations, beaucoup ont eu recours à un financement personnel :

TYPES DE FINANCEMENTS





e) Zoom sur Kezacode :

Il s'agit de notre **atelier collectif sur le pré-apprentissage au code de la route**, pour les personnes ayant des difficultés avec la langue française.

43 bénéficiaires accompagnés sur 2023

- **2 sessions** au Centre Culturel de Moissac
- **4 sessions** dans nos locaux de Montauban

Sur les 43 bénéficiaires accompagnés, nous avons appelé les bénéficiaires des 5 premières sessions (la dernière ayant eu lieu fin novembre, il n'était pas pertinent de les appeler si tôt) :

BILAN QUELQUES MOIS APRÈS



Afin que nos bénéficiaires continuent dans cette dynamique d'apprentissage, nous avons décidé de leur donner un **accès gratuit de 6 mois à un logiciel officiel de code de la route** (avec des sessions d'entraînement et des sessions examens, sur toutes les thématiques du code), grâce au partenariat avec la fondation Roole.

Concernant le financement du permis, **tous se sont auto-financés l'examen du code de la route**, et les 2 personnes qui sont sur les heures de conduite ont débloqué leur **CPF** afin de financer le permis B.



f) Zoom sur Mobilités Actives

Il s'agit d'un **accompagnement collectif aux différents modes de transport alternatifs à la voiture**, sur 2 semaines avec découverte et test du bus de ville, du train et de rézo pouce, gestion de budget mobilité, travail des émotions afin de mieux gérer la peur de l'inconnu et rapprochement entre projet professionnel et mobilité.

3 bénéficiaires accompagnés en 2023

1ère session :

- Session printemps 2023 ok

2ème session :

- Session automne 2023 annulée, faute de participants

Action en constante évolution

Intégration d'un atelier de 2 demies journées sur les émotions, la confiance en soi...

Nous déplorons le **manque de prescriptions**, nous nous sommes donc rapprochés des prescripteurs durant le 2nd semestre afin de faire le point sur cette action. La durée (2 semaines d'ateliers) serait trop longue, nous avons donc décidé de **réduire pour 2023 l'action à 5 jours** :

L'action débutera par une **information collective de 2 heures** afin de présenter l'action, son planning et d'expliquer tous les différents modes de déplacements en Tarn et Garonne.

Pour ceux qui seraient intéressés par un accompagnement « physique » aux différents modes de transports, nous proposons :

- **Atelier train** : 3h de découverte de la gare, du train, etc.
- **Atelier bus de ville** : 3X3h de découverte et de test des différentes lignes de bus à Montauban (possibilité de faire 3 heures de plus si besoin)
- **Atelier bus LIO et Maison de la Région** : 3 heures de découverte de la Maison de la Région, des différentes lignes de bus LIO et de l'offre de service de la Région
- **Atelier « gestion des émotions »** : 2X3h pour explorer de façon ludique et bienveillante les émotions de base, la peur de l'inconnu afin de reconnaître, expérimenter, jouer et maîtriser les émotions

Lors du dernier jour des ateliers, un **pique-nique « auberge espagnole »** sera proposé avec tous les participants afin de faire le bilan de l'action et sur leurs ressentis.

g) Perspectives de la Plateforme Mobilité pour 2024 :

Mobiloc :

- **Renouvellement des conventions de financement de location de 2-4 roues** avec la Mission Locale, le CD82 (FARE), le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail temporaire) et la CAF (prestation CAF pour les locations à but social)
 - Trouver une **solution** pour le **financement des locations** suite à la **forte baisse de l'enveloppe REGION**
- **Relancer le partenariat** avec **EPICE 82** et le **programme TAPAJ**
- **Trouver une solution** pour **amener les scooters en dehors de Montauban** suite au vol de notre camion

Coup de pouce mécano :

- **Extension du garage** de l'association, **mise en place d'un pont élévateur**
- Aller voir des **garages solidaires pour étudier une faisabilité locale** Info de Philippe LECCIS : lien avec GIC 47 qui porte plusieurs garages solidaires
- Relancer l'atelier « **l'entretien, ça roule** »

Kezacode :

- **Continuer les sessions sur Montauban** et en **délocalisé** : 6 par an minimum
- **Création d'un atelier code de la route tous les mercredis matin** pour les bénéficiaires de Kezacode (sur Montauban pour l'instant) : dès mars 2024

Mobilités Actives :

- Réadaptation de l'action **sur 5 jours + ½ journée d'info collective en amont** = + de pratique, - de théorie
- Voir pour un **tarif adapté** (ou gratuité) **avec les Transports Montalbanais** (bus)

En général :

- Nous allons également **développer nos permanences sur le département en rajoutant Valence d'Agen et Varen** (nous arrêtons Montaignu de Quercy, 1 seule personne reçue en 6 mois).
- L'action « **1 permis pour tous** » **va également être renouvelée** cette année avec normalement 2 sessions (Montauban et Moissac-Castelsarrasin ?).
- Durant l'année 2023, nous avons créé un **livret « aides financières mobilité »** qui regroupe toutes les aides mobilisables sur le département autour de la mobilité. Nous allons donc le diffuser dès février auprès des travailleurs sociaux (MDS, CAF, MSA, Mission locale, CCAS, etc.).

- Depuis plusieurs mois, nous réfléchissons à une nouvelle action, le **Transport d'Utilité Sociale**. Un Appel à Manifestation d'Intérêt est sorti pendant l'été 2023 et nous avons décidé d'y répondre, en intégrant 6 mois d'étude de faisabilité avec recherche de partenaires locaux et 18 mois d'expérimentation sur 3 territoires ayant peu voir aucuns transports en commun. Le dossier a été refusé fin décembre, mais nous avons décidé de réaliser quand même **l'étude de faisabilité durant 2024**. Nous rechercherons des financements par la suite si l'action est pertinente.

FORMATIONS ET STAGES

a) Formation de salariés en 2023 :

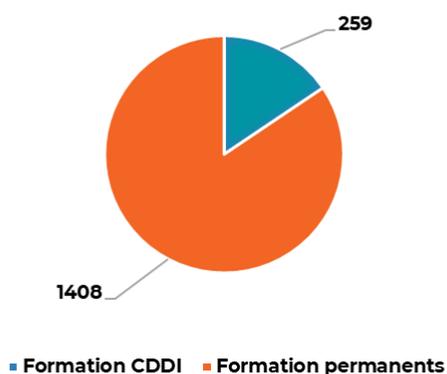
Sessions de formation
CDDI

8

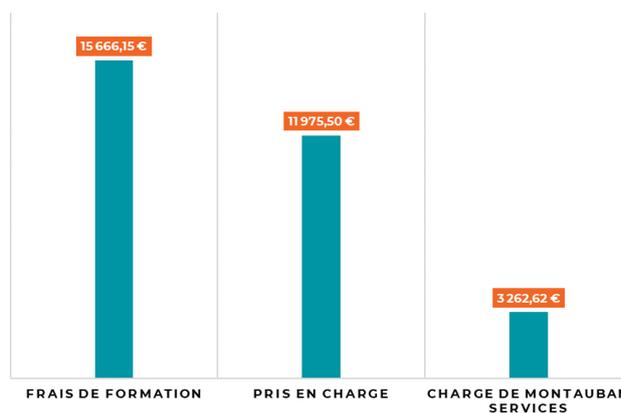
Sessions de formation
salariés permanents

13

HEURES DE FORMATION



COÛT DE FORMATION

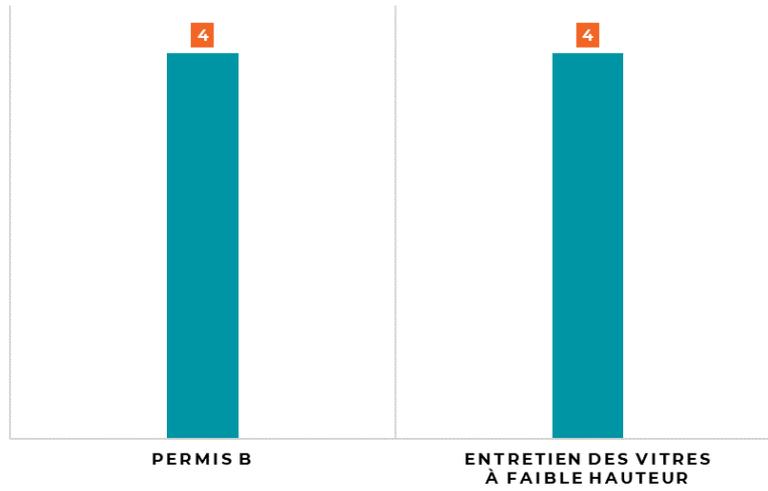


Coût de formation restant à la charge de
l'association

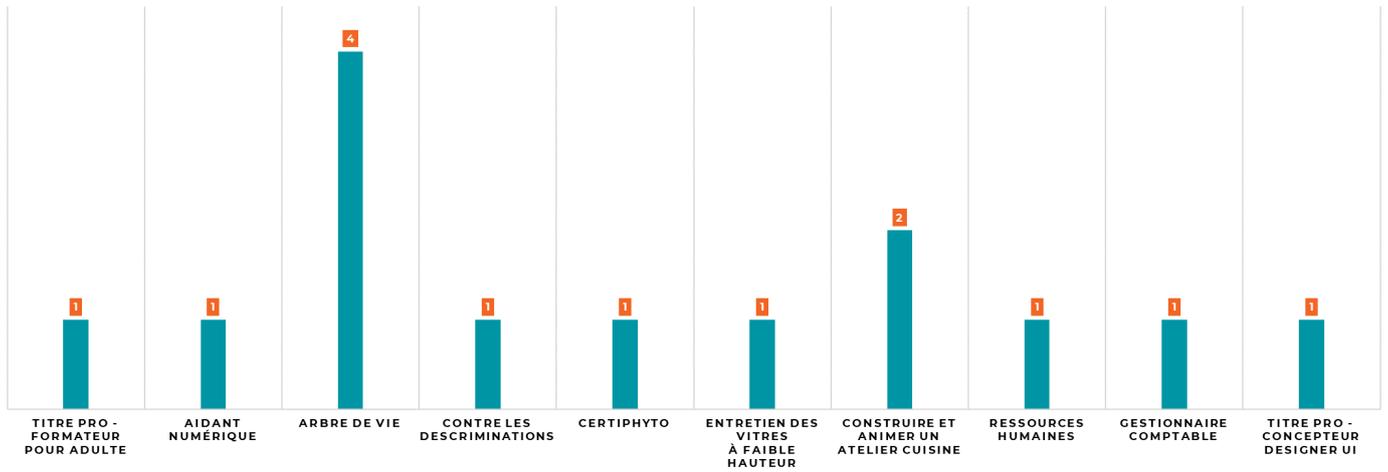
3 263 €

b) Nombre de salariés par session :

FORMATIONS CDDI



FORMATIONS PERMANENTS

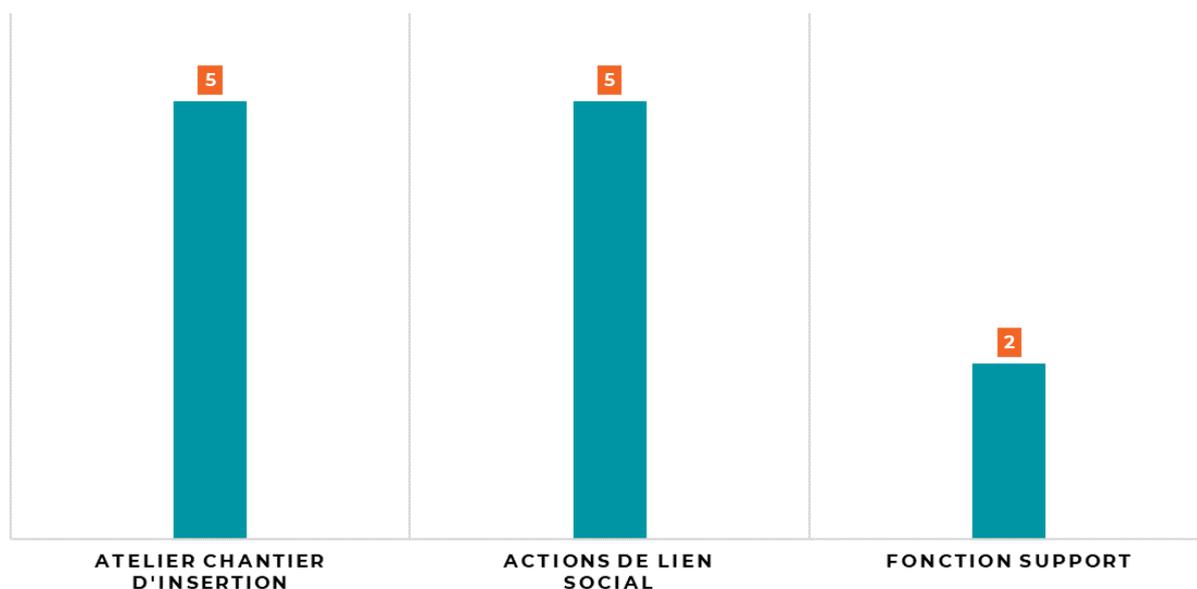


c) Accueil de stagiaires :

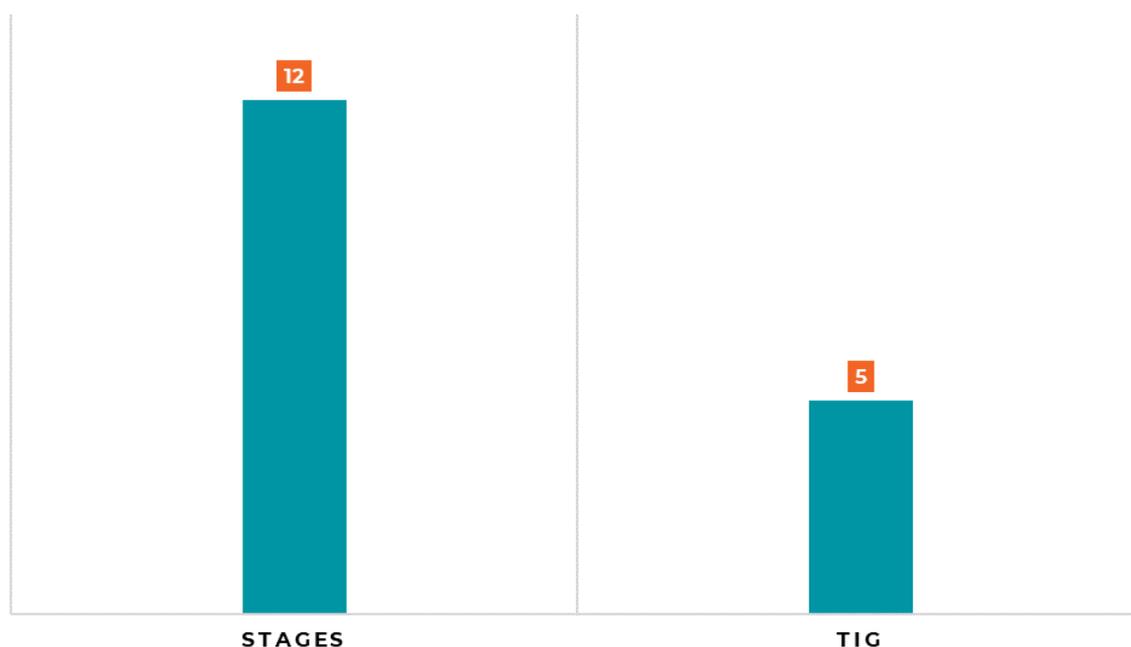
Les **stagiaires** sont accueillis dans la **Régie** dans le cadre, pour les plus jeunes, de la **découverte des métiers**, en classe de **4ème ou 3ème**, Parcours d'Orientation d'Information pour les plus âgés, qui déterminent, au cours du stage, leur projet professionnel.

Montauban Services accueille également des **PMSMP** (période de mise en situation en milieu professionnel) et **TIG** (travail intérêt général).

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR SECTEURS



RÉPARTITION PAR TYPES DE STAGES



CONCLUSION

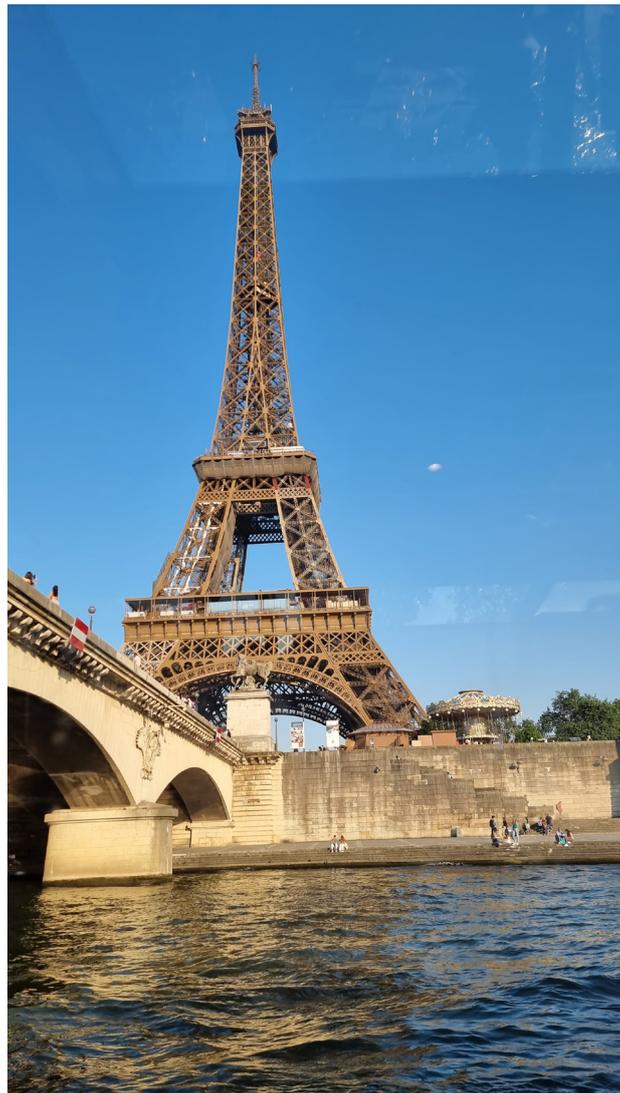
Retour sur les perspectives de 2023 :

- **Consolider l'organisation de l'ACI en renouvelant notre adhésion à la démarche SEVE Emploi : l'emploi durable pour tous. Objectif atteint**, nous avons suivi SEVE 2 axé sur le suivi dans l'emploi et la consolidation et le développement du réseau employeur.
- **Mettre en œuvre la France Services et notre présence sur le quartier Monplaisir Objectif atteint**, au-delà de nos prévisions.
- **Accueillir un stage acteur du Mouvement des Régies. Réalisé** en octobre 2023, un grand moment de partage avec des régies voisines (Rodez) ou plus éloignée (Bretagne)
- **Participer à la fête des Régies à Paris. Réalisé**, avec 21 participants, bénévoles, habitants, salariés.
- **Consolider la participation des habitants. En cours**, les habitants sont plus présents dans l'élaboration de nos actions (jardins, action femmes à Moissac, la Fabrik...), nous devrions accueillir dans un avenir proche de nouveaux habitants dans nos instances politiques.

Perspectives de 2024 :

- **Maintenir la dynamique de participation des habitants**
- **Conclure le parcours citoyen initié pour les 25 ans de la régie par la rénovation du monument aux morts**, la participation aux cérémonies du 8 mai, l'inauguration du monument et le voyage à Paris, au Sénat et au musée Bourdelle parisien d'un groupe de jeunes du cyberthé jeune et de salariés ayant réalisé les travaux.
- **Entrer dans une démarche formalisée de transition écologique transversale à tous les pôles**, tant dans notre fonctionnement quotidien interne qu'au niveau des prestations vendues. Un.e référent.e développement durable sera nommé pour l'association.
- **Fin des travaux d'agrandissement à Albasud et installation des différents professionnels et secteurs techniques.**
- **Pôle ACI : Ouverture de l'ACI en milieu carcéral**
- **Pôle ALS : Formalisation d'un accord de coopération à Moissac avec les partenaires présents.**
- **Pôle Mobilité : Embauche d'un deuxième mécanicien**, consolider l'action mobilités actives.

Photos Paris :





Inauguration France Services :





Journée "UN PERMIS POUR TOUS" Juillet 2023 :



Journée "UN PERMIS POUR TOUS" Novembre 2023 :



Ils nous font confiance... clients



Ils nous font confiance... financeurs

Financé par



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé par
l'Union européenne



Jean Daniel Rouanet

EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE TOULOUSE

MONTAUBAN SERVICES

Maisons des Associations

10 Rue Jean Carnet

82000 MONTAUBAN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

MONTAUBAN SERVICES

Maison des Associations

10 Rue Jean Carmet

82000 MONTAUBAN

+++++

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A L'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MONTAUBAN SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents et sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Castres
Le 23 Avril 2024
Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.

Jean-Daniel ROUANET

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.		63 320.88	48 878.15	14 442.73	29.55
Autres		197 348.40	205 990.60	-8 642.20	-4.20
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		550 848.15	542 578.16	8 269.99	1.52
Autres titres immobilisés		52 052.00	51 039.00	1 013.00	1.98
Prêts					
Autres		6 103.88	6 790.88	-687.00	-10.12
TOTAL (I)		869 673.31	855 276.79	14 396.52	1.68
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		9 807.53	5 913.92	3 893.61	65.84
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		478 265.50	431 560.24	46 705.26	10.82
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		29 943.00	52 534.21	-22 591.21	-43.00
Valeurs mobilières de placement		619 230.17	613 902.84	5 327.33	0.87
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		867 072.75	689 841.81	177 230.94	25.69
Charges constatées d'avance		7 596.06	7 970.72	-374.66	-4.70
TOTAL (II)		2 011 915.01	1 801 723.74	210 191.27	11.67
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 881 588.32	2 657 000.53	224 587.79	8.45

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	152.45	152.45		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 793 617.72	1 764 729.58	28 888.14	1.64
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	66 717.83	28 888.14	37 829.69	130.95
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 860 488.00	1 793 770.17	66 717.83	3.72
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	77 633.35	100 911.94	-23 278.59	-23.07
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 938 121.35	1 894 682.11	43 439.24	2.29
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	100 000.00	75 000.00	25 000.00	33.33
Provisions pour charges	93 649.67	100 573.27	-6 923.60	-6.88
TOTAL (III)	193 649.67	175 573.27	18 076.40	10.30
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 958.49	127 705.14	9 253.35	7.25
Dettes des legs ou donations	7.48	15.00	-7.52	-50.13
Dettes fiscales et sociales	495 420.07	382 779.05	112 641.02	29.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 816.59	13 438.91	377.68	2.81
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	103 614.67	62 807.05	40 807.62	64.97
TOTAL (IV)	749 817.30	586 745.15	163 072.15	27.79
Ecarts de conversion passif				
(V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 881 588.32	2 657 000.53	224 587.79	8.45

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 656 028.76	1 440 083.43	215 945.33	15.00
<i>Dont parrainages</i>	23 146.63	800 253.38	-777 106.75	-97.11
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	237 911.00	251 230.60	-13 319.60	-5.30
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats		3 000.00	-3 000.00	-100.00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	22 661.86	11 420.86	11 241.00	98.43
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	1 254 989.76	1 147 197.21	107 792.55	9.40
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 053.10	3 465.23	-412.13	-11.89
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 174 644.48	2 856 397.33	318 247.15	11.14
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	84 742.89	82 943.45	1 799.44	2.17
Variation de stock	-3 893.61	3 740.95	-7 634.56	-204.08
Autres achats et charges externes	601 606.04	566 869.26	34 736.78	6.13
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	69 838.10	64 330.22	5 507.88	8.56
Salaires et traitements	1 890 002.95	1 638 272.45	251 730.50	15.37
Charges sociales	316 960.77	304 539.09	12 421.68	4.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	110 600.57	126 259.27	-15 658.70	-12.40
Dotations aux provisions	52 289.00	39 867.00	12 422.00	31.16
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	17 064.17	24 955.91	-7 891.74	-31.62
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 139 210.88	2 851 777.60	287 433.28	10.08
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	35 433.60	4 619.73	30 813.87	667.01
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 340.73	2 618.98	4 721.75	180.29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		851.20	-851.20	-100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	7 340.73	3 470.18	3 870.55	111.54
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 340.73	3 470.18	3 870.55	111.54
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	42 774.33	8 089.91	34 684.42	428.74

Commissaire aux comptes
Jean Daniel Rouanel

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	500.00		500.00	
Sur opérations en capital	82 693.49	47 503.23	35 190.26	74.08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	83 193.49	47 503.23	35 690.26	75.13
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	35.00	91.00	-56.00	-61.54
Sur opérations en capital	26 114.99		26 114.99	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	25 000.00	21 000.00	4 000.00	19.05
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	51 149.99	21 091.00	30 058.99	142.52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	32 043.50	26 412.23	5 631.27	21.32
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 100.00	5 614.00	2 486.00	44.28
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 265 178.70	2 907 370.74	357 807.96	12.31
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 198 460.87	2 878 482.60	319 978.27	11.12
EXCÉDENT OU DÉFICIT	66 717.83	28 888.14	37 829.69	130.95

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE COMPTABLE

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du Grand Montaubanen les impliquant dans ses différentes activités.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

insertion des publics en difficulté par l'activité économique tels que les chantiers et les ateliers d'insertion, la mobilité, le cyberthé, l'accompagnement social

Les moyens mis en oeuvre :

ressources de l'activité économique d'insertion, subventions de fonctionnements pour les projets dédiés, financement par des fonds européens, aides aux postes pour les emplois en insertion

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 881 588.32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 66 717.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	925			
CORP.:	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	153 933		40 486	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	31 660	3 595	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	539 708		90 168
		Matériel de bureau & mobilier informatique	63 918		8 268
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	789 219		142 516	
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	542 578		22 662	
	Autres titres immobilisés	51 039		1 013	
	Prêts et autres immobilisations financières	9 344		75	
	TOTAL	602 962		23 750	
	TOTAL GENERAL	1 393 106		166 266	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'établissement & dével. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			925	
CORP.:	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		3 860	190 559	
		Inst. gal. agen. amé. divers			35 255
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		102 620	527 255
		Mat. bureau, inform., mobilier			72 186
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		106 480	825 255	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		14 392	550 848	
	Autres titres immobilisés			52 052	
	Prêts & autres immob. financières		762	8 657	
	TOTAL		15 154	611 558	
	TOTAL GENERAL		121 634	1 437 738	

Commissaire aux comptes
Jean Daniel Rouanet

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		925			925
TOTAL		925			925
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		105 055	24 653	2 470	127 238
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	13 492	2 231		15 723
	Matériel de transport	380 486	73 826	77 895	376 418
	Mat. bureau et informatiq., mob.	35 317	9 889		45 206
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		534 350	110 601	80 365	564 585
TOTAL GENERAL		535 276	110 601	80 365	565 511

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

Commissaire aux comptes
Jean Daniel Rouanet

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	75 000	25 000		100 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations	55 707		19 346	36 361
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations	5 000			5 000
	Autres provisions pour risques et charges	39 867	52 289	39 867	52 289
TOTAL		175 574	77 289	59 213	193 650
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	2 554		
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		2 554			2 554
TOTAL GÉNÉRAL		178 128	77 289	59 213	196 204
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		52 289	59 213	
	- financières				
	- exceptionnelles		25 000		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	218 348		218 348
	Prêts (1) (2)	2 554		2 554
	Autres immobilisations financières	6 104		6 104
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	478 266	478 266	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	475	475	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	29 468	29 468		
Charges constatées d'avance	7 596	7 596		
TOTAUX		742 810	515 805	227 006
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 596
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 596

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	15 419
Disponibilités	
TOTAL	15 419

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	152.45				152.45
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 764 729.58	28 888.14			1 793 617.72
Excédent ou déficit de l'exercice	28 888.14		66 717.83	28 888.14	66 717.83
Subventions d'investissement	100 911.94		15 000.00	38 278.59	77 633.35
TOTAUX	1 894 682.11	28 888.14	81 717.83	67 166.73	1 938 121.35

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	136 958	136 958		
Personnel & comptes rattachés	372 446	372 446		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	114 114	114 114		
Etat & Impôts sur les bénéfices	8 100	8 100		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	760	760		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	13 824	13 824		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	103 615	103 615		
TOTAUX	749 817	749 817		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(3) Autres dettes reçues par legs ou donations

7

7

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	103 615
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	103 615

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 782
Dettes fiscales et sociales	317 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	338 840

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 52 289.00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

Commissaire aux C.C.
Jean Daniel
Rouanet
sartre

MONTAUBAN SERVICES

Maison des Associations

10 Rue Jean Carnet

82000 MONTAUBAN

+++++

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 Décembre 2023)

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverte à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions antérieures dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice

1 - Convention de Mise à disposition de locaux situés Maison des associations à Montauban

- Administrateur Concerné :

Madame Laurence PAGES

- Nature : Mise à disposition de locaux

• Modalités : Convention signée en date du 15 Février 2022 par Madame Brigitte BAREGES présidente de la communauté d'agglomération du Grand Montauban.

Votre association a pris en charge une contribution forfaitaire d'un montant de 480 € au titre de l'exercice clos.

2 - Bail des locaux situés à Montauban

- Administrateur Concerné :

Monsieur Alain DUFOR

- Nature : Bail des locaux

• Modalités : Bail avec la SCI Quercy Renov en date du 15 Février 2018 au titre des locaux sis à Montauban, 577 Avenue de l'Europe ZA Albasud

Votre association a pris en charge un loyer d'un montant de 47 935 € au titre de l'exercice clos, auquel s'ajoute la taxe foncière pour la somme de 5 609 €.

Convention nouvelle intervenue au cours de l'exercice

3 – Nantissement d'un compte bancaire rémunéré

- Administrateur Concerné :

Monsieur Alain DUFOR

- Nature : Nantissement d'un compte rémunéré auprès de la Caisse de Crédit Mutuel Montauban Pont de Chaume en date du 9 Mai 2023.

- Modalités : Nantissement du compte rémunéré à hauteur de la somme de 250 000 € à échéance du 21 Avril 2030 au titre de la garantie d'un prêt privilège entreprise d'un montant de 535 347 €, accordé à votre association pour une durée de 180 mois à compter du 9 Mai 2023 au taux fixe de 4,05% l'an.

Fait à Castres
Le 23 Avril 2024

Le Commissaire aux Comptes


JEAN-DANIEL ROUANET